

Langue et discours  
dans la littérature régionaliste  
au début du XX<sup>e</sup> siècle au Pays de Caux :  
*Les Terreux* de Gaston Demongé

Hélène Lefrançois

Thèse soumise à la  
Faculté des études supérieures et postdoctorales  
dans le cadre des exigences  
du programme de maîtrise en lettres françaises

Département de français  
Faculté des études supérieures postdoctorales  
Université d'Ottawa

Langue et discours  
dans la littérature régionaliste  
au début du XX<sup>e</sup> siècle au Pays de Caux :  
*Les Terreux* de Gaston Demongé

En France, le XIX<sup>e</sup> siècle est témoin d'un renouveau de la littérature orale. Alors que les dialectologues accomplissent un important travail de documentation et de préservation des sources orales au XIX<sup>e</sup> siècle, les littéraires mettent en scène les patois. Les contes populaires de Gaston Demongé, auteur normand (*Aux gars de Normandie*, 1917 ; *Les Terreux*, 1925 et 1955) ont marqué l'imaginaire de son époque. Auteur engagé dans le débat sociopolitique sous la Troisième République, Gaston Demongé opte par son choix de retranscription du patois de rester fidèle à ses convictions profondément régionalistes. L'œuvre de l'auteur normand offre une disparité dans sa façon d'aborder le patois cauchois et le discours social qu'il transmet sur le paysan entre le début du XX<sup>e</sup> siècle et la période de l'après guerre. De fait, il manifeste dans son écriture, dès 1925, son désaccord avec le discours imposé sur le paysan et son langage.

À Serge, Anne, Bastien, Samuel

## Remerciements

Je tiens particulièrement à remercier France Martineau, ma directrice de thèse, pour sa patience, son grand dévouement, sa générosité et sa persévérance à croire en moi. Elle m'a permis de repousser mes limites. Du reste, grâce au travail d'assistantat de recherche effectué pour France Martineau, j'ai pu parfaire mes connaissances et développer des aptitudes qui m'ont été très utiles dans le travail de recherche et de rédaction de ma thèse.

Je remercie le Fonds de recherche sur la société et la culture du Québec, ainsi que l'Université d'Ottawa pour l'octroi des bourses qui m'ont permis de poursuivre mes études au niveau de la maîtrise. Les lettres de recommandation de France Martineau et de Mawly Bouchard, ainsi que leurs précieux conseils pour constituer le dossier de demande de bourses ont contribué grandement à l'obtention de ces bourses.

Dans le cadre de ma thèse, j'ai eu l'occasion de mener mes recherches sur Gaston Demongé dans sa ville de naissance. Ce voyage m'a permis de donner à ma thèse une perspective autre que celle envisagée au préalable et de ce fait, elle s'en est trouvée enrichie. Pour cela, je remercie pour leur implication financière le projet *Le Français à la mesure d'un continent : un patrimoine en partage* dirigé par France Martineau, la Faculté des études supérieures et postdoctorales, ainsi que le département de lettres françaises.

Lors de ce déplacement de recherche, j'ai rencontré des gens extraordinaires, heureux de partager leurs connaissances. Aussi, je remercie les membres de l'Université Rurale Cachoise et plus particulièrement Charles-Étienne Charamon, Séverine Courard, Michel Lecouteux, Michel Dessaint et Gérard Tailleux; également les résidents de la maison de retraite de Fauville, ainsi que Denise Frébourg, Denise Colinet et Yvette Haubert de la maison de retraite de Fécamp pour leurs précieux témoignages sur la langue cachoise.

À Fécamp, l'archiviste de la Maison du patrimoine, le responsable de la bibliothèque historique et la directrice de la bibliothèque de Fécamp ainsi que Yves Dubois, notaire de Fécamp, m'ont apporté un support indéniable dans mes recherches.

Sans la contribution de Richard Demongé et ses efforts pour mettre à ma disposition toutes les archives qu'il détient de son oncle, plusieurs aspects de la personnalité de l'auteur m'auraient échappé, laissant ainsi de nombreuses questions en suspens.

Merci à Yves-Charles Morin (Université de Montréal) et André Thibault (Université de Paris-Sorbonne) d'avoir répondu gentiment à mes questions.

Un grand merci à Françoise Rainville pour sa précieuse collaboration dans la recherche, mais aussi pour son soutien quotidien.

Merci à Dominike Thomas et à Anne Mauthès pour leur grande disponibilité, leur support et leurs encouragements.

Je tiens à exprimer ma reconnaissance à Lucie Joubert et Bertrand Labasse, membres du jury lors de la soutenance de ma thèse, pour leurs commentaires constructifs et stimulants. Enfin, je veux remercier mes enfants et mon époux pour leur soutien et leur patience.

### Liste des tableaux

Tableau I : Bibliographie de Gaston Demongé	p. 67
Tableau II : Diphtongues dans les quatre versions de « La première quête de Sostrine »	p. 110
Tableau III : Triphongues dans les quatre versions de « La première quête de Sostrine »	p. 110
Tableau IV : Nombre d'occurrences <i>J'avons/No a</i> dans les quatre versions de « La première quête de Sostrine »	p. 114-115
Tableau V : Comparaison des formes <i>J'avons/no a</i> dans les quatre versions du conte «La première quête de Sostrine »	p. 115-116
Tableau VI : Comparaison <i>Oyou/où</i> dans les quatre versions du conte « La première quête de Sostrine »	p. 116
Tableau VII : Comparaison de l'emploi de <i>Juquer</i> dans les quatre versions du conte « La première quête de Sostrine ».	p. 119
Tableau VIII : Comparaison de l'emploi de <i>bagoureux</i> et <i>byen-hasard</i> dans les quatre versions du conte « La première quête de Sostrine »	p. 121

### Liste des figures

Figure 1 : Maurice Le Sieutre, « La chanson de maître Michel »	p. 95
Figure 2 : Carte « on dit », Patrice Brasseur, « Les pronoms personnels dans l' <i>Atlas Linguistique Normand</i> »	p. 113
Figure 3 : Carte « NOUS (faisons) », Patrice Brasseur, « Les pronoms personnels dans l' <i>Atlas Linguistique Normand</i> »	p. 114

Peut-être n'a-t-on point suffisamment tenu compte d'un fait capital, c'est que les révolutions des langues, et plus particulièrement la formation des patois, ne se font point par l'écriture des lettrés, mais par la parole du peuple.<sup>1</sup>

## Introduction

Durant le XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle, érudits et philologues ont marqué un mouvement important de préservation du patrimoine linguistique rural, menacé par l'industrialisation et l'urbanisation<sup>2</sup>. Face à cette démarche linguistique, plusieurs auteurs se sont attachés à fixer l'oralité de contes de tradition populaire, dans le souci de les inscrire dans l'histoire, encouragés par un élan régionaliste.

Par ailleurs, deux courants de pensée s'affrontent à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France : si certains prônent la revalorisation des patois régionaux, d'autres en dénoncent la pratique prétextant qu'ils sont nuisibles à l'apprentissage du français officiel<sup>3</sup>. De fait, en 1905, l'enquête dialectologique de Dauzat dans la campagne normande montre la coexistence du patois et du français<sup>4</sup>. Le mouvement littéraire régionaliste, courant littéraire « peu connu, mais important [dans] la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>5</sup> », s'insère dans cette réalité linguistique. Certains auteurs montrent la volonté de fixer la langue régionale à l'écrit, à

---

<sup>1</sup> Édélestand Du Ménil et Alfred Du Ménil, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, Mancel, 1849, p. LXI.

<sup>2</sup> Ferdinand Brunot, « La langue française au XIX<sup>e</sup> siècle », *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. VIII : *Dix-neuvième siècle. Périodes contemporaines*, Paris, Colin, 1899, p. 704-884.

<sup>3</sup> Jacques Chaurand, « Les français régionaux » dans Gérard Antoine et Raymond Martin (dir.), *Histoire de la langue française (1880-1914)*, Paris, CNRS édition, 1999, p. 342-343.

<sup>4</sup> *Ibid.*, p. 351.

l'instar du mouvement du félibrige<sup>6</sup>. En outre, honorer le paysan, la terre et les particularités régionales de la France forme l'objet ultime de cette littérature.

Dignes héritiers des auteurs du XIX<sup>e</sup> siècle, les écrivains régionalistes suivent les traces des grands auteurs tels que George Sand, écrivaine phare du roman champêtre ou Guy de Maupassant, écrivain réaliste qui se plaisent tous deux à laisser entendre le parler régional de leur région de prédilection, soit le berrichon pour Sand et le normand du Pays de Caux pour Maupassant. Si certains écrivains réalistes caricaturent les paysans « à travers leur parler local<sup>7</sup> », d'autres tels que Sand se contentent d'inscrire un langage populaire régional<sup>8</sup>.

La Normandie offre un terrain de recherche intéressant pour examiner la représentation de la langue patoise et la portée sociolinguistique qui en découle à travers la littérature. De fait, cette thèse porte plus particulièrement sur un poète et conteur normand du Pays de Caux, Gaston Demongé, reconnu pour son œuvre en patois dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, période la plus fructueuse du mouvement régionaliste. Tour à tour poète, conteur, chroniqueur et conférencier, Demongé a particulièrement marqué la mémoire collective par les récits inspirés des paysans cauchois qu'il côtoie tous les jours. Sa poésie, moins présente dans les esprits, demeure importante dans le parcours de Gaston Demongé et apporte des lumières sur l'évolution de la pensée de l'auteur. Gaston Demongé se démarque particulièrement dans son œuvre par l'utilisation du patois. Très impliqué dans le milieu sociopolitique et littéraire de son époque, il utilise la littérature et la langue pour établir son discours sur l'importance du retour à la terre.

---

<sup>5</sup> Anne-Marie Thiesse, « La littérature régionaliste en France (1900-1940) », *Tangence*, n° 40, 1993, p. 49.

<sup>6</sup> Denise François, « Le langage populaire » dans G. Antoine et R. Martin (dir.), *op. cit.*, p. 315.

<sup>7</sup> *Ibid.*, p. 314.

<sup>8</sup> J. Chaurand, *loc.cit.*, p. 362.

L'étude des contes populaires de Gaston Demongé (*Aux gars de Normandie* en 1917; *Les Terreux* en 1925 et *Les Terreux* en 1955) permettra d'analyser la relation entre la construction de l'espace littéraire de cet auteur et sa transposition à l'écrit de la langue cauchoise. Dans ce début de siècle riche en événements, Demongé présente une variation dans sa façon d'aborder le patois cauchois dans son œuvre entre le début du XX<sup>e</sup> siècle et la période de l'après-guerre.

Plus particulièrement, le conte « La première quête de Sostrine », la première création littéraire patoisante de Gaston Demongé, fait l'objet de quatre versions entre 1917 et 1955. La variation de la langue selon les versions illustre le cheminement de pensée de l'auteur au fil des années. Les analyses discursive et linguistique du conte dans ses diverses versions permettront de mettre à jour les stratégies utilisées par Gaston Demongé pour transmettre sa représentation du monde paysan.

L'étude du contexte sociohistorique de la France de l'époque de Demongé qui fera l'objet du premier chapitre est essentielle, car elle nous renseignera davantage sur la motivation externe de l'écrivain à inscrire la langue du paysan dans la littérature. Après un rappel des faits marquants de l'histoire du français, nous nous attarderons sur l'utilisation de la langue du peuple dans la littérature régionaliste notamment en Normandie.

Le deuxième chapitre établira les sources qui ont pu servir de matériau à Demongé. Une connaissance plus approfondie de cet auteur et de ses origines permettra de mieux comprendre ses objectifs littéraires. En survolant l'ensemble de son œuvre, nous constaterons déjà l'évolution de son parcours d'écrivain et de ses choix linguistiques. Les cercles d'érudits dans lesquels Gaston Demongé évoluait et la fortune littéraire de son œuvre expliqueront certains de ses choix esthétiques.

L'étude des différentes versions du conte « La première quête de Sostrine » (1917, 1925, 1932 et 1955) nous amènera à considérer le contexte sociopolitique et littéraire de chaque époque. Le troisième chapitre permettra d'établir les discours que Demongé projette dans les quatre versions du conte et d'en mesurer ainsi l'évolution.

Les dictionnaires et glossaires normands associés aux témoignages oraux serviront de support à l'analyse du conte d'un point de vue linguistique dans le quatrième chapitre. Nous nous attarderons sur les caractéristiques du patois normand afin d'examiner la transcription de la langue adoptée par l'auteur patoisant. Ainsi, nous vérifierons si l'analyse du patois entre en adéquation avec l'analyse discursive.

En somme, cette thèse propose de mieux comprendre la relation entre la langue et le discours, en observant l'évolution de l'écriture d'un écrivain patoisant sur la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, une période particulièrement riche en événements sociohistoriques.

## Chapitre premier

### La montée du régionalisme

Afin de comprendre l'intérêt pour les auteurs régionalistes de fixer la langue patoise dans la littérature, il conviendra, dans la première section de ce chapitre, de mieux cerner l'histoire du français, des dialectes et des patois. Le fil de l'histoire nous conduit à la Révolution française qui vit naître l'idée de nation solidarisée dans une langue unique. Par conséquent, l'éradication des dialectes devenait une des conditions à la constitution de la nation. En revanche, au XIX<sup>e</sup> siècle, l'essor des sciences comme la dialectologie contribue à la collecte d'une documentation sur les langues régionales qui tendent à disparaître.

L'ascension du mouvement littéraire régionaliste va suivre au début du XX<sup>e</sup> siècle et fera l'objet de la deuxième section du chapitre. C'est en effet à la Belle Époque que Thiesse situe « l'invention du régionalisme<sup>9</sup> » en France. Le mouvement prend naissance avec les Félibres qui défendent les langues d'oc et fondent le Félibrige en 1854<sup>10</sup>. Mais il n'en demeure pas moins que la littérature des langues d'oïl contribue également à ce qu'on a nommé à l'époque le « réveil des provinces ».

Dès lors, le peuple, et particulièrement le paysan, est à l'honneur, et par conséquent le langage qui lui est associé. La façon dont sont mis en scène le paysan et son langage dans la littérature s'inscrit non seulement dans le courant régionaliste, mais aussi implicitement dans

---

<sup>9</sup> Anne-Marie Thiesse, « L'invention du régionalisme à la Belle Époque », *Le mouvement social*, n° 160, Juil.-sept 1992, p. 11-32.

<sup>10</sup> Philippe Martel, « Les Félibriges, leur langue et les linguistes, ou le grand malentendu », *Lengas*, Vol. 1, n° 42, 1997, p. 106.

un discours social plus large sur le retour à la terre. C'est ce qui occupera la section 3 de ce premier chapitre.

La Normandie n'échappe pas à la vague régionaliste et Gaston Demongé s'appuie sur l'aspect historique de la littérature normande, ainsi que sur le caractère originel de la langue normande pour justifier son écriture en patois. La dernière section du premier chapitre portera sur la genèse des œuvres patoises normandes. Ainsi, nous pourrions situer Demongé et ses écrits dans le mouvement régionaliste normand.

### 1. L'émergence de la langue française au détriment des dialectes

Dans un premier temps, il convient de définir les termes *dialectes* et *patois*. Selon le *Dictionnaire historique de la langue française*,

linguistiquement parlant, un dialecte est une forme possédant un système lexical, syntaxique et phonétique propre qui est utilisée dans un environnement plus restreint que la langue. [...] On distingue généralement *dialecte* de *patois* et cette distinction n'est pas d'ordre linguistique, mais social.<sup>11</sup>

Albert Dauzat définit le patois comme un « idiome, langue ou dialecte, socialement déchu, en tant qu'il n'est plus parlé par l'élite intellectuelle, et, subsidiairement, en tant qu'il n'a plus de littérature<sup>12</sup> ». En effet, le terme *patois* est souvent connoté péjorativement. Pour plusieurs, le patois est surtout considéré comme « une déformation bâtarde du langage<sup>13</sup> », en ce sens que la langue rustique se transforme en « charabia<sup>14</sup> ». Par contre, Ménage<sup>15</sup>, en 1694, suggère l'origine du mot père, *pater*, pour indiquer la filiation du patois avec la patrie.

<sup>11</sup> Alain Rey (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2010, p. 644.

<sup>12</sup> Albert Dauzat, *Les patois*, Paris, Delagrave, 1946, p. 30.

<sup>13</sup> Armand Praviel, *Provinciaux*, Paris, La Renaissance du livre, 1915, p. 129.

<sup>14</sup> Discours du frère Savinien, inspecteur des écoles libres en 1890 dans A. Praviel, *op. cit.*, p. 127. Le frère Savinien est à l'origine du « savianisme », une méthode pédagogique qui consistait à apprendre le français aux enfants en utilisant leur parler local, fondant sa thèse sur les bienfaits du bilinguisme.

<sup>15</sup> Gilles Ménage, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Briasson, 1750 [1694], p. 296-297 (dictionnaire étymologique publié à titre posthume).

Pour finir, Chaurand offre une définition des termes *dialecte* et *patois* qui en montre les assises sociales : « Un dialecte qui réussit donne une langue et, dans le cas contraire un patois<sup>16</sup> ».

À la lumière de la définition des termes, *patois* paraît plus adéquat que *dialectes* dans l'étude des littératures régionales, dans la mesure où nous allons nous intéresser à la période post-moyenâgeuse. La définition proposée par Chaurand nous amène à nous interroger sur l'émergence du dialecte « françois » au détriment des nombreux autres dialectes qui existaient en France.

### 1.1 La langue française s'impose

Entre le XIII<sup>e</sup> siècle et le XVI<sup>e</sup> siècle, le français s'étend au même rythme que le pouvoir royal<sup>17</sup>. Le roi, établi à Paris, impose donc peu à peu la langue de la cour. Pour cela, l'Ordonnance de Villers-Cotterêts met fin à l'usage officiel du latin dans les textes administratifs pour imposer le « langage maternel françois<sup>18</sup> », comme langue officielle de la France et ainsi consolider le pouvoir royal. D'ores et déjà, cela a pour effet de placer le langage « françois » au-dessus des autres dialectes. Selon Lodge, la langue est alors vue comme « symbole de l'identité nationale<sup>19</sup> ». Cependant, Paul Cohen apporte une nuance et remet en cause le principe d'unification du pays par la langue et affirme que

plutôt que d'unifier linguistiquement toute la France, les dirigeants de l'Église, de l'État, les grands et les serviteurs de l'administration royale, reconnaissent dans le français un signe indispensable de distinction sociale, qui permet de renforcer les différences séparant élites et roturiers.<sup>20</sup>

<sup>16</sup> Jacques Chaurand, *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 1999, p. 560.

<sup>17</sup> Anthony Lodge, *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*, Fayard, Paris, 1997, p. 166.

<sup>18</sup> *Ibid.*, p. 173.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 179.

<sup>20</sup> Paul Cohen, « Langues et pouvoir politique en France sous l'Ancien Régime », dans Serge Lusignan, France Martineau, Yves Charles Morin et Paul Cohen, *L'introuvable unité du français, contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XII<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Presses de l'Université Laval, Québec, collection « Les voies du français », 2012, p. 141.

En l'occurrence, Cohen perçoit la volonté des élites de « sout[enir] la reproduction de la diversité linguistique au sein de la société française comme un instrument de différenciation et de contrôle sociaux<sup>21</sup> ». Et de fait, le choix du « françois », le dialecte de l'Île-de-France, implique la mise à l'écart par les autorités en pouvoir des autres dialectes, et par conséquent d'une grande partie de la population qui ne parle pas la langue officielle. L'imposition du français confirme l'autorité de l'élite sur le peuple qui continue à parler patois et n'entend donc rien à ce qui se trame dans les coulisses parisiennes du pouvoir.

La production littéraire, facilitée par l'invention de l'imprimerie, permet de mesurer la reconnaissance accordée à la langue déclarée officielle et par conséquent au pouvoir en place. Néanmoins, au XVI<sup>e</sup> siècle, si la production des écrits en variétés dialectales a largement diminué, il n'en demeure pas moins une forte subsistance des parlers locaux conservés par la classe rurale non concernée par l'écrit<sup>22</sup>.

D'ailleurs, plusieurs chercheurs confirment la portée du discours sociolinguistique dans la littérature. Danielle Trudeau atteste que « [d]ans la littérature depuis le XV<sup>e</sup> siècle, les paysans et les artisans sont ridiculisés, décrits comme sales, grossiers, malveillants et stupides. [...] le "peuple" occupe déjà alors dans l'imaginaire collectif les rangs inférieurs de la hiérarchie linguistique<sup>23</sup> ». Également, selon Lodge<sup>24</sup>, au XVI<sup>e</sup> siècle, la voix de l'honnête homme se fait entendre dans la belle littérature de l'époque, et celle du paysan dans la littérature comique, burlesque et polémique.

---

<sup>21</sup> *Ibid.*, p. 141.

<sup>22</sup> A. Lodge, *op. cit.*, p. 171.

<sup>23</sup> Danielle Trudeau, *Les inventeurs du bon usage*, Paris, Les éditions de Minuit, 1992, p. 138.

<sup>24</sup> Anthony Lodge, « La sociolinguistique historique et l'histoire de la langue française » *Modéliser le changement, les voies du français* [en ligne], [http://www.voies.uottawa.ca/Lodge\\_socio.pdf](http://www.voies.uottawa.ca/Lodge_socio.pdf), consulté le 10 novembre 2011.

Pourtant, dans le même temps, un autre discours s'impose sur la langue du peuple. Henri Estienne, grammairien et éditeur<sup>25</sup>, remet en cause la supériorité de la langue de la cour. Selon Danielle Trudeau, en

renversant le discours aristocratique qui dévalorise a priori tout ce qui est populaire, Estienne survalorise "le peuple" afin de ravalier au dernier rang le français bigarré et faussement éloquent de la cour. [... l'éditeur soutient que] les dialectes peuvent fournir d'abondants renseignements sur l'ancienne langue française.<sup>26</sup>

Estienne fait alors « des paysans les gardiens "des vieux mots français"<sup>27</sup> » et accorde aux dialectismes le pouvoir d'enrichir la langue française<sup>28</sup>. Le discours humaniste du XVI<sup>e</sup> siècle laisse percevoir l'amorce d'un débat linguistique qui se bâtit sur l'opposition du peuple et de l'élite et qui perdure encore de nos jours.

En réponse à la diversité du vocabulaire souhaitée par les humanistes de la Renaissance, l'Académie française au XVII<sup>e</sup> siècle va se donner pour mission de « nettoyer la langue des ordures qu'elle avoit contractées, ou dans la bouche du peuple, ou dans la foule du palais<sup>29</sup> ». Dès lors, la politique de Vaugelas, chargé d'écrire le premier dictionnaire de l'Académie française, prône « une doctrine linguistique [...] qui favorise la séparation du peuple et des classes supérieures<sup>30</sup> » et dans la foulée, « les grammairiens cherchent à polir le langage de l'honnête homme, à lui donner une distinction qui l'éloigne des classes plus basses<sup>31</sup> ». À ce propos, Hobsbawm affirme que

---

<sup>25</sup> Henri Estienne, imprimeur, est le fils de Robert Estienne qui a publié la *Grammaire de Sylvius* en 1531, un des premiers documents fondateurs du bon usage de la langue française.

<sup>26</sup> D. Trudeau, *op. cit.*, p. 133.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 138.

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 138, note de bas de page n° 32.

<sup>30</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>31</sup> France Martineau, « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique » dans S. Lusignan, F. Martineau, Y. Ch. Morin et P. Cohen, *op. cit.*, p. 228-229.

les langues nationales sont presque toujours des constructions semi-artificielles [...] on tente généralement de concevoir un idiome standardisé à partir d'une multiplicité d'idiomes réellement parlés, et qui se trouvent dès lors rétrogradés au rang de dialectes, le principal problème de cette création étant généralement de savoir quel dialecte choisir comme base de la langue normalisée et homogénéisée.<sup>32</sup>

Pour mesurer la réussite de la construction du français et de sa diffusion, les processus de l'alphabétisation en France signalés par France Martineau se révèlent un bon indicateur de l'étendue de français : l'écart entre la ville et la campagne se creuse rapidement, car « à Paris, sous Louis XIV, le taux d'alphabétisation atteint déjà 75 %; à Rouen, les hommes signent à 57 %, mais le paysan normand seulement à 44 %<sup>33</sup> ». Cependant, avec la Révolution, « les Français ont énormément insisté sur l'uniformité linguistique<sup>34</sup> ».

### *1.2 Les patois à la guillotine*

Hobsbawm remarque que « ce n'était pas l'utilisation comme langue maternelle qui faisait de quelqu'un un Français [...], mais la volonté de l'acquérir<sup>35</sup> ». Malgré le texte de la première constitution qui impose la nécessité d'un « Royaume [...] un et indivisible<sup>36</sup> », notamment par la langue, le défi d'unification reste immense : en 1789, la moitié seulement des Français connaissent la langue officielle. Parmi eux, à peine 13 % la maîtrisait, et en somme très peu, au nord comme au sud du pays, la pratiquait quotidiennement<sup>37</sup>.

---

<sup>32</sup> Eric Hobsbawm, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 2001, p. 105.

<sup>33</sup> Pierre Goubert et Daniel Roche cités par F. Martineau, *loc.cit.*, p. 235.

<sup>34</sup> E. Hobsbawm, *op.cit.*, p. 47.

<sup>35</sup> *Ibid.*, p. 47-48.

<sup>36</sup> « Constitution de 1791 » *Conseil Constitutionnel* [en ligne], <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-de-1791.5082.html>

<sup>37</sup> E. Hobsbawm, *op. cit.*, p. 116.

En 1790, l'enquête entreprise par l'Abbé Grégoire<sup>38</sup> sur les langues parlées en France confirmait la faiblesse du français en dehors de Paris, malgré l'illustration remarquable de la littérature en français reconnue dans le monde. Grégoire a donc conclu dans son *Rapport* final à « la nécessité d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française », dans le but ultime de permettre l'ascension sociale de tous. Aussi, selon l'Abbé, « l'ignorance de la langue compromettrait le bonheur social ou détruirait l'égalité<sup>39</sup> ». En outre, Grégoire précise que le paysan est peu habitué à synthétiser ses idées, car « l'inévitable pauvreté [de son] langage [...] resserre l'esprit<sup>40</sup> ». Les réponses des correspondants<sup>41</sup> de l'Abbé Grégoire lors de la tenue de son questionnaire sont éloquentes : le patoisant, associé au paysan, est tellement proche de la nature qu'il inspire un sentiment d'animalité. Les termes de « rustre », « simple », « sauvage », « esclave » traduisent la pensée de l'élite de l'époque de Grégoire sur le paysan et son langage<sup>42</sup>. Les conclusions de Grégoire vont de pair avec l'idée de nation née avec la Révolution, dont la langue devient le premier symbole. En fait, comme le souligne Jacques Chaurand, « la multiplicité des "patois" constitue un obstacle majeur à l'établissement d'une république une et indivisible<sup>43</sup> » mise en place après la Révolution française.

D'ores et déjà, une politique de la langue va être mise en branle; elle sera intensifiée sous la Troisième République, période qui couvre les années 1870 à 1940, et va concourir « à

---

<sup>38</sup> Henri Grégoire, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, Convention nationale, comité d'instruction publique, séance du 4 juin 1794, Paris, Delarocque, 1867, p. 18.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 20

<sup>40</sup> *Ibid.*, p. 21

<sup>41</sup> Juges, médecins, clercs et administrateurs publics forment une écrasante majorité des correspondants choisis par Grégoire. Voir « Les correspondants » dans M. de Certeau, D. Julia et Ch. Revel, *op.cit.*

<sup>42</sup> M. de Certeau, D. Julia et Ch. Revel, *op.cit.*, p. 118-119.

<sup>43</sup> J. Chaurand, *op.cit.*, p. 552.

dissoudre toutes les identités régionales dans l'identité nationale<sup>44</sup> ». En fait, l'assimilation des régions se fait par l'extension du français parlé par l'élite parisienne, car la bureaucratie est de plus en plus écrasante et centralisée autour de Paris. Le service militaire rendu obligatoire pour tous les jeunes Français depuis 1792 tend à généraliser la langue française. Pourtant, une enquête menée en 1835 montre que la langue officielle est étendue autour de Paris, mais qu'elle reste ignorée ou presque dans les régions éloignées, en l'occurrence, celles du domaine d'oc<sup>45</sup>. Ensuite, le concept de nation s'est amplifié après la guerre de 1870 qui a opposé la Prusse et la France<sup>46</sup>. La défaite française incite le gouvernement à légiférer afin d'anéantir les particularités linguistiques régionales et de créer une cohésion nationale qui passe par une langue *commune* enseignée dans les écoles *communales*<sup>47</sup>.

Cependant, l'enseignement du français, même s'il est institué par la Loi Guizot de 1832, ne devient obligatoire et gratuit qu'en 1881 avec la loi Jules Ferry qui met en place l'école libre, gratuite et laïque. Les fruits de ces mesures se traduisent par le nombre d'illettrés qui passe de 60 % au moment de la Révolution à 12 % entre 1882 et 1886<sup>48</sup>. Le nationalisme grandit sous la Troisième République. Hobsbawm perçoit « l'ethnie et la langue [comme] le critère central, et de plus en plus décisif, voire unique, d'une nation potentielle<sup>49</sup> ».

---

<sup>44</sup> A. Lodge, *op.cit.*, p. 283.

<sup>45</sup> *Ibid.*, carte n° 15, p. 265 et carte n° 16, p. 267.

<sup>46</sup> Gérard Noirel, *À quoi sert l'identité « nationale »*, Marseille, Agone, 2007, p. 18.

<sup>47</sup> Anthony Lodge, *Le français, histoire d'un dialecte devenu langue*, p. 282-283.

<sup>48</sup> Françoise Gadet, *Le français populaire*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je? », 1992.

<sup>49</sup> E. Hobsbawm, *op.cit.*, p. 191.

## 2. *Au secours des langues régionales*

### 2.1 *La nation garante des particularismes régionaux*

La défaite française contre les Prusses amène certains penseurs à encourager la France à se replier sur elle-même et à faire triompher le « particularisme » français pour nier « l'universalité », car la volonté de fraterniser avec ses voisins aurait causé la chute du pays<sup>50</sup>. Selon Hobsbawm, c'est sous couvert de ces idées patriotiques que le nationalisme se développe, et ce, jusqu'à la deuxième guerre mondiale avec l'explosion du fascisme<sup>51</sup>. Néanmoins, l'Affaire Dreyfus témoigne de la division des Français sur la conception d'un État-nation et de sa fragilité. D'ailleurs, Hobsbawm fait un lien direct entre le mouvement nationaliste et la montée de l'antisémitisme, puisqu'un sentiment xénophobe est entretenu<sup>52</sup>.

Thiesse<sup>53</sup> approfondit l'analyse de la situation politique de cette époque charnière pour expliquer le lien entre la volonté d'une nation unie découlant des principes révolutionnaires et la considération des particularismes régionaux qui va suivre. À cette fin, elle porte une attention particulière aux livres d'enseignement de l'époque de la Troisième République; elle conclut que le gouvernement a choisi de mettre en avant la richesse de la diversité régionale de la France pour faire valoir la patrie dans son ensemble. Ainsi les enseignants des écoles primaires ont pour mission de faire apprécier « la petite patrie » que représente la région, afin d'honorer et de défendre « la grande patrie<sup>54</sup> ». Dans la préface d'un important manuel scolaire de la Troisième République, *Le tour de la France par deux enfants*, le projet de valorisation de l'universalité par la diversité est énoncé clairement :

---

<sup>50</sup> Paul Delsemme, « La querelle du cosmopolitisme en France (1885-1905) » dans François Jost (dir.), *Actes du IV<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale de Littérature Comparée*, Mouton et co, Paris, 1966, p. 43.

<sup>51</sup> E. Hobsbawm, *op.cit.*, p. 225.

<sup>52</sup> E. Hobsbawm, *op.cit.*, p. 196.

<sup>53</sup> Anne-Marie Thiesse, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'Homme, 1997.

<sup>54</sup> *Ibid.*, p. 2.

« Nous avons voulu montrer [aux enfants] comment chacun des fils de leur mère commune arrive à tirer partie des richesses de sa contrée<sup>55</sup> ». À cette fin, les autorités en place présentent la grandeur de la France en mettant l'accent sur « sa diversité, car elle réunit harmonieusement tout ce qui est nécessaire au bonheur humain. Elle serait le résumé idyllique de l'Europe, une mosaïque parfaite des particularités complémentaires<sup>56</sup> ».

Si l'enseignement valorise la région, la langue d'apprentissage reste cependant le français et les enseignants œuvrent pour empêcher leurs élèves de parler la langue maternelle patoise puisque « l'emploi du patois ou des langues régionales [était] sévèrement puni<sup>57</sup> ».

Pourtant, le travail d'institutionnalisation de la langue française au détriment des français régionaux a déjà suscité un élan de conservation des langues régionales de la part des scientifiques. D'abord, en 1806, Charles-Étienne Coquebert de Montbret, directeur du bureau de la statistique du Ministère intérieur<sup>58</sup>, mène une enquête dialectologique pour le service de l'Empire et demande à chaque région de traduire le texte de « L'enfant prodigue ». En 1831, Eugène de Coquebert<sup>59</sup>, linguiste, reprend l'ouvrage de son père. Dans l'incipit d'un ouvrage de recueil sur les patois, il déclare que « les patois sont aussi des monuments de l'Antiquité ». Déjà la perspective des Coquebert diffère de celle de Grégoire. Il est vrai que l'Abbé Grégoire clamait la nécessité de procéder à l'étude des patois et d'en recueillir les œuvres littéraires, car on se doit de « chercher des perles jusques dans le purin d'Ennius<sup>60</sup> ».

---

<sup>55</sup> G. Brunot, *Le tour de la France par deux enfants, Devoir et patrie*, Paris, Librairie classique d'Eugène Belin, 1877, p. III.

<sup>56</sup> Anne-Marie Thiesse, « La littérature régionaliste en France (1900-1940) », p. 60.

<sup>57</sup> A. Lodge, *op.cit.*, p. 282-283.

<sup>58</sup> Isabelle Laboulais, « Mise en ligne de la collection des cartes de géographie de Charles-Etienne Coquebert de Montbret (1780-1830) », *HistMap : réseau européen pour l'histoire des cartes géologiques* [en ligne], [http://www.hstl.crhst.cnrs.fr/i-corpus/histmap/pres\\_coquebert.php?lang=fr](http://www.hstl.crhst.cnrs.fr/i-corpus/histmap/pres_coquebert.php?lang=fr), avril 2005.

<sup>59</sup> Eugène de Coquebert, *Mélanges sur les langues, dialectes et patois, renfermant, entre autres, une collection de versions de la parabole de l'enfant prodigue en cent idiomes ou patois différents, presque tous de France ; précédés d'un essai d'un travail sur la géographie de la langue française*, Delaunay, Paris, 1831, p. 1.

<sup>60</sup> H. Grégoire, *op.cit.*, p. 25.

Il envisageait même de puiser dans les vocables patois pour enrichir la langue française. Néanmoins, Grégoire visait l'anéantissement des patois, alors que les Coquebert, et particulièrement le fils, réagissaient déjà dans une perspective scientifique et à des fins de conservation d'un patrimoine qui tendait à disparaître.

Parallèlement, la « philologie romane, telle qu'elle avait pris forme en Allemagne<sup>61</sup> », offre un modèle pour les Européens. Dès lors, les études sur les langues de France se multiplient en même temps que la production de glossaires, dans le but avoué de fixer les patois qui sont peu à peu évincés par le français. En 1887, Clédat publie la *Revue des Patois*, une revue trimestrielle qui se donne pour mission de se consacrer à « l'étude des anciens dialectes romans de la France et des régions limitrophes<sup>62</sup> ». La notice bibliographique du premier tome recense les études faites sur les patois régionaux. Clédat va ainsi faire état de plus de trente pages de titres de périodiques et d'ouvrages qui témoignent de l'effervescence des dialectologues de l'époque.

Également, vont se développer les études dialectologiques à partir de 1870 sous les auspices de Gaston Paris, puis en 1883, sous ceux de Jules Gilliéron<sup>63</sup>. Celui-ci met sur pied une enquête dialectologique et envoie Edmond Edmont à travers les régions françaises pour la mener à bien. L'*Atlas linguistique de la langue française (ALF)*<sup>64</sup> voit le jour au bout de quatre ans d'études de terrain<sup>65</sup>. Rédigé entre 1902 et 1910, l'*ALF* comprend 17 volumes et représente sous forme de cartes la géographie linguistique de la France.

---

<sup>61</sup> Piet Desmet, Peter Lauwers et Pierre Swiggers, « Le transfert du "modèle allemand" et les débuts de la dialectologie française », *Actes du XXII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique et de Philologie Romanes, I : L'Histoire de la linguistique médiatrice de théories*, vol. 1, janvier 2000, p. 191.

<sup>62</sup> Léon Clédat, *Revue des Patois*, Paris, Vieweg, 1887.

<sup>63</sup> Charles Vossler, *Langue et culture de la France. Histoire du français littéraire des origines à nos jours*, Paris, Payot, 1953, p. 329, note de bas de page n° 1.

<sup>64</sup> Jules Gilliéron et Edmond Edmont, *Atlas linguistique de la France*, Forni, Bologna, 1968 [1903].

<sup>65</sup> J. Chaurand, *op.cit.*, p. 554-560.

Ce mouvement de récolte des patois marque une opposition « entre ville et campagne<sup>66</sup> ». En effet, au courant du XIX<sup>e</sup> siècle, l'exode rural vers les villes, alors rapidement surpeuplées et très sensibles aux crises économiques, va entraîner des problèmes de chômage et de délinquance. La désillusion s'installe et plonge le pays dans une vague de nostalgie qui laisse percevoir l'idée d'un paradis perdu qu'il faut retrouver. La campagne devient donc un lieu exotique, sorte d'Éden, mais au demeurant accessible. La période régionaliste qui s'amorce n'a alors de cesse de valoriser le paysan, détenteur des clés du paradis.

## 2.2 *Le régionalisme de Charles-Brun*

Le principe régionaliste développé par Jean Charles-Brun s'appuie sur les valeurs traditionnelles, le folklore, la terre, la patrie, mais aussi sur le principe d'un gouvernement fédéraliste qui grandira après la Première Guerre mondiale en développant le concept de l'Europe. Jean Charles-Brun est reconnu comme un des principaux fondateurs du mouvement régionaliste français de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, mouvement qui s'appuie sur des idées fédéralistes. Il est à l'origine de la création de la Fédération Régionaliste Française (FRF) en 1900. L'organisme se donne pour mission de purifier la littérature, considérant la production parisienne comme une véritable invitation à la débauche :

Qui donc nous délivrera où l'adultère, le crime, le cambriolage et le reste joue un si grand rôle aujourd'hui? [...] l'esprit provincial n'est-il pas assez vigoureux pour renouveler et purifier l'art d'écrire des romans?<sup>67</sup>

---

<sup>66</sup> Anne-Marie Thiesse, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste entre la Belle Époque et la libération*, Thèse de doctorat, Université de Lyon, 1989, p. 5.

<sup>67</sup> Jean Amade, *L'idée régionaliste*, Perpignan, Éditions de la bibliothèque catalane, 1912, p. 151.

Le principal argument des régionalistes de l'époque est de lutter contre le centralisme parisien associé à l'industrialisation et à l'exode rural. La revue l'*Action régionaliste* en 1902 diffuse les idées de la Fédération Régionaliste Française dans les grandes villes françaises :

[Jean Charles-Brun] a proposé une vision globale du monde, ce dernier étant organisé sous la forme d'une fédération de fédérations, depuis l'échelon provincial jusqu'à l'échelon international. On comprend alors combien régionalisme et européisme s'allient ici pour combattre la place centrale occupée par les États dans le système international, dont la conséquence est la récurrence des conflits meurtriers.<sup>68</sup>

Ainsi, selon le principe développé par Charles-Brun, les identités culturelles et ethniques du peuple doivent être préservées.

Charles-Brun ne fait que prolonger une réflexion qui couvait depuis le XIX<sup>e</sup> siècle et s'épanouit à la Belle Époque. À ce moment, le particularisme régional s'oppose au principe de l'identité nationale défendue par les idées révolutionnaires de 1789. Charles-Brun propose une vision nouvelle de l'idée régionaliste, qu'il souhaite moins nostalgique. Manifestement, le fondateur de la Fédération régionaliste française<sup>69</sup> a choisi le terme « régionaliste » plutôt que « rustique » ou « champêtre » pour contrer l'image conservatrice négative qui se dégageait des traditionalistes.

Effectivement, les paysans aux yeux des citadins parisiens sont souvent présentés comme de « braves "ploucs", ignares, près de leurs sous et quelque peu arriérés<sup>70</sup> ». Charles-Brun tentera de réhabiliter cette image rétrograde en l'inversant :

Nous avons, depuis plus d'un siècle, perdu pied en nous détachant de la terre. [...]. Je songe aux vertus propres du sol et de la race, aux caractères de cette paysannerie, force véritable de la nation, école de patience et de labeur, conservatrice de la moralité et de la vie familiale.<sup>71</sup>

---

<sup>68</sup> Jean-Michel Guieu, « Régionalisme et idée européenne dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle: le cas de Jean Charles-Brun (1870-1946) », dans Marie-Thérèse Bitsch (dir.), *Le fait régional et la construction européenne*, Bruxelles, Bruylant, 2003, p. 44.

<sup>69</sup> Jean Charles-Brun est co-fondateur et porte-parole de la Fédération Régionaliste Française en 1900.

<sup>70</sup> Madeleine Rebérioux, « La capitale et "le Réveil des Provinces" : Paris-Province en 1900 », *Le Mouvement social*, n° 160, 1992, p. 5.

<sup>71</sup> Jean Charles-Brun, *Olivier de Serres, gentilhomme de la Terre*, Paris, Jean Renard, 1943, p. 50-51.

Le mouvement régionaliste va contribuer à transformer l'image des paysans. Le discours social de l'époque traduit cette mouvance. Entre autres, en 1846, Jules Michelet, professeur d'histoire de renommée, affirme que « le paysan n'est pas seulement la partie la plus nombreuse de la nation, c'est la plus forte, la plus saine et en balançant bien le physique et le moral, au total, la meilleure<sup>72</sup> ».

Portés par la mouvance régionaliste, dans les années 1880, certains érudits proposent de réhabiliter les mots patois pour aider à « lutter contre le déplorable parler des médias<sup>73</sup> », et encouragent à les utiliser dans les œuvres littéraires.

Cependant, la Fédération Régionaliste Française, si elle encourage vivement les régions à développer une littérature qui véhicule leurs idées<sup>74</sup>, reste neutre dans le combat des langues régionales, car les membres demeurent divisés sur la question<sup>75</sup>. Malgré tout, même si elle ne prend pas partie dans ce débat linguistique, il n'en demeure pas moins que la Fédération Régionaliste Française encourage fortement la mise en valeur des régions et de ses habitants dans la littérature. Cette problématique de la représentation linguistique des patois dans la littérature locale va être un sujet d'interrogation pour les écrivains régionalistes dont fait partie Gaston Demongé.

---

<sup>72</sup> Jules Michelet, *Le peuple*, Bruxelles, Mélines, Cans, 1846, p. 20.

<sup>73</sup> Marie-Rose Simoni-Aurembou « Le français et ses patois », dans J. Chaurand (dir.), *op.cit.*, p. 575.

<sup>74</sup> Jean Charles-Brun, *Le Régionalisme*, Paris, Bloud et Cie, 1911, p. 201.

<sup>75</sup> *Ibid.*, p. 161-162.

### 3. La littérature et le paysan

Les sociologues comme Pierre Bourdieu se sont intéressés à l'image sociale des paysans, dignes représentants de ce qu'il définit comme la classe objet. Bourdieu désigne entre autres les peintres, les journalistes, et les écrivains comme les instruments de propagation du discours social sur les dominés imposé par les dominants. À un tel point que les paysans adoptent le discours dominant et se perçoivent eux-mêmes comme ils sont décrits :

gros paysan empaysanné, dont on raille les efforts pour parler le français en l'écorchant et à qui sa lourdeur, sa maladresse, son ignorance, son inadaptation au monde citadin valent d'être le héros favori des histoires drôles les plus typiquement paysannes.<sup>76</sup>

Par ailleurs, Alain Guillaumin, également sociologue, insiste sur la portée des textes littéraires qu'il ne faut pas négliger :

La bonne littérature ne saurait se substituer à la bonne sociologie, mais on ne saurait faire la bonne sociologie d'une société sans prendre en considération ce que nous en dit la bonne littérature et, en dépit ou à cause de sa propension à véhiculer les stéréotypes sociaux, la mauvaise également.<sup>77</sup>

Dans la mesure où les sociologues s'intéressent à l'image du paysan imposée par la société, il n'est pas anodin que le rapport d'une étude commandée par le gouvernement français en 2010 sur « La terre agricole et son exploitation » s'ouvre sur « L'image du paysan dans la littérature française ». L'analyste mandaté dans cette étude mentionne les

nombreux écrivains français, notamment du XIX<sup>e</sup> siècle [qui] ont consacré des œuvres importantes à la description de la vie dans les campagnes et plus particulièrement à celle des agriculteurs qui constituaient le fondement de la société de leur époque. Ces auteurs nous présentent un tableau contrasté de la vie paysanne, entre l'enjolivement et le misérabilisme.<sup>78</sup>

Force est de constater que le paysan est très présent dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle et que l'image ainsi projetée de la classe rurale laisse son empreinte sur la société. De fait,

---

<sup>76</sup> Pierre Bourdieu, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17-18, nov. 1977, p. 4.

<sup>77</sup> Alain Guillemin, « Maupassant, les paysans cauchois et la République. De la situation de l'anthropologie politique devant les accidents de la création littéraire », *Politix*, vol. 4, n° 15, 1991, p. 31.

<sup>78</sup> Hubert Bouchet, « La terre agricole et son exploitation », *Avis et Rapports du conseil économique, social et environnemental*, République française, 2010, p. 7.

après la Révolution de 1789, le poids démographique des ruraux leur confère une influence électorale non négligeable. Il importe donc pour les autorités en place de prendre en considération cette partie de la population.

De surcroît, la classe paysanne devient « l'image de l'obéissance, [puisqu'elle est soumise] aux lois naturelles, au travail régulier dans un univers baigné d'une foi intense qui s'oppose à la corruption des mœurs et à l'athéisme urbain<sup>79</sup> ». Le paysan peut donc servir de modèle au peuple français, et conséquemment, il devient un outil de propagande à des fins politiques. En l'occurrence, dès Napoléon III, la littérature régionaliste va être encouragée, car elle rentre dans le cadre de la politique, alors que l'empereur « a supprimé par décret le roman-feuilleton [...] pour écarter les problèmes les plus brûlants de l'heure<sup>80</sup> ».

### 3.1 *L'image du paysan dans la littérature du XIX<sup>e</sup> siècle*

Dès les prémisses de la littérature médiévale, l'image du noble, héros mythique, s'oppose à celle du paysan, « le vilain », grossier et vulgaire, souvent objet de risée. Bruno Hongre et Paul Lidsky ont constitué un dossier très complet sur la représentation du paysan dans la littérature française. Ils démontrent la force du discours collectif en portant notre attention sur le mot *vilain* qui très tôt, désigne le paysan :

vilain se réfère au départ à une réalité socio-économique - le vilain est un paysan qui vit sur la ville, le domaine rural- et qui est rapidement investi d'une tonalité morale. Est vilain celui qui est porteur de toutes les bassesses, de tous les sentiments grossiers et vulgaires.<sup>81</sup>

Les deux chercheurs attestent d'une abondante littérature illustrant le paysan particulièrement à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au XX<sup>e</sup> siècle (1870-1970)<sup>82</sup>. Durant cette période,

---

<sup>79</sup> Bruno Hongre, Paul Lidsky, *Le paysan dans la littérature française : réalité ou mythe?*, Sèvres, Centre international d'études pédagogiques, mai-juin 1970, p. 89.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>82</sup> *Ibid.*, p. 1.

divers mouvements littéraires se succèdent notamment le romantisme et le réalisme. Victor Hugo, dans la préface de *Cromwell*, en 1827, pose les règles de la dramaturgie romantique, parmi lesquelles l'importance de mélanger les genres, c'est-à-dire de ne pas omettre le grotesque, renversant ainsi les codes établis, notamment ceux du langage adopté par l'écrivain dans sa création littéraire.

Dès lors, deux discours alternent, entre le réalisme de Zola, Maupassant et Balzac intransigeants envers les paysans et le romantisme de Hugo ou encore de George Sand. Le mouvement romantique rustique auquel est rattachée Sand affirme « l'opposition corruption urbaine/santé rustique [et propose comme] antidote aux basses classes agitées des villes, le modèle du bon paysan moral, pieux, travailleur et respectueux de l'ordre social<sup>83</sup> ». Pour les Rustiques, le paysan, dont l'image est associée à la nature dans la vision idyllique qu'on présente de lui, devient un symbole universel et intemporel : son rôle dans la société est nécessaire à la survie de l'humanité puisqu'il la nourrit, et ceci depuis la naissance de la civilisation. En somme, le travailleur de la terre représente des valeurs traditionnelles ancestrales. George Sand fait alors de ses romans « égalitaires, un outil de propagande<sup>84</sup> » pour lutter contre l'injustice et mettre en valeur le paysan. L'auteure affirme ses positions politiques en dénonçant dans ses écrits littéraires « l'industrialisation et ses conséquences visibles [ainsi que] l'exploitation de l'homme par l'homme<sup>85</sup> ». Par ailleurs, avec ses romans champêtres, Sand s'inscrit directement dans la lignée des romantiques à la recherche de l'idéal. Effectivement, selon l'auteure, « l'art n'est pas une étude de la réalité positive; c'est

---

<sup>83</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>84</sup> Bernard Hamon, *George Sand et la politique, « cette vilaine chose... »*, Paris, L'Harmattan, 2001, p.189.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 190.

une recherche de la vérité idéale<sup>86</sup> ». En ce sens, Sand va au-delà du roman rustique ou régionaliste et se rapproche de l'écriture mystique.

Le romantisme de George Sand reste très éloigné du réalisme de Balzac, ainsi que du naturalisme de Zola. Alors que Sand présente « une image idéalisée des paysans [...], la représentation dite réaliste [est] extrêmement péjorative<sup>87</sup> ». Et effectivement, Zola pour dénoncer le mouvement romantique déclare qu'« il vaudrait beaucoup mieux étudier les paysans et tâcher de nous les montrer franchement tels qu'ils sont, sans rêver de nous les rendre littéraires et épiques<sup>88</sup> ». Loin de faire rêver leurs lecteurs sur le statut du paysan, Zola transforme « la ferme en un lieu propice de dévergondage » alors que Balzac voit « dans le campagnard un brigand menaçant pour l'ordre social<sup>89</sup> ».

Quant à Maupassant, même si Alain Guillemin, sociologue, admet que la figure la plus souvent représentée par l'auteur réaliste est celle du paysan méprisé et ridiculisé, le sociologue soutient que l'auteur présente un portrait diversifié du paysan, contrairement aux autres écrivains. Maupassant connaît bien la Normandie, en particulier le Pays de Caux, puisqu'il a passé toute son enfance dans la campagne cauchoise, de même que Sand a grandi en se mêlant aux enfants berrichons. Guillemin affirme que l'auteur des *Contes normands* s'est appliqué à représenter « toutes les couches paysannes de la société cauchoise [et ne noircit pas] systématiquement ses modèles<sup>90</sup> ». En revanche, Hongre et Lidsky, s'ils conçoivent que Maupassant est « moins féroce que Balzac », pensent que les paysans cauchois sous la plume de l'écrivain sont dans l'ensemble « ridicule[s] ou peu

---

<sup>86</sup> George Sand, *La Mare au diable*, Paris, Livre de poche, [1846] 1995, p. 29.

<sup>87</sup> Élisabeth Pillet, « Gaston Couté, ou la parole aux paysans sur les scènes parisiennes », *Le mouvement social*, n° 60, Paris-Province 1900, juil.-sept. 1992, p. 126.

<sup>88</sup> Émile Zola, *Les romanciers naturalistes*, Paris, Charpentier éditeur, 1881, p. 370.

<sup>89</sup> Paul Vernois, *Le roman rustique de George Sand à Ramuz. Ses tendances et son évolution (1860-1925)*, Paris, Librairie Nizet, 1962, p. 17.

<sup>90</sup> A. Guillemin, *loc.cit.*, p. 25.

engageant[s]<sup>91</sup> » et sont la plupart du temps décrits sous un aspect physique « grotesque [et] animalier » :

- (1) [...] sa figure brune, maigre, laide, édentée, montrait cette physionomie sauvage et brute qu'ont souvent les paysans.<sup>92</sup>
- (2) C'était un maigre enfant haut sur jambes, très sale, coiffé de cheveux roux, épais, durs et hérissés. [...] Et une haine grandissait en son esprit confus d'enfant, une haine de paysan rapace, de paysan sournois, féroce, brutal et lâche.<sup>93</sup>

Hongre et Lidsky concluent que Maupassant « sous un air bonhomme et très réaliste, [...] participe de la vision traditionnelle du paysan bête et méchant<sup>94</sup> ».

En somme, qu'ils soient Réalistes ou Romantiques, les écrivains du XIX<sup>e</sup> siècle manipulent allègrement la figure du paysan. Dans la mouvance de ces grands courants littéraires, le mouvement félibre, impulsé par les auteurs de la moitié sud de la France, l'exploite également. Ce sont alors les particularismes régionaux des pays d'oc qui sont mis en valeur dans la littérature.

### 3.2 *La révolte félibre et le réveil littéraire des provinces*

Dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que la capitale française exerce un pouvoir dominant sur les régions, certains esprits s'échauffent devant cette réalité. Frédéric Mistral prend la tête du mouvement du Félibrige dont l'objectif est de redonner un essor à la littérature en langue d'oc<sup>95</sup>. Selon Mistral, il est impératif de retrouver sa langue maternelle, car selon lui, « Qui tient la langue, tient la clef des chaînes qui délivre un peuple<sup>96</sup> ». L'écrivain provençal met en avant « les principes démocratiques qui amènent le peuple,

<sup>91</sup> B. Hongre, P. Lidsky, *op.cit.*, p. 76.

<sup>92</sup> Maupassant, « Le vieux », *Contes du jour et de la nuit*, Paris, Ollendorf, 1903, p. 27.

<sup>93</sup> Maupassant, « Coco », *Boule de suif, La maison Tellier*, Paris, Gallimard, collection « Folio », 1973 [revue *Le Gaulois*, 21 janvier 1884], p. 311-312.

<sup>94</sup> B. Hongre, P. Lidsky, *op.cit.*, p. 77.

<sup>95</sup> A. Lodge, *op.cit.*, p. 284.

<sup>96</sup> A. Praviel, *op. cit.*, p. 126.

devenu souverain, [à prendre] le pouvoir avec sa langue et sa culture<sup>97</sup> ». Par contre, il est clair que les représentants du mouvement font partie de la classe dominante, cultivée et éduquée en langue française. Mistral déplore la volonté des classes populaires à abandonner leur langue d'origine au profit du français. Par contre, le rôle des auteurs félibres ne se limite pas seulement à sauver la langue d'oc, puisqu'ils ont la volonté de la purifier.

La stratégie avouée de Mistral est de « faire rebasculer les élites d'oc vers leur langue originelle » pour ensuite orienter le peuple, « ce troupeau de Panurge » à suivre l'exemple des intellectuels<sup>98</sup>. Il est manifeste que le mouvement des Félibres souhaite reconstituer la langue des troubadours plutôt que de sauvegarder la langue d'oc telle que parlée à l'époque. Or, les dialectologues, qui agissent dans l'urgence de récolter les parlers qui disparaissent, entrent en désaccord avec les Félibres, car « l'on ne peut songer à sauver les parlers condamnés, et la science n'a rien à gagner à une restauration qui les transformerait en langues littéraires<sup>99</sup> ». En outre, la France déchue par la guerre de Prusse n'a d'autres choix que de se réinventer, car elle n'a plus la liberté de revendiquer la position de modèle universaliste qu'elle pensait détenir depuis plusieurs siècles. Conséquemment, il importe plus que jamais d'affirmer l'unité nationale. Or, le mouvement des Félibres tend à scinder la France en deux, puisqu'il se réclame d'une autre langue que le français. Malgré tout, le Félibrige demeure inspirant pour certains auteurs et s'inscrit dans un élan régionaliste qui va se propager à grandeur de l'Hexagone.

Les écrivains provinciaux du nord, inspirés par leurs congénères du sud, concentrent leurs efforts afin d'alimenter une image rurale idyllique. « Le réveil des provinces » entraîne

---

<sup>97</sup> P. Martel, *loc.cit.*, p. 107.

<sup>98</sup> *Ibid.*, p. 107.

<sup>99</sup> Mario Roques, *Notice sur l'Atlas linguistique de France*, 1903, cité par P. Martel, *loc.cit.*, p. 116.

un grand nombre de jeunes provinciaux, qui ont désormais accès à l'éducation, à mettre en valeur la culture et la littérature régionale.

En 1915, Armand Praviel, écrivain et journaliste, résume bien le contexte littéraire : la province voue une admiration sans bornes aux productions littéraires de Paris, tandis que la capitale française « considère la province avec une indulgente sympathie<sup>100</sup> » en reconnaissant le talent de certains écrivains régionalistes. Les auteurs des ouvrages sur les patois sont généralement des notables, puis dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, des instituteurs. Ordinairement, ils n'emploient pas le langage qu'ils retranscrivent, car ils ne sont pas paysans, mais ils le connaissent. Ils se positionnent alors comme un instrument de mémoire pour la postérité<sup>101</sup> même si leur entreprise reste principalement littéraire.

Cependant, parallèlement à une littérature patoise régionaliste, va se développer une littérature régionaliste écrite en français. L'image nostalgique de la campagne française qui va ressortir de ces œuvres régionales françaises se prolongera par l'entremise des ouvrages scolaires. Et vice versa, le « roman rustique social » colporte les valeurs morales et républicaines enseignées à l'école<sup>102</sup>. Et en effet, après la défaite française de 1870, les enfants scolarisés découvrent « la littérature française à travers des extraits d'œuvres régionalistes<sup>103</sup> ». L'objectif premier de cette littérature écrite en français est de valoriser la campagne et la vie rurale en général plutôt qu'une région précise<sup>104</sup>. Peu à peu, la période régionaliste transforme le paysan « vilain besogneux [en un] artisan essentiel à la civilisation,

---

<sup>100</sup> A. Praviel, *op. cit.*, p. 5.

<sup>101</sup> J. Chaurand, *op. cit.*, p. 573.

<sup>102</sup> É. Pillet, *loc. cit.*, p. 126.

<sup>103</sup> Anne-Marie Thiesse, « La littérature régionaliste en France (1900-1940) », p. 60.

<sup>104</sup> *Id.*, « Le mouvement littéraire régionaliste (1900-1945) », *Ethnologie française*, tome 18, n° 3, Presses Universitaires de France, juil.-sept. 1988, p. 230.

son travail l'élève au rang d'artiste et de penseur. Le premier, il a transformé la nature en culture dans tous les sens de ces mots<sup>105</sup> ».

Dans l'entre-deux-guerres, l'école de la République entretient un engouement de plus en plus grand pour les particularités régionales<sup>106</sup>. Dans les manuels scolaires, la langue locale s'illustre davantage par la représentation de quelques mots et expressions, au même titre que sont présentées la géographie, l'histoire et les particularités des habitants de chaque province<sup>107</sup>. Les auteurs mis à l'étude dans les écoles sont rustiques ou régionalistes : George Sand, Émile Moselly, Eugène Le Roy (auteur de *Jacquou le Croquant*), René Bazin<sup>108</sup>, ou encore Pérochon, Pergaud (auteur de *La guerre des boutons*) en font partie<sup>109</sup>. Dans la plupart des cas, ces romans régionalistes « tentent de donner une impression, par leur écriture, du parler populaire régional<sup>110</sup> ». Les auteurs se contentent de livrer au lecteur quelques termes régionaux pour donner la couleur locale, sachant que « toléré lorsqu'il est modéré, l'usage de termes régionaux déchaîne la critique quand l'écrivain y recourt abondamment<sup>111</sup> ».

À la littérature régionaliste, s'ajoute un grand nombre de revues provinciales<sup>112</sup> qui ont vu le jour grâce à la politique de la Fédération Française Régionale<sup>113</sup>. En 1924, la revue *La Renaissance provinciale* créée par la *Société des Écrivains de Province* met sur pied une « Académie Goncourt de Province » afin de soutenir la littérature régionale écrite en

---

<sup>105</sup> B. Hongre, P. Lidsky, *op.cit.*, p. 155.

<sup>106</sup> Anne-Marie Thiesse, « Le mouvement littéraire régionaliste (1900-1945) », p. 230.

<sup>107</sup> *Id.*, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, p. 110.

<sup>108</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>109</sup> Anne-Marie Thiesse, « La littérature régionaliste en France (1900-1940) », p. 60, note de bas de page n° 11.

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>111</sup> *Ibid.*

<sup>112</sup> Anne-Marie Thiesse, « L'invention du régionalisme à la Belle Époque », p. 11-32.

<sup>113</sup> *Id.*, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste entre la Belle Époque et la libération*, p. 98

français<sup>114</sup>. Les œuvres du terroir qui mettent en scène le paysan et son environnement remportent alors de nombreux prix littéraires<sup>115</sup>. Entre 1900 et 1925, la majorité des romans qui obtiennent les prix Goncourt, Fémina et Renaudot sont régionalistes<sup>116</sup> : le prix Goncourt est remis en 1907 à Moselly, puis en 1911 à Alphonse de Chateaubriand, en 1912, à André Sauvignon, en 1913, à Marc Adler, en 1920 à Ernest Pérochon, etc. D'autres auteurs régionalistes remportent les prix Fémina et Renaudot dans les années 1910 et 1920<sup>117</sup>.

Somme toute, la volonté de mise en valeur de la grande patrie par l'entremise de la petite patrie sous la Troisième République a conduit à « une représentation nostalgique et idéalisée d'un monde révolu<sup>118</sup> ». Par conséquent, la République contribue à l'anéantissement de la réalité du monde rustique pour le remplacer dans l'imaginaire collectif des citoyens français par un monde paradisiaque. Thiesse résume la démarche des autorités quand elle affirme que « les cultures des groupes dominés n'accèdent à la légitimité et à la reconnaissance que lorsque les évolutions économiques et sociales en ont détruit les fondements<sup>119</sup> ». Dans la mesure où le monde rural et sa version idyllique sont valorisés par rapport à la réalité des régions, il convient de penser que la volonté de revitalisation du folklore paysan a servi une cause politique. En somme, le « réveil des provinces » est aussi le réveil culturel au cours duquel « le français a gagné<sup>120</sup> », puisque les mots patois représentés un tant soit peu dans la littérature régionaliste saluée par le gouvernement sont relégués peu à peu au folklore, donc ils n'appartiennent plus au présent.

---

<sup>114</sup> *Id.*, « La littérature régionaliste en France (1900-1940) », p. 55.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>116</sup> Anne-Marie Thiesse, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste de langue française entre la Belle Époque et la Libération*, p. 201-202.

<sup>117</sup> *Id.*, « La littérature régionaliste en France (1900-1940) », p. 57.

<sup>118</sup> *Id.*, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, p. 120.

<sup>119</sup> *Ibid.*, p. 120.

<sup>120</sup> M. Reberieux, *op. cit.*, p. 6.

C'est à l'aube de la Deuxième Guerre mondiale que le mouvement régionaliste est en pleine expansion et trouve un écho dans le discours nazi qui récolte ainsi les fruits d'un régionalisme qui s'est bâti tranquillement :

[Selon le Führer dans *Mein Kampf*, p. 233-234], les Allemands étaient un peuple plus avancé parce que leurs « ancêtres étaient tous paysans ». Mais le pays souffrait d'une industrialisation excessive et « nuisible », provoquant « l'affaiblissement de la paysannerie ». Pour Hitler, « une classe paysanne saine est le fondement de la nation... Une lignée solide de petits paysans a été de tout temps la meilleure protection contre tous les maux de la société ». Le futur de l'Allemagne, proclamait-il en 1933, « dépend exclusivement de la conservation de la paysannerie ». [...] Pour les nazis, le Juif était le citadin par excellence. Une pensée antiurbaine renforçait la virulence de leur antisémitisme.<sup>121</sup>

Par conséquent, l'engouement rural en France est renforcé pendant la Deuxième Guerre mondiale, et Pétain, sous l'occupation allemande, incite fortement au retour à la terre. Le Maréchal procède à la création du prix littéraire Sully-Olivier de Serres pour « encourager, soutenir et récompenser la littérature consacrée à la vie paysanne<sup>122</sup> ».

La conscience collective va dès lors associer le gouvernement de Pétain avec la littérature régionaliste. Il est probable que cette association d'idées ait nui au mouvement qui a été ignoré dans les « Histoires de la littérature française publiées depuis la Dernière Guerre mondiale<sup>123</sup> ». Il en est de même en ce qui concerne la littérature patoisante, aussi imposante fût-elle. Au demeurant, les Normands laissent une œuvre importante qui a largement participé du « réveil des provinces ».

---

<sup>121</sup> Ben Kiernan, « Hitler, Pol Pot et le Pouvoir hutu : Thèmes distinctifs de l'idéologie génocidaire », *L'holocauste et les Nations Unies, programme de communication* [en ligne], p. 23. [http://www.un.org/french/holocaustremembrance/docs/thematic\\_articles.pdf](http://www.un.org/french/holocaustremembrance/docs/thematic_articles.pdf) [Les Nations Unies], consulté le 19 juin 2012.

<sup>122</sup> Anne-Marie Thiesse, « La littérature régionaliste en France (1900-1940) », p. 61.

<sup>123</sup> *Ibid.*, p. 63.

#### 4. La production littéraire normande

René Lepelley, linguiste, spécialiste de la langue normande, décrit ainsi les textes qui appartiennent à la littérature patoisante : « leurs auteurs [les] ont conçu[s] d'une part comme œuvre littéraire et [...] d'autre part [les ont] écrit[s] volontairement dans un mode d'expression autre que le français central ou standard<sup>124</sup> ». De sorte qu'il écarte d'emblée la littérature du Moyen-âge, car « les écrivains normands de cette période ont toujours cherché à écrire en français, qu'il s'agisse de la forme parisienne ou de la forme utilisée à Londres et traditionnellement appelée "anglo-normand"<sup>125</sup> ». Ainsi, il ne considère pas les œuvres médiévales comme dialectales, mais plutôt « à caractère dialectal<sup>126</sup> ».

De même, Fernand Lechanteur, linguiste et ethnologue normand reconnu, considère comme « littérature dialectale, [...] les productions volontairement patoises<sup>127</sup> » et estime que ce n'est pas avant le XVI<sup>e</sup> siècle que le langage local est employé dans la littérature et ce, « à des fins drolatiques<sup>128</sup> » avec le langage *purin*.

##### 4.1 Les œuvres puriniques

*Purin* vient du verbe *purier*, qui couvre deux définitions dans le *Dictionnaire du moyen français*<sup>129</sup> soit « égoutter » et « pourrir ». En Normandie, au XVII<sup>e</sup> siècle et au XVIII<sup>e</sup> siècle, le terme *purin* désigne plus particulièrement l'ouvrier teinturier qui égouttait les tissus

<sup>124</sup> René Lepelley, *La Normandie dialectale*, France, Université de Caen, 1999, p. 123.

<sup>125</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>126</sup> René Lepelley, *Paroles de Normands : textes dialectaux du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Caen, Presses Universitaires de Caen, Éditions Corlet, 1995, p. 10.

<sup>127</sup> Fernand Lechanteur, « La littérature patoise en Normandie » [1955], dans Charles Guerlin de Guer et Fernand Lechanteur, *La littérature patoisante*, Brionne, Montfort, 1984, p. 8.

<sup>128</sup> *Ibid.*, p. 10.

<sup>129</sup> « *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)* », *Centre national de ressources textuelles et lexicales* [en ligne], <http://www.cnrtl.fr/definition/dmf/PURER>, site consulté le 18 juillet 2012.

fraîchement teints<sup>130</sup>. Francis Yard (1876-1947), fils de paysans et poète normand, offre une autre explication du terme : « On appelait jadis purins les teinturiers de Rouen, parce qu'ils employaient de l'urine humaine pour fixer leur teinture<sup>131</sup> ». Le terme *purin* évolue au XIX<sup>e</sup> siècle pour désigner ce qui appartient au petit peuple de Rouen<sup>132</sup>. Le langage *purin*, « dit [aussi] *gros-normand*<sup>133</sup> » devient alors synonyme du langage populaire urbain rouennais, mélange de dialecte cauchois et de français. Il est concentré dans les quartiers de Rouen tels que le quartier St Vivien, le quartier St Nicaise et celui de la Croix-de-Pierre comme le mentionne un texte en purin du XVIII<sup>e</sup> siècle : « Quand j'ai rechu l'écrit quo mavez enviai, J'étois campé tout drait à ste crouas de pierre<sup>134</sup> (c'est le lieu où tous les purins de la ville s'assemblent)<sup>135</sup> ». Le quartier de la Croix-de-Pierre connaît de nombreuses vagues de population paysanne cauchoise sans cesse renouvelée depuis la période haute-moyenâgeuse<sup>136</sup>. L'exil des ruraux au début du XIX<sup>e</sup> siècle entraîne le surpeuplement des villes qui deviennent alors très sensibles aux crises économiques; les jeunes y sont confrontés aux problèmes de chômage et de délinquance. En outre, après la Deuxième Guerre mondiale, le quartier de la Croix-de-Pierre fait l'objet d'une attention particulière, car il est reconnu pour sa pauvreté, son insalubrité et ses problèmes de délinquance<sup>137</sup>. Aujourd'hui encore, les mémoires sont marquées par les « Titis » de la Croix-de-Pierre, au même titre qu'on parlait

---

<sup>130</sup> René Lepelley, « Les écrivains normands de l'âge classique et le goût de leur temps », *Actes du colloque organisé par le Groupe de recherches sur la littérature française des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles*, Université de Caen, 1980, Cahier des Annales n° 14, Caen, 1982, p. 121.

<sup>131</sup> Francis Yard, *Le parler normand entre Caux, Bray et Vexin*, Fontaine-le-Bourg, [1939], 2009, p. 305.

<sup>132</sup> R. Lepelley, *loc.cit.*, p. 121.

<sup>133</sup> F. Lechanteur, *op.cit.*, p. 12.

<sup>134</sup> Anonyme, *Lettres de deux paysans normands sur la guerre de la succession d'Espagne : pièces inédites en langage purin*, publiées par Julien Félix, Rouen, Société des Bibliophiles normands, 1881.

<sup>135</sup> Julien Félix, note de bas de pages n° 6, dans Anonyme, *op.cit.*

<sup>136</sup> F. Lechanteur, *op.cit.*, p. 13.

<sup>137</sup> Voir Sophie Victorien, *Jeunesses malheureuses, jeunesses dangereuses*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011 et Jean-Claude Caron, Annie Stora-Lamarre, Jean-Jacques Yvoret, *Les années mal nées, jeunesse et délinquance urbaine en France et en Europe, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles : actes du Colloque international Besançon, 15, 16 et 17 novembre 2006*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008.

des « Titis parisiens », les gamins des rues, immortalisés par le peintre Francisque Poulbot. Ces jeunes « Titis » de la Croix-de-Pierre avaient la réputation de mauvais garçons s'exprimant dans un langage particulier, tout comme les « Titis » parisiens sont reconnus pour leur argot. Le quartier est donc resté marqué longtemps par le langage de ses habitants, à commencer par le purin.

La première œuvre purinique, *Friquassée crotestyllonnée*, en 1552, se veut « un pot-pourri des bruits de la rue, d'un salmigondis d'incipit de comptines, d'appels, de jeux, de cris d'écoliers et de formules diverses<sup>138</sup> ». Les extraits qui suivent donnent un aperçu du texte qui est décousu et fait état de scènes de vie populaires brièvement décrites dans un vocabulaire parfois grossier. Le chanteur reconnaissant son « mérite littéraire fort mince<sup>139</sup> », lui attribue un intérêt purement dialectique.

**(1) Version originale<sup>140</sup>**

A la tire queuë!  
Va te quier et cauffer baire de l'eau.  
Ma mere men petit frere à fait ca ca,  
A ces garets, et bien torche ly le cul.

**(2) Version moderne<sup>141</sup>**

A la tire queue !  
Va-t'en chier, te chauffer et boire de l'eau.  
Ma mère, mon petit frère a fait caca  
Sur ses jarrets ! Eh bien, torche-lui le cul.

Quant à René Lepelley, il reconnaît d'abord David Ferrand<sup>142</sup> et ensuite Louis Petit<sup>143</sup> comme les premiers auteurs d'œuvres dialectales de langue normande au XVII<sup>e</sup> siècle. Les deux auteurs originaires de Rouen ont choisi le langage purin, même s'ils s'expriment habituellement dans un langage académique. L'œuvre de Ferrand reste un des meilleurs témoins de la vie ouvrière du XVII<sup>e</sup> siècle, il n'en demeure pas moins qu'on lui a reproché sa basse vulgarité<sup>144</sup>. L'auteur purin d'origine bourgeoise s'affaire à commenter l'actualité

<sup>138</sup> F. Lechanteur, *op.cit.*, p. 12.

<sup>139</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>140</sup> Anonyme, *La Friquassée crotestyllonnée* commentée par Epiphane Sidredoux avec une préface de Prosper Blanchemain, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1878.

<sup>141</sup> Epiphane Sidredoux dans Anonyme, *op.cit.*

<sup>142</sup> David Ferrand, *Inventaire général de la Muse normande*, Rouen, Cagnard et Lestringant, 1891[1655].

<sup>143</sup> Louis Petit, *La Muse normande*, Rouen, Le Brument, 1853 [1658].

<sup>144</sup> Adolphe Van Bever, *Les poètes du terroir*, Paris, Delagrave, 1919, p. 369.

rouennaise tout en se portant à la défense du peuple victime des « soudards coureux de bouguenette (prétentaine<sup>145</sup>) qui vont glumant (dérobant) la poule et le pouchin des bonnes gens qui labourent la terre<sup>146</sup> ».

Quant à Louis Petit, il s'exerce davantage dans la poésie amoureuse<sup>147</sup>, c'est ainsi qu'il s'adresse à Cupidon :

Chu morvelié\* d'amour, chu glorieus, ste beste (\*petit morveux)  
Tire contre men cœur atout sen arbaleste,  
Ainchin qui tirerait dessus un papeguay\* (\*perroquet)<sup>148</sup>

Étienne-Henri Charamon, linguiste et président de l'association de l'Université Rurale Cauchoise, présente d'autres textes qui démontrent également que le purin tend à devenir « le véhicule pratique et efficace des contestataires<sup>149</sup> » au nom du peuple. Et au XVIII<sup>e</sup> siècle, sans équivoque, le langage purinique s'affirme dans cette fonction. D'abord timidement à travers la lettre dans laquelle deux paysans qui s'objectent à participer à la guerre de succession d'Espagne sont mis en scène :

Y vaut bian mieux ytout rester à sa maison  
Que d'aller sottement bian louant faire la guerre  
Où d'un coup de fusil nos est jetté par terre.<sup>150</sup>

Puis, de façon plus virulente, le poème le *Coup d'œil purin ou Conversation entre quatre personnes du bas peuple de la ville de Rouen* en 1773 s'en prend ouvertement aux ministres du roi Louis XV<sup>151</sup>. Gabriel-Jean Gervais et/ou Louis-Auguste Dambourney seraient les

<sup>145</sup> Courir la prétentaine : faire des escapades amoureuses; « lexicologie », *Centre de ressources textuelles et lexicales* [en ligne], <http://www.cnrtl.fr/definition/pretentaine>, consulté le 31 mai 2012.

<sup>146</sup> F. Lechanteur, *op.cit.*, p. 18.

<sup>147</sup> R. Lepelley, *loc.cit.*, p. 121-130.

<sup>148</sup> René Lepelley, *La Normandie dialectale*, p. 128.

<sup>149</sup> Étienne-Henri Charamon, « La production littéraire cauchoise : vitalité et modernité », dans Mari C. Jones et Thierry Bulot (dir.), *Sociolinguistique de la langue normande, pluralité, normes, représentations*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 106-107.

<sup>150</sup> Anonyme, *Lettres de deux paysans normands sur la guerre de la succession d'Espagne*.

<sup>151</sup> É.-H. Charamon, *loc.cit.*, p. 108.

auteurs (ou l'auteur)<sup>152</sup> de cette satire, resté(s) sous l'anonymat alors qu'il(s) s'adresse(nt) au roi pour dénoncer les collecteurs d'impôt. L'auteur a imité « les intonations et les tournures [de la langue] parlée du petit peuple de Rouen<sup>153</sup> » pour parler en son nom :

J'vos nourrissons, et c'est benn juste,  
 Pis qu'o zett'Rouai, qu'osiés l'pus gras  
 Mais qu'un pors diable s'tarabuste  
 Pou gaver tou vo Mangerias, (dissipateurs; puis collecteurs d'impôt)  
 Est-che aveuc la louai qu'ch s'ajuste?  
 Guaités-y benn, mordié, n'faut pas  
 Qu'j'crevions d'faim pou vo pourcias.<sup>154</sup>

*Le Coup d'œil purin* demeure le dernier ouvrage en langage purinique qui est parvenu jusqu'à nous. Après la Révolution, la campagne d'anéantissement des patois insufflée par l'Abbé Grégoire sévit également en Normandie. Par conséquent, la production des œuvres littéraires à caractère dialectal normand s'éteint.

#### 4.2 *Le réveil de la province normande*

Au XIX<sup>e</sup> siècle, le « réveil des provinces » est amorcé en Normandie grâce à la production littéraire des îles anglo-normandes. Après la bataille remportée par Guillaume le Conquérant, Duc de Normandie, à Hasting en 1066, les îles, parmi lesquelles Jersey et Guernesey, font partie du Duché de Normandie, même si aujourd'hui l'Angleterre en a repris possession. De cette invasion normande en Angleterre est né l'anglo-normand qui a donné lieu à de nombreuses œuvres littéraires au Moyen-âge<sup>155</sup>. Lepelley dresse une liste d'auteurs anglo-normands du XIX<sup>e</sup> siècle en s'attardant particulièrement sur Philippe Le Sieur-Mourant<sup>156</sup>, alors que Lechanteur n'a que des éloges pour Georges Carey Métivier<sup>157</sup>. La

---

<sup>152</sup> *Ibid.*, p. 109.

<sup>153</sup> Pascal Bouchard, *Nouveau dictionnaire cauchois à vocations encyclopédique, étymologique, analogique*, Seine-Maritime, Bertout, 1979, p. II.

<sup>154</sup> René Lepelley, *La Normandie dialectale*, p. 130.

<sup>155</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>156</sup> *Ibid.*, p. 131-133.

productivité grandissante de la littérature des îles anglo-normandes s'explique par la menace de la prédominance des Anglais ainsi que par l'impact de la révolution industrielle sur le patrimoine culturel et traditionnel<sup>158</sup>. Les auteurs insulaires, au demeurant érudits, mettent en valeur la vie des paysans dans leurs créations littéraires. Lechanteur s'attarde sur la littérature dialectale des îles<sup>159</sup> parce qu'elle a, selon lui, ouvert la voie « à la grande renaissance dialectale<sup>160</sup> » sur le continent. Et effectivement, en Normandie, à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, les premiers auteurs patoisants s'expriment d'abord dans le Cotentin et dans la Manche, les régions les plus proches de l'Angleterre.

Lepelley dresse une liste non exhaustive des auteurs patoisants de la Belle Époque tout en précisant qu'il ne cite que les œuvres qui sont restées dans la mémoire des Normands<sup>161</sup> (dont fait partie *Les Terreux*, l'œuvre phare de Gaston Demongé). Il détermine quatre genres d'écriture dans la littérature cauchoise qu'il estime très prolifique en comparaison aux autres régions normandes<sup>162</sup>. Il recense d'abord les œuvres écrites entièrement en patois (dialogues et narration), puis celles qui introduisent le parler patois dans les dialogues des paysans, ensuite les productions en français régional (qui peut être compris de tous les français, mais qui reste marqué par le vocabulaire local), et enfin, les écrits en « patois francisé<sup>163</sup> ». Lepelley situe Gaston Demongé (en ce qui concerne son œuvre *Les Terreux* de 1925) dans la première catégorie, car la narration est le plus souvent en patois comme dans l'extrait qui suit :

---

<sup>157</sup> F. Lechanteur, *op.cit.*, p. 29-31.

<sup>158</sup> C. Bougy, *op.cit.*, p. 130.

<sup>159</sup> F. Lechanteur, *op.cit.*, p. 28-36.

<sup>160</sup> *Ibid.*, p. 36

<sup>161</sup> René Lepelley, *La Normandie dialectale*, p. 136-144.

<sup>162</sup> *Ibid.*, p. 136.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 141.

Tout baillant a'corneuilles, il i répdit sans i réponde :  
-Vos gants? Vos gants?... No verra...<sup>164</sup>

Un des amis proches de Demongé, Jehan Lepovremoyne, fait partie de la deuxième catégorie; alors que la narration est en français, l'auteur respecte les niveaux de langage de ses personnages dans l'extrait suivant :

À la collation, une servante apporta dans un panier un gros bout de pain, une tasse de beurre et un pot de cidre.  
-Est-y point le tit'Hamel? Quéqu'tu fais par là, man pé?  
Et lui répondit encore :  
-Ma mère m'a battu.  
-Tu le connais? Questionna le berger.  
-Mais oui, est le tit gars à Jean Hamel, l'homme à la Bochelette qu'est morte presque en couches, et pi li qu'est mort itou la tête sous sa « Cahette ». <sup>165</sup>

Le français régional est illustré comme suit par Charles Boulen qui « par l'accumulation des termes locaux donne rapidement un caractère dialectal à la phrase <sup>166</sup> » :

Qui passe en la cavée où la vatte (boue très délayée) roula  
Les grès et les cailloux quand l'orage croula?  
C'est le cacheux de vaque aux sabots à bottines  
Qui court au marché franc, frileux sous sa ratine;<sup>167</sup>

Et le cauchois francisé est représenté par l'écriture de Paul Deslesque, homme de scène reconnu dans le Pays de Caux, dont voici un aperçu :

A répdit tout du pareil à sa mé et à tous ses parents.  
À la fin de tout, a leur a dit d'un coup : « Je garde ma fleur d'oranger pour mon divin époux!  
V'là tout le monde qui s'met à gueuler : S'n'époux! A s'est mariée en catimini, sans l'dire à pièche!  
Ainsi! En v'là un' p'tite manante!<sup>168</sup>

De fait, nous constatons un écart de langage important dans l'écriture du patois, même s'il s'agit du même parler local, comme le cauchois. Somme toute, l'écriture des œuvres régionalistes de langue normande sous la Troisième République se veut diversifiée dans la

<sup>164</sup> Gaston Demongé, *Les Terreux*, Fécamp, Durand, 1925, p. 61-62. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *LT*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

<sup>165</sup> Jehan Lepovremoyne, *Les noces diaboliques*, Sotteville-lès-Rouen, A. Allais, 1974 [1929].

<sup>166</sup> Fernand Lechanteur, *La Normandie traditionnelle*, Coutances, OCEP, 1983, p. 128.

<sup>167</sup> Charles Boulen, « Qui passe en la cavée », cité par Gaston Demongé, *Les Terreux*, Fécamp, Durand et fils, 1955, p. 88.

<sup>168</sup> Paul Delesques, « La légende de Sainte Wigelforte », cité par Gaston Demongé, *Les Terreux*, 1955, p. 102.

mise en scène de la langue du paysan. D'aucuns choisissent un français régional, alors que d'autres privilégient les patois locaux.

Gaston Demongé, auteur normand du Pays de Caux, est un des écrivains patoisants du début du XX<sup>e</sup> siècle qui s'est illustré tout au long de la période prospère du mouvement régionaliste puisque son œuvre s'étale de 1907 à 1955. Le discours de cet auteur est particulièrement intéressant, car il s'inscrit dans le courant de la pensée régionaliste énoncée par Charles-Brun. L'analyse de l'écriture de Demongé durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle permettra d'observer les différentes approches qu'il adopte pour transcrire le patois cauchois de son entourage. Son œuvre est diversifiée et il verse autant dans la poésie française que dans la poésie patoise, mais il fait également varier la langue du paysan qu'il transcrit tour à tour en français ou en patois. Il choisit d'écrire certains contes, qui contribueront à sa notoriété, entièrement ou partiellement en patois. En observant plus particulièrement ses choix de langage, nous pourrions analyser la portée de ces œuvres régionales d'un point de vue linguistique et littéraire.

## Chapitre II

### Gaston Demongé, écrivain cauchois

Gaston Demongé s'inscrit dans la mouvance régionaliste de la Belle Époque comme de nombreux auteurs normands. Afin de comprendre l'approche régionaliste de son écriture, il importe de retracer en premier lieu la biographie de l'auteur cauchois et de cerner l'environnement familial et socioprofessionnel dans lequel il a évolué, sachant qu'il a exercé le métier de chroniqueur.

Dans un deuxième temps, la présentation de son travail littéraire diversifié complètera le portrait de l'écrivain. Nous verrons que Demongé exprime ses positions sur le patois, le paysan, la religion et la nature normande à travers sa création littéraire.

En dernier lieu, les témoignages de ses proches, ainsi que l'accueil réservé à son œuvre sauront compléter l'image de l'homme et de l'écrivain que Gaston Demongé a gravée dans les mémoires.

#### *1. La biographie de Gaston Demongé*

##### *1.1 Généalogie<sup>169</sup>*

Gaston Demongé est né à Fécamp dans le Pays de Caux en 1888 et y meurt en 1973. Il est le cinquième d'une famille de huit enfants. La famille Demongé descend d'une famille d'artistes (les Chardigny). Barthélémy François Chardigny a épousé à Marseille en 1800 Rose Demongé. Cette dernière est certainement la fille ou petite-fille de Gaspard Demongé,

---

<sup>169</sup> Richard Demongé, le petit-neveu de Gaston Demongé, s'est avéré un allié précieux dans la recherche que nous avons effectuée sur le poète normand.

« qui fut seigneur de Caire et de Puimichel au pays de Provence<sup>170</sup> » et auquel Gaston Demongé dédicace son livre *Les Terreux* édité en 1955. Gaspard, secrétaire du roi en la chancellerie de Provence, est mort en 1726<sup>171</sup>. Sculpteur de renom, Chardigny est né à Rouen, en 1757 et décédé à Paris en 1813. Il a obtenu le grand prix de sculpture à l'Académie royale de Paris en 1782 et après un séjour à Rome, il a travaillé et vécu en Provence<sup>172</sup>. Ses œuvres sont représentées entre autres aux musées d'Aix-en-Provence et du Louvre. Il fait l'objet de la deuxième dédicace de Gaston Demongé en 1955.

Son fils Pierre Joseph Demongé dit Chardigny est né à Aix-en-Provence en 1794 et il était également sculpteur et peintre. Le nom de Demongé lui a été octroyé alors qu'il avait besoin d'un acte administratif pour rejoindre son père à Paris en 1807. À la naissance du fils de Pierre Joseph (Jean-Baptiste Édouard né à Aix-en-Provence<sup>173</sup> en 1817), l'officier d'état civil oubliera de mettre « dit Chardigny ». C'est la raison pour laquelle la lignée du célèbre sculpteur Barthélémy François Chardigny porte le nom aujourd'hui des Demongé<sup>174</sup>.

Depuis Barthélémy François Chardigny, tous les descendants étaient dessinateurs ou sculpteurs. Jean Baptiste Édouard, le grand-père de Gaston, s'est établi à Fécamp en 1845 alors qu'il y venait pour sculpter sur le portail de l'abbaye<sup>175</sup>. Il a ensuite proposé ses services en tant que sculpteur sur bois, puis il a fondé sa propre entreprise de marbrerie funéraire, reprise par son fils Édouard, né en 1853.

---

<sup>170</sup> Gaston Demongé, *Les Terreux*, 1955, p. 5. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *LT*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

<sup>171</sup> Philippe Tamizey de Larroque « Livre de raison de la famille Fontainemarie », *Revue de l'Agenais, Société des sciences, lettres et arts d'Agen, Société académique d'Agen*, tome 16, Agen, Noubel, 1889, p. 325.

<sup>172</sup> Charles Ginoux, « Le sculpteur Chardigny (1788-1789) », *Revue de l'art français ancien et moderne*, Volume 4, Paris, société de l'Art français, 1887, p. 143.

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 143, note de bas de page 1.

<sup>174</sup> Richard Demongé, communication personnelle, 2012.

<sup>175</sup> Anonyme, « Le pays cauchois et ses patoisants : Gaston Demongé, un terreux de Fécamp », *Paris-Normandie*, Rouen, 29 novembre 1980, p. 9.

Quant à la mère de Gaston, Berthe Tardy, née en 1858, elle était originaire du sud-ouest de la France (Mussidan, département de la Dordogne). Selon Richard Demongé, il est probable qu'elle parlait l'occitan<sup>176</sup>, cependant à sa connaissance, Gaston Demongé n'a pas eu « de contact direct avec le mouvement du Félibrige<sup>177</sup> ».

Nous constatons que la famille est issue d'une classe sociale aisée et n'appartient pas au monde paysan. Il semblerait que Gaston Demongé ait eu une éducation religieuse puisqu'il a hésité à devenir prêtre. Il précise dans son ouvrage de l'édition de 1932 qu'il était tenté par « trois vocations [...] : la prêtrise, l'enseignement et le théâtre<sup>178</sup> ».

Le souvenir que garde le petit-neveu de Demongé, Richard, âgé dans la jeune vingtaine à la mort de son oncle, est celui d'un homme pieux, au charisme quasi mystique. Dès l'âge de douze ans, par affinité pour des auteurs comme Rabelais et Léon Daudet, que Gaston Demongé dit préférer parmi d'autres, son engouement pour la langue des paysans se développe. Nous déduisons par conséquent qu'il est plongé dès son enfance dans un milieu qui lui offre un accès à la littérature.

### *1.2 Occupations professionnelles*

Il semble que Gaston Demongé soit allé travailler comme bon nombre de jeunes garçons de cette époque dès l'âge de 14 ans « à Rouen, dans la confection<sup>179</sup> ». Il profite alors de son séjour dans la ville pour fréquenter les bibliothèques. Dès l'âge de 17 ans, il commence son métier de représentant de commerce. Il sillonne le Pays de Caux et « prend le

---

<sup>176</sup> Richard Demongé, correspondance personnelle du 22 mars 2012.

<sup>177</sup> *Ibid.*, 16 mars 2012.

<sup>178</sup> Gaston Demongé, *Le patois normand*, Durand, Fécamp, 1932, p. 65. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *LPN*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

<sup>179</sup> Anonyme, « Le pays cauchois et ses patoisants : Gaston Demongé, un terreux de Fécamp », p. 9.

temps de touiller les dominos avec la clientèle<sup>180</sup> ». Ensuite, Gaston travaille un temps dans l'entreprise familiale avec son frère Louis, à la mort de leur père, après la Première Guerre mondiale. Il s'occupe alors de la comptabilité et de la représentation commerciale pour l'entreprise funéraire familiale.

Même s'il n'a pas fait de grandes études, Gaston Demongé est cultivé et il a joué un rôle important dans le milieu littéraire en Normandie au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le contenu de la bibliothèque de l'auteur léguée à ses neveux comprend plus de 130 livres, essentiellement d'auteurs normands. Mais il est probable qu'elle soit incomplète.

Gaston Demongé a collecté et conservé nombre de documents et de revues normandes. Les articles qui le concernaient sont répertoriés dans la dernière édition des *Terreux* en 1955. Méthodiquement, l'auteur normand a découpé et collé dans plus de 25 cahiers les articles de presse qui l'ont sans doute marqué<sup>181</sup>.

Le contenu est divers : autant des avis de décès que des chroniques sur des poètes normands, comme Maupassant et d'autres moins connus, mais qui ont eu un grand rôle dans la littérature régionaliste normande comme Charles Théophile Féret, Pierre Préteux ou Jean Lorrain. C'est la poésie qui semble le séduire davantage : cinq cahiers y sont consacrés, et pas moins d'une quarantaine de poètes (parmi les moins connus) ont fait l'objet de l'attention de Demongé.

Grâce à ces cahiers, nous savons qu'il est non seulement un fervent lecteur, mais qu'il se penche également sur le théâtre et la peinture (Picasso, Redon, Daumier, Cézanne, Monet). La minutie que suppose ce travail d'archives démontre son grand intérêt pour les arts en général, même si sa prédilection reste la littérature.

---

<sup>180</sup> *Ibid.*

<sup>181</sup> Archives personnelles de Gaston Demongé conservées par Richard Demongé.

Sa carrière va se résumer à l'écriture. Outre sa vie de conteur et de poète, Demongé s'implique de très près dans le milieu littéraire et politique. La création d'une revue littéraire *La feuille en 4* en 1927, son ouvrage sur le patois normand en 1932, *Le patois normand à travers poètes et conteurs*, et son implication de chroniqueur pendant la Deuxième Guerre mondiale vont marquer son parcours professionnel.

Dès 1922, il participe aux rencontres littéraires ; le *Salon des poètes normands*, organisé sous les auspices de la revue *La Mouette*, l'accueille afin qu'il anime une « Causerie sur le Patois dans la littérature<sup>182</sup> ». Il est présenté comme membre de la société des lettres et il est associé à son nom de plume Maître Arsène. Au cours de cette manifestation, Demongé est de ceux qui vont lire des textes d'auteurs normands. Son intervention s'intitule « Normands et Normandes, poésies ». Dans la même année, lors du deuxième *Salon des Poètes Normands*, le 13 mai 1922, il est à nouveau invité à lire des poésies et à camper son personnage Maître Arsène<sup>183</sup>. Certainement inspiré par cette expérience, Gaston Demongé tente de lancer à son tour une revue littéraire normande, *La feuille en 4 avec André Chardine*<sup>184</sup>, son ami, également écrivain. Chardine écrit de la poésie en français et Gaston Demongé lui voue un profond respect<sup>185</sup>. La revue *La feuille en 4* sera éditée de 1927 à 1931 avec un tirage de 500 exemplaires par mois. Demongé y signe, avec de nombreux autres auteurs normands, des chroniques sur la littérature normande et des poèmes en français. Les rares productions de Demongé sont de courtes histoires, soit dramatiques, soit anecdotiques dans le but de présenter le quotidien du paysan que l'on retrouve dans le livre quatrième « Gestes et visages » de la version de 1955 de *Les Terreux*.

---

<sup>182</sup> *Programme du Salon des Poètes Normands*, Le Havre, samedi 28 janvier 1922.

<sup>183</sup> *Ibid.*, samedi 13 mai 1922.

<sup>184</sup> Chardine est aussi le co-auteur de l'unique roman en français écrit par Demongé, *Thomas Bocqueron*.

<sup>185</sup> Gaston Demongé, « Réflexion et glanes pour un florilège fécampois », p. 166.

Les noms des auteurs sollicités dans la revue sont principalement André Chardine, René Caillet, Jean Gaument, Camille Cé, Edmond Spalikovski, Docteur M. Farcy. Tous ces auteurs sont les agents actifs de la littérature normande qui s'étend au-delà du Pays de Caux. Parmi eux, René Caillet, Jean Gaument, Camille Cé, Edmond Spalikovski ont connu une certaine notoriété comme écrivains régionalistes. Demongé lui-même écrit plusieurs chroniques. Cette revue a pour vocation de mettre en valeur les écrivains normands : « Art, littérature, chroniques, c'est pour cela que *la feuille en 4* est née<sup>186</sup> ». Néanmoins, après quatre ans d'existence, les créateurs de la revue se voient dans l'obligation d'en arrêter la publication : « nous avions rêvé mettre à l'honneur notre ville, elle nous a boudés » concluent Demongé et Chardine dans le dernier numéro. En cherchant des explications à ce qu'ils considèrent comme un échec, ils pensent qu'ils ont été « Normands avec l'intention première d'aller au-delà de [leur] province. [Leur] hérédité, [leur] race ne le leur ont pas permis<sup>187</sup> ». Cependant, Demongé continue de faire entendre sa voix notamment par la publication de son ouvrage *Le patois normand*.

Dès 1917, dans son premier recueil patoisant *Aux gars de Normandie*, l'auteur s'applique déjà dans la préface à introduire ses contes en expliquant sa démarche d'écrivain. Il enrichit, au fil du temps, les avant-propos de ses recueils de contes d'un apport de connaissances de plus en plus élaboré.

Déjà, le recueil *Le patois normand* en 1932 permet à Gaston Demongé de concevoir un document davantage scientifique qu'il illustrera d'une anthologie sur la littérature normande patoise. L'auteur reprend la première partie de son ouvrage *Les Terreux* de 1925 qui traite du patois pour en offrir une version plus étoffée et ajoute une partie qui traite de la

---

<sup>186</sup> André Chardine et Gaston Demongé, (dir.), *La feuille en 4*, octobre 1927, p. 2.

<sup>187</sup> *Ibid.*, septembre 1931, p. 91.

langue normande. Comme en 1925, il fait valoir la filiation entre la littérature normande et la littérature du Moyen-âge, par la présentation des écrits normands depuis 911, date de la création de la Normandie placée sous l'arrivée des Vikings.

Pour illustrer ses propos sur la langue normande, il effectue une synthèse des ouvrages des écrivains normands qui lui sont contemporains. Enfin, il explique son approche du patois. Nous pouvons donc penser qu'il a souhaité publier un ouvrage à caractère à la fois scientifique et littéraire puisqu'il dresse un portrait historique de la langue normande et de sa littérature.

Il présente deux de ses propres productions littéraires à la fin de l'ouvrage : le premier conte qu'il a écrit à 17 ans a marqué ses premiers pas sur scène, « La première quête de Sostrine », et le poème « Ma campagne », déjà présent dans *Les Terreux* en 1925. Ces deux textes sont repris dans l'édition *Les Terreux* de 1955.

Comme les autres poèmes en cauchois, « Ma campagne » vante les beautés de la nature. Les allusions aux pommiers et la présence de la mer rappellent le Pays de Caux, mais c'est surtout la langue qui évoque la région. Le poème présente plusieurs particularités. D'abord, Demongé met entre parenthèse les traductions en français des mots les plus difficiles à comprendre directement à côté ou en dessous du mot cauchois. Pour conserver un esthétisme visuel, les mots en français sont dans une police plus petite, ce qui a pour effet de donner de la grandeur au texte en patois :

Pâlez-mè d'eun'pièche d'cossard (colza)  
 No dirait du solei qu'embaume!  
 Pâlez-mè itou des touêts d'chaume  
 Qu'la ram'nelle et les glâgeux (iris) par'

J'n'ai byin-hasard point la berlue  
 Comm'çu pêqueux d'avant man champd'lin  
 Qui s'mit à brâiller, çu malin!  
 « Mais fré dé Guiû, qu'la mé est blue!

Ensuite, les trois dernières strophes mises en valeur après un espace marqué de trois astérisques prennent une saveur politique et patriotique, puisqu'elles reprochent au paysan de quitter sa terre :

\*\*\*

Est pêché que d'quitter l'païs,  
Pis c'est gabiller s'n existence  
Et n'point fé d'câs de c'qu'est la France  
Qu'a besoin d'nous pou n'point mouï.

J'en sais qu'ont point goûté la grâce  
D'fé leu maison auprès d'leux vieux,  
No l'z a vus rappliquer hargneux,  
Brin écueillis et la têt' basse.

Man encre est bue et, d'mes daigts gourds,  
J'ai semé les mots comm'des graines,  
Aveuc l'espouèr euq par les plaines,  
Not' pâler fleurira toujours.

En outre, nous remarquons que les seules strophes sans traductions sont aussi les trois dernières, comme si l'auteur destinait son message plus engagé uniquement à ceux qui peuvent le comprendre en faisant l'effort de le lire.

Dans la version de 1955, l'aspect revendicateur du poème n'est pas repris. Le poème devient alors un pur hymne à la campagne et au paysan, sans qu'aucune allusion ne soit faite sur la désertification rurale.

En ce qui concerne le conte « La première quête de Sostrine », qui va faire l'objet d'une plus longue étude dans le prochain chapitre, il importe de noter d'ores et déjà qu'une page en cauchois est directement juxtaposée à la traduction en français. Les deux langues se retrouvent ainsi symboliquement au même niveau. La traduction en français atteste également de la volonté d'être compris de tous, patoisants et non patoisants, provinciaux et parisiens.

Pendant la Deuxième Guerre mondiale, la carrière de chroniqueur de l'auteur normand connaît un tournant alors qu'il écrit pour le quotidien le *Journal de Fécamp*. Son implication journalistique, même si elle conserve des revendications régionalistes, prend une tournure très engagée lors du conflit mondial. En premier lieu, Demongé rédige des chroniques littéraires, mais rapidement, il donne à ses écrits un caractère politique d'abord sous le nom de Gaston Demongé, puis sous le nom de plume de Roland Calète, en 1943. En parallèle à son occupation de chroniqueur, il publie des poèmes en français dans le même journal, en gardant le nom de Demongé.

Les Calètes sont un peuple venu de Belgique pour s'installer dans le Pays de Caux vers le milieu du II<sup>e</sup> siècle avant l'ère chrétienne<sup>188</sup>. Certains érudits confirment dans le mot *calète* l'origine du nom *Caux*<sup>189</sup>. Nous pouvons supposer que Demongé a choisi ce pseudonyme pour cette raison. Quant au prénom Roland, il ne serait pas surprenant qu'il l'ait adopté pour honorer *La chanson de Roland* qu'il donne en référence lorsqu'il évoque la littérature dialectale normande. Le père Alexandre, conteur cauchois, raconte la fois où « Demongé [a pris] un jour dans sa bibliothèque la version originale de la Chanson de Roland et [la lui a lu] avec l'accent cauchois<sup>190</sup> ».

L'implication de Gaston Demongé au sein du *Journal de Fécamp* correspond à la période de l'occupation de la zone occupée par les Allemands. Demongé soutient ouvertement le Maréchal Pétain et sa politique menée au nom de la Révolution Nationale. Le journal déclare également son appui aux Allemands quand il publie entre autres, le 26

---

<sup>188</sup> Armand Frémont, « Normandie : des Celtes aux Normands », *Encyclopaedia Universalis* [en ligne], <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/normandie/#2>, site consulté le 12 décembre 2011.

<sup>189</sup> Gérard Lozay, *Analyse d'une situation linguistique en Pays de Caux. Le canton d'Yerville*, Thèse universitaire, Rouen, 1982, p. 55.

<sup>190</sup> B. Alexandre, *op.cit*, p. 494.

octobre 1940, une citation de Maupassant qui désigne l'Anglais comme le véritable ennemi de la France :

Ainsi moi, je suis Normand, un vrai Normand ; eh bien, malgré ma rancune contre l'Allemand et mon désir de vengeance, je ne le déteste pas, je ne le hais pas d'instinct comme je hais l'Anglais, l'ennemi véritable, l'ennemi héréditaire, l'ennemi naturel du Normand, parce que l'Anglais a passé sur ce sol habité par mes aïeux, l'a pillé, l'a ravagé vingt fois, et que l'aversion de ce peuple perfide m'a été transmise, avec la vie de mon père.

Guy de Maupassant (1850-1893), « Le cavalier à la rose »

Selon l'historien Jean Guiffan, « après l'humiliation de Fachoda (1898), colonisé par les Britanniques au nez et à la barbe des Français, et la perte de l'Alsace-Lorraine<sup>191</sup> », les Français ont mené une campagne patriotique et ont désigné les Anglais dans les manuels scolaires comme responsables de tous leurs maux, suscitant alors une véritable « anglophobie<sup>192</sup> » dans un discours patriotique et revanchard. Demongé, le 21 janvier 1942, reprend ce discours dans une de ses chroniques du *Journal de Fécamp* :

Il fallait que notre race ait une rude vigueur pour avoir su résister à toutes les saignées que nos implacables amis nous ont fait subir au cours des siècles. [...] Avec un cynisme qui touche la démence, ils [les Anglais] tentent de semer la confusion et la haine dans nos cœurs dans l'espoir de nous voir un jour nous massacrer. [...] Nous ne connaissons pas la haine et nous saurons restés unis. Non, non et non, nous ne suivrons pas ces mauvais bergers.<sup>193</sup>

Entre 1940 et 1944, Demongé ne cesse de déplorer le « plan monstrueux conçu par le bolchevisme-judéo-capitalisme<sup>194</sup> ». Le monde nouveau de Pétain où les valeurs humaines, « travail, famille et patrie » prendront le pas sur le capitalisme et l'argent, est présenté comme un idéal à atteindre, comme le paradis perdu. Les notions d'« âme du monde », de « renouveau » sont mises en avant par l'auteur qui se réclame de ses « maîtres vénérés », Baudelaire, Verlaine et Mallarmé. En fait, Demongé se veut le relais entre cet idéal et les âmes perdues, comme le poète permet au simple mortel d'accéder à la spiritualité.

<sup>191</sup> Lors de la guerre contre la Prusse en 1870.

<sup>192</sup> Marie Cousin, Baptiste Aboulian et Henri Haget « Nos meilleurs ennemis », Paris, *L'Express*, 19 juillet 2004 [en ligne], [http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/nos-meilleurs-ennemis\\_489021.html?p=3](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/nos-meilleurs-ennemis_489021.html?p=3), consulté le 8 juin 2012.

Sa fidélité au héros de guerre que représente Pétain mène Gaston Demongé et Émile Durand, son éditeur et directeur du *Journal de Fécamp*, devant les tribunaux à la fin de la guerre, ils seront alors « accusés d’atteinte à la sécurité extérieure de l’État<sup>195</sup> » en même temps que des centaines d’autres individus. Demongé est qualifié de « germanophile<sup>196</sup> ». Pourtant, il est demeuré attaché à l’idéologie qu’il entretient depuis ses premiers écrits : il a toujours prôné le retour à la terre pour contrer le matérialisme du capitalisme. Il réitère ses propos dans une lettre<sup>197</sup> écrite pour expliquer son implication pendant l’occupation, alors qu’il est activement recherché par les Forces Françaises Intérieures (FFI) qui traquent les collaborateurs des nazis :

Dans mes écrits, j’ai loyalement défendu ma patrie et me suis rallié à la politique d’entente européenne préconisée par le Maréchal. [...] N’ayant jamais appartenu à aucun parti politique, ma collaboration bienveillante au *Journal de Fécamp* est restée sur un plan idéaliste. [...] Mon combat restera celui d’un idéaliste et mes vues politiques ne sont peut-être que celles d’un poète.<sup>198</sup>

La carrière d’écrivain de Demongé ralentit après-guerre, pour ne pas dire qu’elle s’éteint. Son ami et journaliste Pierre Lefebvre a travaillé pour le journal *Le Progrès* entre 1950 et 1980<sup>199</sup>. Il a écrit deux articles sur Demongé, le premier à l’occasion de sa mort et le second pour souligner la réédition de son livre *Les Terreux* en 1982. Dans ces deux articles, il témoigne de la période difficile que Demongé a traversé après-guerre et qui l’a rendu muet dans son écriture auprès du grand public. Dès lors, il a réservé ses créations littéraires à ses amis, lors d’occasions spéciales.

---

<sup>193</sup> Roland Calète, « Soyons unis », *Le journal de Fécamp*, Fécamp, Durand, 21 janvier 1942.

<sup>194</sup> *Id.*, « Le chemin des écoliers », *Le journal de Fécamp*, 22 juin 1944.

<sup>195</sup> *Acte de la Cour de justice du Havre*, 24 mai 1945, Archives de Rouen.

<sup>196</sup> Lettre de G. Couturier, maire de Fécamp, adressée au Sous-préfet le 14 décembre 1950, Archives de Fécamp, Maison du Patrimoine.

<sup>197</sup> Gaston Demongé, « Fidélité, honneur et patrie », *Lettre*, Fécamp, Archives de Fécamp, Maison du Patrimoine, 24 août 1944.

<sup>198</sup> *Ibid.*

<sup>199</sup> *Programme du Musée de Fécamp, Février-Décembre 2010* [en ligne], [http://www.ville-fecamp.fr/IMG/programme\\_musee2010.pdf](http://www.ville-fecamp.fr/IMG/programme_musee2010.pdf), consulté le 10 décembre 2011

Pierre Lefebvre, en 1973, décrit le lourd fardeau qui pesait sur son ami écrivain comme « une cruelle épreuve [qui va le] tourment[er] dès lors jusqu'à l'instant ultime de sa mort, [...] qu'impatiemment il attendait "comme la délivrance"<sup>200</sup> ». À cette époque, s'il reste vague sur la teneur de l'épreuve du poète, Lefebvre brise le silence dans l'article écrit en 1982 : « Gaston Demongé fut de ceux qu'aujourd'hui on appellerait "européen". [...] en ce temps, on appela ça "collaboration"<sup>201</sup> ».

Et de fait, dans son livre *Les Terreux* en 1955, parmi les gens à qui il dédicace son livre, il cite sa femme : « venue dans [s]a vie pour en partager les enthousiasmes et la plus dramatique épreuve... » (*LT*, 1955, p. 5). Celle-ci témoigne, quelques années après la mort de son mari, de la difficulté avec laquelle le père des *Terreux*, ancien homme de scène, abordait son public. Quand il a été question pour lui de collaborer à l'émission *Les conteurs*<sup>202</sup>, Demongé « ne voulait pas se montrer, avait du mal à se déridier. [...] il a fallu le pousser<sup>203</sup> » précise sa femme.

Le journal *Paris-Normandie* explique cette réclusion par la timidité et la modestie de l'auteur, tandis qu'il justifie le silence de sa plume par « sa santé défaillante<sup>204</sup> ». Au demeurant, aujourd'hui, le passé pétainiste de Gaston Demongé est ignoré et seul le souvenir de l'écrivain patoisant demeure.

---

<sup>200</sup> Pierre Lefebvre, « Il est mort un poète... Gaston Demongé », *Le Progrès*, Fécamp, 25 août 1973.

<sup>201</sup> *Id.*, « Une réédition des *Terreux* de Gaston Demongé », Fécamp, *Le Progrès*, 1982.

<sup>202</sup> André Voisin, *Album de famille partie 1 : les conteurs*, France, Office Nationale de Radiodiffusion de la Télévision Française, 18 mars 1967. <http://www.ina.fr/art-et-culture/litterature/video/CPF86627080/album-de-famille-1ere-partie.fr.html>, site consulté le 8 juin 2012.

<sup>203</sup> Anonyme, « Le pays cauchois et ses patoisants : Gaston Demongé, un terreux de Fécamp », p. 9.

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 9.

## 2. Gaston Demongé, l'écrivain

Gaston Demongé a brillé dans le milieu littéraire normand grâce à ses talents de conteur patoisant cauchois. Il a commencé à incarner sur les scènes normandes le personnage du Pé Malandin créé par l'auteur patoisant cauchois Paul Deslesques, avant de présenter son propre personnage Maître Arsène.

En 1905, dès l'âge de 17 ans, il écrit sous la plume de Maître Arsène ses premières saynètes de la vie des paysans cauchois dans le but de louer la campagne normande. Dans son premier conte, « la Promié quèyte d'Sostrène<sup>205</sup> », il campe le personnage principal de Maître Arsène. Il remporte un vif succès auprès du public cauchois. En 1909, il publie régulièrement *Les Missives de Mait'Arsène* dans le *Journal de Fécamp*<sup>206</sup>. Il fait paraître un premier livre, *Des gens... Des choses...* en 1914, aux Éditions Giriaud de Rouen, un ouvrage dans lequel figurent de la poésie et des contes, qui passe totalement inaperçu auprès du public.

Son parcours d'écrivain patoisant se résume en trois périodes marquantes 1917, 1925 et 1955 : en 1917, il publie son premier recueil en patois, *Aux gars de Normandie*. Ensuite, en 1925, il met en scène *Les Terreux*, un ouvrage qui se situe dans la même lignée. Ces deux livres réunissent des contes et des poèmes écrits principalement en cauchois. Enfin, avec *Les Terreux* de 1955, Demongé offre un ouvrage qui reprend l'ensemble de sa production littéraire. Pendant la Deuxième Guerre mondiale, Gaston Demongé présente la pièce de théâtre *La faux* en 1943, un texte en français mêlé à la poésie cauchoise, qui n'aura pas le succès escompté par son auteur.

---

<sup>205</sup> Auguste Martin, « Gaston (Mait'Arsène), Conteur et patoisant », *Association des amis du Vieux-Fécamp et du Pays de Caux*, Bulletin 1972-1973, Fécamp, Durand et fils, 1974, p. 57.

<sup>206</sup> Michel Lefebvre, « Gaston Demongé, un des meilleurs chantres du Pays de Caux » dans *Le Puceux*, n° 72, Fécamp, Louis Durand et fils, 2000, p. 8.

Il s'adonne également à la poésie en français toute sa vie, et il publie après-guerre des recueils de poèmes non commercialisés qu'il destine à ses amis. Toute l'importance qu'il accorde à la poésie se résume en

un langage qui a permis à l'homme de jeter un pont entre lui et l'infini. Évasion de l'âme et preuve de son immortalité. Ainsi se trouve résolu par la poésie ce que la science est encore à chercher sans atteindre l'évidence.<sup>207</sup>

### 2.1 Aux gars de Normandie, 1917

C'est avec *Aux gars de Normandie*, édité à Fécamp, sa ville natale, que Demongé se fait connaître en 1917 comme écrivain. Ce recueil de contes et de poésie en patois cauchois illustre la vie des paysans et reprend *Les Missives de Mait'Arsène*. En vente à Rouen, au Havre et à Fécamp, le livre est tiré à 650 exemplaires. Une liste de souscripteurs issus de l'élite normande participe à la publication du recueil. *Aux gars de Normandie* fait l'objet au moins d'une deuxième édition<sup>208</sup> en 1918 et est diffusé selon les mêmes critères de la première édition. Dans son livre *Les Terreux* de 1925, il est précisé que *Aux gars de Normandie* est épuisé, ce qui signifie que 1300 copies au moins ont été écoulées.

Gaston Demongé s'adresse *Aux gars de Normandie* : « Aurais-je seulement le bonheur, l'honneur d'être compris de ceux auxquels je m'adresse, c'est-à-dire des « Gars de Normandie<sup>209</sup> ». Incontestablement, les « gars de Normandie » sont les paysans. D'ailleurs, sur la page de couverture, le titre est écrit en français, alors qu'à l'intérieur, après la préface, l'accent du rural se laisse entendre : *Aux gâs de Normandie*. De plus, le premier texte s'adresse directement au paysan :

<sup>207</sup> Gaston Demongé, « Réflexions et glanes pour un florilège fécampois » [conférence du 25 mars 1943], *Bulletin des amis du Vieux-Fécamp*, Fécamp, Durand et fils, 1944, p. 156.

<sup>208</sup> Dont Richard Demongé possède une copie.

<sup>209</sup> Gaston Demongé, *Aux gars de Normandie*, « avant-propos », Fécamp, Durand et fils, 1917. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *AGN*, suivi du folio, et placées entre parenthèses dans le texte.

Tu veux bien, brave ami, que je vienne "d'viser" un "brin" avec toi? Oh! Je sais que ta besogne est rude et que tu n'as pas beaucoup de temps à m'accorder; (AGN, 1917, p. 1)

Le seul texte complètement en français, « Les Déracinés », suit la préface et blâme le « beau gâs, fils de la terre » d'avoir quitté sa campagne (AGN, 1917, p. 3-6). Le français est à nouveau utilisé en fin du recueil dans la narration d'une saynète normande, « Le Livre d'or » (AGN, 1917, p. 217), au cours de laquelle il est question de l'importance de s'impliquer pour la patrie française lors de la Première Guerre mondiale. La saynète met en scène une famille de châtelains (qui parlent français) et leurs employés, Maître Arsène et sa famille dont le patois est retranscrit. Cette pièce a été présentée au Grand Théâtre du Havre, en 1915 et 1916, ainsi que dans les hôpitaux de guerre. Le fils de Maître Arsène, blessé, a été recueilli par la maîtresse de maison du château; alors que son mari vient de mourir au front, elle s'exclame : « Je suis française avant tout. J'ai donné mon mari à la patrie ». Le texte laisse entendre que la fibre patriotique n'est pas le seul fait du peuple, et la générosité de cœur de la noblesse est mise en avant par l'auteur. Nous savons en outre que Demongé est issu d'une famille noble, car son recueil *Les Terreux* de 1955 est dédié entre autres à ses ancêtres parmi lesquels Gaspard Demongé qui fut seigneur de Caire et de Puimichel au pays de Provence.

Ainsi, *Aux gars de Normandie* s'ouvre sur un appel aux jeunes Normands à retourner vers leurs campagnes, et se ferme sur la mise en valeur des héros de guerre : l'hymne à la terre et la patrie sont à l'honneur et ces thèmes sont récurrents particulièrement dans la poésie patoise de l'ouvrage. Tous les autres textes du recueil sont en patois, par conséquent le lecteur doit faire un effort de compréhension pour s'ouvrir au monde du paysan.

Tout au long du livre, Demongé présente en patois de la poésie et de courtes histoires. Si la poésie est davantage un hymne à la terre et au paysan, les autres textes sont plus

souvent humoristiques, à l'exception de deux, le premier « l'vieux pis sa vaque » relevant du drame (*AGN*, 1917, p. 57-61). Un paysan qui a perdu son fils, sa fille et sa femme depuis quelque temps, est retrouvé mort aux côtés de sa vache : il n'a pas supporté ce dernier deuil et il s'est suicidé. Le narrateur prévient son lecteur que son histoire est triste comme si la mise en scène du patois supposait le contraire : « C'est triste allez, y a d'quoi pleurer » (*AGN*, 1917, p. 59). Il finit son histoire en rappelant le sérieux du drame ; « ne riez point, braves gens qui m'lisez, et plaignez plutôt l'pauv' vieux » (*AGN*, 1917, p. 61). L'image du paysan comme objet de risée à laquelle s'ajoute l'utilisation du patois oblige Demongé à anticipé la réaction de son lectorat : il prévient que la chute de son histoire est arrivée et qu'elle n'est pas drôle.

Le deuxième texte non humoristique est empreint de nostalgie : « Les on-dit » (*AGN*, 1917, p. 33-34) présente un intérêt, car il trouve un écho dramatique dans le livre *Les Terreux* de 1925 : une jeune fille de la campagne se laisse séduire par un jeune Parisien et dédaigne alors son coin de pays. Le narrateur commente :

Alors d'apparence qui y'aurait promis l'mariage et qu'il l'enlèverait à Paris où, d'après li, no goût' l'vrai bonheur ! J'vous d'mande un peu où qu'no peut l'goûter mieux qu'cheux sè ? (*AGN*, 1917, p. 33-34)

Demongé manifeste dans ce récit son aversion pour la ville, en l'occurrence Paris et rejoint ainsi les idées régionalistes qui présentent la campagne française comme étant salvatrice.

Les autres histoires sont confinées dans l'anecdote débonnaire. Par exemple, dans « La fable ed Pierre » (*AGN*, 1917, p. 46-51), la mère de Pierre s'adresse d'abord à son fils afin qu'il dise bonjour à un commis voyageur qui pourrait bien être Gaston Demongé lui-même. Ensuite, elle insiste pour que son fils récite une fable à l'étranger (sans que celui-ci ne prononce un mot), ce que l'enfant refuse d'abord et accepte de faire pour deux sous : « Vi-t'en dis boujou à çu biaeau mécieu, fais point ton niant... y va t'donner deux sous [...] »

(AGN, 1917, p. 46). La mère excuse son fils auprès de ce même monsieur de ne pas être présentable :

N'faites point attention, mécieu, l's éfans d'cheux nous sont point comme l's ceuzes d'la ville, no peut point l's entret'ni' propres. [...] C'est plus fort qu'eux, c'est comme les poules dans la cour, y faut qu'y s'trainent. (AGN, 1917, p. 47)

L'enfant se décide enfin, mais récite sa propre version :

La chigale pis la Fromi.  
La chigale ayant mâqué toute l'été  
Sa trouva fort dépoilu... e...

Alors que sa mère le reprend, il insiste : « J'aime mieux dépoilue, pa'c' que j'comprends! »

(AGN, 1917, p. 50). Puis, Pierre interrompt sa récitation pour prévenir sa mère que leur vache est en train de s'échapper : « M'man, argarde la vaque qui sa équapèye, pis qui galoppe dans la pièche ed' blé! » (AGN, 1917, p. 51). Sa mère quitte alors le commis voyageur pour courir après la vache avec son fils.

Ce conte est représentatif de ce que nous propose Demongé en 1917. Le ton est bon enfant et humoristique. Les personnages sont bien campés : Pierre se fait prier pour réciter sa fable, parce qu'il n'y perçoit aucun intérêt. Il est têtu, mais son penchant pour l'argent va le décider. Ici, Demongé reprend deux clichés du paysan normand, l'avarice et l'entêtement. L'image du paysan « bouseux » et sans savoir-vivre est aussi mis en avant; alors que Pierre commence à réciter, il se met les doigts dans le nez, puis se gratte la tête, comme s'il était « plein d'vermine! » (AGN, 1917, p. 49). Il est sale et ses vêtements sont déchirés parce qu'il vient de jouer dans la boue. Demongé souligne ainsi l'aspect naturel et spontané du jeune garçon. Quant à la mère, même si elle gère avec conviction ses achats quand elle négocie avec le commis, elle semble contrôler avec difficulté son fils, et l'autorité de la maison demeure la figure du père, comme les clichés le dictent, lorsque la mère menace son fils de le frapper et dit qu'elle va avertir son père de son mauvais comportement :

« Qu'eu machu, si j'me r'tenais point, j'y ratournerais eun'guigne qui n'y verrait qu'trente-six  
candelles. Tu vas vè ton pé à c'soir! » (*AGN*, 1917, p. 49)

Également, Demongé montre l'aptitude du paysan à apprendre comme n'importe quel autre enfant une fable de la Fontaine et qui plus est, de le faire de façon réfléchie et non mécanique, puisqu'il change un mot qu'il ne comprend pas. Enfin, la chute montre que la principale motivation du paysan se résume dans le travail, puisque que la mère et le fils abandonnent ce qui apparaît futile pour vaquer à leur principale préoccupation : s'occuper des bêtes et des récoltes, en somme, nourrir les Français.

L'auteur n'omet pas la représentation des défauts du paysan (le narrateur précise que le père est alcoolique), ni celle de ses qualités, car le paysan apparaît travailleur et déterminé. Par surcroît, l'auteur souligne les capacités intellectuelles du jeune garçon comme pour contrer l'idée que les capacités du paysan se limitent aux travaux manuels.

En ce qui concerne la poésie, Demongé l'utilise à des fins plus dramatiques. Par exemple, le récit « Son calvaire » (*AGN*, 1917, p. 41-44) est un long poème sous forme de dialogues qui raconte le grand désarroi d'un père parce que son fils refuse de reprendre la terre familiale. Un passant s'interroge sur l'air piteux que prend le paysan qui vient vers lui et le dialogue commence. Nous remarquons que le langage du père qui est en peine se rapproche davantage du français que du patois comme si le paysan perdait son patois en même temps qu'il perd l'espoir que son fils reprenne sa terre :

Merci vo's êt's bin bon,  
Mais j'veux marcher sans trève;  
Je n'ai plus de maison,  
Je n'vis plus que d'un rêve...  
[...]  
Il y f'ra bon dormir  
Tout près d'la p'tit église!  
C'est là que j'veux enfouir  
Le rêve qui me grise... (*AGN*, 1917, p. 41-42)

D'ailleurs la présentation des dialogues est éloquente. Le père désespéré parle en hexasyllabes, alors que son interlocuteur lui répond en alexandrins. Même si les rimes croisées de chaque dialogue aident à l'uniformité du poème, visuellement, les vers en hexasyllabes du père sont mis en valeur : ils sont plus courts, détachés du texte et presque centrés sur la page. Les phrases du passant n'apparaissent pas de prime abord comme des alexandrins, ils sont collés sur la marge de gauche et prennent toute la largeur de la page :

Allons vieux, tu es fo', tu n'vey's donc point ton corps?  
 Il est tout plein piteux, c'est un sac à misère!  
 Çu rêve est donc bien grand qu'tu veux le vivre encor...  
 No crerait censément qu'tu veux qu'no t'porte en terre!  
 [...]  
 J'n'y comprends rien à rien. D'abord pour qui pleur's tu?  
 Y's' muche queuqu'chose la d'sous, et j'crès que ta guenille  
 Est point cell' d'un manant sans âme et sans vertu,  
 Comme'no en vèy queu' fès qui vienn'nt perdre nos filles! (AGN, 1917, p. 42)

Le patois du passant est davantage marqué, même s'il pourrait l'être encore davantage. Il emploie des termes cauchois comme *mucher*<sup>210</sup>; la prononciation est plus souvent accentuée : *queuque* (quelque) *cheux* (chez), *mène* (mine), *tè* (toi). Il utilise aussi à plusieurs reprises le pronom indéfini *no* (on).

Par ailleurs, le père est peu loquace puisqu'il fait des phrases de six pieds, sauf dans sa dernière tirade qui se décline dans une laisse de seize vers de six pieds. C'est à ce moment qu'il laisse aller son désarroi en expliquant au passant le départ de son fils : ainsi les vertus du silence du paysan sont mises en avant. Il parle beaucoup quand il est important de le faire et c'est visible très concrètement sur les pages. Demongé, en commentant la langue des paysans dans une chronique ultérieure, mentionne « leurs silences (intraduisibles, hélas!) [qui cachent] des coins d'âme insoupçonnés. Des mots [...] arrivent, enfermés dans le mystère de

---

<sup>210</sup> P. Boucharde, *op. cit.*, p. 106.

leur naissance<sup>211</sup> ». Hongre et Lidsky souligne également l'importance du silence du paysan : interprété d'emblée comme un manque d'intelligence : « le paysan passe une fois de plus pour l'être inculte et primitif, asocial et incivil, faute de briller par la parole<sup>212</sup> ». Par contre, Demongé l'utilise comme un moyen de valoriser la parole du paysan.

En somme dans son ouvrage de 1917, Gaston Demongé emprunte la langue du paysan dans des courtes histoires en prose qui prennent majoritairement le ton de farces, alors que la poésie patoise se veut plus dramatique et revendicatrice. Le drame écrit en prose patoise occupe peu de place. Par contre, il importe de préciser que le cauchois présenté par Demongé en 1917 se rapproche du français si on le compare à la langue illustrée en 1925. Du reste, dans la mesure où les contes humoristiques comme « La fable ed Pierre » sont plus nombreux, le lecteur associe alors le patois écrit en prose davantage au genre comique, alors que la poésie patoise appartient à un registre plus sérieux. Le français est utilisé alors que Demongé souhaite honorer la petite patrie, en incitant les jeunes à ne pas quitter leur région; puis lorsqu'il émet son admiration envers les soldats de la Première Guerre mondiale qui ont lutté pour sauver la grande patrie. Manifestement, les messages en français sont à teneur patriotique.

En 1925, son deuxième recueil, *Les Terreux*, va reprendre quelques titres de 1917, mais aussi en introduire de nouveaux.

---

<sup>211</sup> Gaston Demongé, « Littérature et patois », *La feuille en 4*, n° 3, décembre 1927, p. 18.

<sup>212</sup> B. Hongre, P. Lidsky, *op.cit.*, p. 170.

## 2.2 Les Terreux, 1925

La version de *Les Terreux* en 1925 a fait également l'objet de plusieurs éditions. Le choix du mot *terreux* marque la volonté de l'auteur de louer le paysan proche de la terre. Ce terme n'est pas sans faire allusion à *cul-terreux*, davantage familier et péjoratif pour désigner le travailleur de la terre. Le *Trésor de la langue française informatisé*<sup>213</sup> propose la définition suivante pour le nom commun *terreux* : « Substantif masculin, familier, péjoratif : *paysan*. Synonyme *bouseux* (familier), *cul-terreux* ». Demongé revendique le terme « terreux » dans un emploi plus neutre et dans son sens rural, afin de détourner le cliché.

Contrairement au premier recueil *Aux gars de Normandie*, aucune liste de souscripteurs n'apparaît à la fin, peut-être un signe que Demongé est mieux installé dans le milieu littéraire et connu du public. Il officialise l'avant-propos de son livre sous le titre « Causerie sur le patois et sur quelques Patoisants normands » dans lequel il présente des œuvres normandes en commençant par les trouvères du Moyen-âge, dès le XV<sup>e</sup> siècle et il poursuit avec ses contemporains patoisants normands. Les extraits qu'il choisit pour illustrer le patois normand présentent alors une grande diversité : d'une part les trouvères normands parlent en ancien français, même s'ils laissent échapper des régionalismes normands de façon involontaire. Il souhaite ainsi montrer l'origine du patois normand en l'affiliant directement à l'ancien français. D'autre part, Demongé propose des extraits d'œuvres qui lui sont contemporaines issues des diverses régions normandes.

Les histoires écrites par Demongé dans *Les Terreux* de 1925 sont en grande partie en patois. Trois récits présentent une narration en français, avec les dialogues en patois, alors qu'en 1917, seul « Le livre d'or » présentait cette particularité. Deux des trois récits traitent

---

<sup>213</sup> *Trésor de la langue française informatisé* [en ligne], <http://www.cnrtl.fr/definition/terreux>, site consulté le 12 juin 2012.

des méfaits du matérialisme, et il est difficile d’y percevoir une pointe d’humour : « La paillasse » (*LT*, 1925, p. 27-33) raconte l’histoire d’un homme qui achète à grand prix le vieux matelas d’une défunte en pensant qu’elle y a caché une fortune, et il n’y trouve que des punaises. Le deuxième récit « Au moins cher pour le mieux » (*LT*, 1925, p. 227-238) présente les démarches funéraires faites par un paysan qui enterre sa femme, d’abord auprès du curé, puis auprès du menuisier pour le cercueil. Le curé, qui parle français, demande une somme d’argent élevée pour ses services, en insistant pour que le paysan offre à sa femme une messe de qualité et par conséquent paye le prix fort ; à contrario, le menuisier offre généreusement à un prix « fabuleux » ses plus belles planches. En somme, le curé, semble chercher à s’enrichir en appauvrissant ses fidèles, sous prétexte de permettre le repos de leur âme. Le troisième récit est particulièrement tragique : il s’agit de « La nouvelle » qui reprend la trame de « Les on-dit » présenté en 1917 : Demongé conserve dans ce récit le thème du Parisien venu séduire la fille de campagne et le prolonge dans un drame. La jeune fille tente de soutirer de l’argent à son père pour convoler avec le jeune homme. C’est alors qu’un jeune du village, amoureux transi de la jeune fille, se dresse en travers du chemin du couple pour arrêter la fuite de sa belle alors que le village l’encourage par ses cris à tuer le Parisien. De fait, c’est le jeune villageois qui tombe sous une balle tirée par le Parisien. Dans cette histoire aucun dialogue n’est attribué au Parisien, ni même à la jeune fille, comme si Demongé ne leur accordait pas le droit à la parole. Dans la version de 1917, au cours de laquelle aucun drame ne survenait, la narration était en patois, sans dialogues. Le discours qui émane de cette histoire reflète les idées régionalistes de l’écrivain et la méfiance des villageois envers les *horzains*<sup>214</sup>. D’ailleurs, le père Alexandre, écrivain normand, qui a

---

<sup>214</sup> « *Horsain* : personne étrangère au pays », René Lepelley, *Le parler de Normandie*, Paris, Bonneton, 2010, p. 99.

décrit ses quarante années de prêtrise au Pays de Caux, remarque que le Cauchois n'apprécie pas la venue des étrangers<sup>215</sup>. Nous constatons qu'en 1925, Demongé choisit de garder la narration en français pour mieux traduire le drame, alors qu'en 1917, il s'était risqué à le transcrire en patois. Le passage au français lui permet d'exprimer ses idées régionalistes en prévenant son lecteur des dangers qui l'attendent s'il se confine à accepter le modernisme urbain et à succomber à l'appât du gain.

Dans le recueil de 1925, les gens de la ville sont particulièrement ciblés par l'auteur et plusieurs histoires comiques des *Terreux* présentent la ville et le modernisme comme étant néfastes : « Propos de servantes » (*LT*, 1925, p. 53-62) reprend le dialogue de deux servantes qui décrivent Paris comme un lieu où la vie est chère et les Parisiennes sont maigres, car elles ne profitent pas de l'air pur. Les servantes comparent la Tour Eiffel à un clocher sans église (*LT*, 1925, p. 58). Également, dans les contes qui mettent en scène Maître Arsène, ce dernier dénonce avec humour la ville et les dangers du modernisme : il craint d'une part que les avions ne leur tombent sur la tête, ou bien ne crèvent le ciel (*LT*, 1925, p. 79), et d'autre part, il émet « la crainte d'être appés par lz automobiles » (*LT*, 1925, p. 92). De fait, la prose en patois (comme en français) en 1925 sert l'auteur dans ses revendications visant à dénoncer le modernisme, l'industrialisation et le matérialisme qui en découle.

Le discours qui ressort des histoires des paysans écrites entièrement en prose patoise souligne la simplicité des habitants et l'importance de leur rapport à la nature, comme nous le verrons plus particulièrement dans l'étude du conte « La première quête de Sostrine » dans les prochains chapitres. L'ambiance festive et l'humour caractérisent le milieu paysan décrit par Demongé qui met la farce à l'honneur pour traduire la joie de vivre des paysans. Au demeurant, comme en 1917, la poésie patoise se classe dans le registre des dithyrambes pour

---

<sup>215</sup> Bernard Alexandre, *Le Horsain, vivre et survivre en Pays de Caux*, Paris, Plon, 1988, p. 399.

honorer la campagne normande et ses habitants. L'auteur échappe mal aux clichés qui placent le paysan tour à tour comme un être supérieur, avec sa poésie ou innocent, avec ses contes. Il a d'ailleurs parfaitement conscience de « toutes les légendes qui visent à [...] faire [...] du paysan des êtres d'exception, démesurés dans leurs qualités ou leurs défauts<sup>216</sup> ».

En dernier lieu, il convient de remarquer que la langue transcrite par Demongé se rapproche davantage du patois pour s'éloigner du français en comparaison à 1917. Les versions du poème « Son calvaire » (1), et « San calvaire » (2) illustrent ces changements : le père trahi par son fils adopte un parler cauchois beaucoup plus prononcé en 1925 :

(1) « Son calvaire »  
Comprends-tu mon calvaire ?  
J'ai perdu tout, tout, tout  
Mon gâs et puis ma terre !...  
(AGN, 1917, p. 44)

(2) « San calvaire »  
Alors, rendu au bout  
De c'qu'est man rud' calvaire  
J'érai vu mouï tout :  
Man gâs, et pis ma terre !  
(LT, 1925, p. 207)

En outre, Demongé semble avoir entendu les critiques qui se sont exprimées sur la langue qu'il a employée en 1917. *Les Terreux* de 1925 a reçu de bonnes critiques en ce qui concerne la langue alors qu'*Aux gars de Normandie* en avait déçu plusieurs, entre autres Charles-Théophile Féret qui signale Demongé comme « le dernier venu [parmi les patoisants et qui] persille son jargon curieux de formes dialectales : rien que des inflexions de voix, des déformations, des locutions archaïques<sup>217</sup> ». En 1919, Gaston Le Révérend, contemporain de Demongé critique également la langue patoise écrite par l'auteur cauchois et Fernand Lechanteur en 1955, s'il considère que « ce jugement est dur », confirme que la langue est pauvre », pour ensuite constater le progrès effectué en 1925 : « La langue s'est affirmée et l'on constate que l'auteur a perfectionné son instrument<sup>218</sup> ». Il nous est donc permis de

<sup>216</sup> Gaston Demongé, *Terre et paysan*, Fécamp, Durand et fils, 1942.

<sup>217</sup> Charles-Théophile Féret, *Anthologie critique des poètes normands de 1900 à 1920*, Paris, Garnier, 1920, p. V.

<sup>218</sup> Fernand Lechanteur, « La littérature patoise en Normandie », *La littérature patoisante*, p. 55.

penser que Demongé, après 1917, sous la pression des critiques s'est efforcé de parfaire son écriture du patois pour satisfaire son auditoire.

### 2.3 *La poésie française*

Après son succès de 1925, Demongé met en veilleuse son talent d'écrivain patoisant et par conséquent, le personnage de Maître Arsène. Entre 1925 et 1943, c'est dans la poésie principalement en français que l'auteur cauchois s'illustre.

Aussi avoue-t-il son échec de patoisant. Du reste, il suit la tendance de nombreux auteurs régionalistes français qui choisissent la langue nationale pour exprimer leurs idées afin de toucher un plus large public. Il avait déjà publié un recueil de poésie à Paris : *L'âme qu'on crucifie* en 1919 qui regroupe entre autres des poèmes qui vantent les beautés de la nature. En l'occurrence, nous savons que les écrivains régionalistes qui ont réussi à percer le marché national écrivent en français :

La référence au parler régional et populaire est diversement mise en œuvre dans ces romans : le degré zéro en est l'introduction de termes techniques ou régionaux, l'insertion dans les dialogues de proverbes et de locutions caractéristiques. Éventuellement, des notes de bas de page « traduisent » ce qui ne serait pas compréhensible au lecteur.<sup>219</sup>

C'est sur fond mystique que Gaston Demongé aborde divers sujets dans ses poèmes en français, comme ceux de la religion et du rôle de messager divin du poète. Il met en valeur la nature et l'être humain intégré dans la nature en vantant les qualités des paysans et des marins qui sont les travailleurs du Pays de Caux. Demongé décrit, dans la majorité de ses poèmes en français, le poète comme le sauveur qui demeure le seul espoir, car, selon Demongé, l'humanité s'éloigne des valeurs chrétiennes et l'Église se laisse entraîner par la vague matérialiste : « Ta lourde croix n'est plus qu'un objet saint dont l'Église a tiré

---

<sup>219</sup> Anne-Marie Thiesse, « Le mouvement littéraire régionaliste (1900-1945) », p. 221.

d'imposantes richesses<sup>220</sup> ». Il démontre son intérêt pour les « poètes maudits » desquels il s'inspire manifestement pour écrire sa poésie en français, en l'occurrence, *L'apôtre maudit*, édité à Paris en 1924, est clairement un clin d'œil aux poètes maudits. En outre, de nombreuses références aux *Fleurs du Mal* de Baudelaire se laissent entendre. Par exemple les vers « Sous un ciel gris et bas<sup>221</sup> », « les fleurs de l'idéal<sup>222</sup> » et « Spleen<sup>223</sup> » laissent résonner chez le lecteur l'œuvre du poète maudit. D'emblée, à cette époque, la poésie qu'il écrit en français se distingue dans sa teneur mystique de celle qu'il a écrite en patois.

Ce n'est qu'en 1943 que la poésie cauchoise est à nouveau illustrée avec l'édition d'un autre ouvrage dans la pièce de théâtre dramatique *La faux*.

#### 2.4 La faux, 1943

*La faux*, également publiée à Fécamp, est le fruit de plusieurs années de travail. Si Demongé attendait la maturité nécessaire pour peaufiner son œuvre (*LF*, 1943, p. 5), il n'en demeure pas moins que dans le cadre de la Révolution Nationale, Pétain encourage les écrivains régionalistes à transcrire les patois, ce qui pourrait être une motivation supplémentaire pour l'auteur.

La narration et les dialogues en prose sont en français alors que le patois est réservé aux passages où le paysan s'exprime en vers. Seul un des deux actes est traduit en cauchois à la fin du recueil, suivi d'un glossaire. Manifestement, l'auteur destine ses écrits à des lecteurs qui ne connaissent pas le cauchois et pas plus la Normandie, puisque Demongé situe géographiquement le Pays de Caux (*LF*, 1943, p. 75). Son écriture dans *La Faux* démontre

---

<sup>220</sup> Gaston Demongé, « Jésus de Nazareth », *L'apôtre maudit*, Paris, La Revue Normande, 1924, p. 114.

<sup>221</sup> *Id.*, « Vision », *L'apôtre maudit*, p. 53.

<sup>222</sup> *Id.*, « Ô ma douce compagne », *L'apôtre maudit*, p. 119.

<sup>223</sup> *Id.*, « Spleen », *L'âme qu'on crucifie*, Paris, La Maison française d'art et d'édition, 1919, p. 101.

implicitement qu'il souhaite mettre en valeur le terroir normand auprès d'un lectorat qui ne le connaît pas : d'abord parce qu'il a délibérément introduit un couplet de « La Noter'Dame d'Autertot » (*LF*, 1943, p. 75), une pièce cauchoise, afin d'évoquer le Pays de Caux, ensuite par la présence du patois cauchois dans les vers du paysan.

Par ailleurs, l'auteur cauchois précise que le patois qu'il transcrit est celui de son époque, car il ne « croi[t] pas en sa résurrection » (*LF*, 1943, p. 75). De fait, dans l'épilogue, Demongé dénonce le mouvement régionaliste et sa tendance à verser dans le folklorisme. Et sans contredit, la Révolution Nationale entreprise par Pétain réjouit les régionalistes, car le Maréchal renforce dès 1940 une politique de décentralisation en accordant plus de pouvoir aux provinces françaises. Le Félibrige connaît un regain de vitalité et une vague folklorique déferle principalement dans la zone non occupée<sup>224</sup>. Même si Gaston Demongé soutient la politique et les valeurs prônées par le Maréchal, il dénonce les défilés de « tissus et dentelles » au cours desquels ses contemporains régionalistes « tombent dans l'outrance de certaines exhibitions, soi-disant rétrospectives, où [les] ancêtres font l'effet de mannequins ridicules et sans âme » (*LF*, 1943, p. 76). De fait, le mouvement régionaliste encourage la production littéraire provinciale, au risque qu'elle prenne des allures de folklore, au point où, « le régionalisme peut-être considéré comme une variété d'exotisme<sup>225</sup> » pour le plus grand contentement des Parisiens<sup>226</sup>. Dans le même esprit, Demongé dénonce « [l]e régionalisme [qui] est trop souvent exploité pour des fins honorifiques ou lucratives, et les œuvres dont il s'enorgueillit n'ont aucun parfum de terroir » (*LF*, 1943, p. 76). Il est manifeste que Demongé vise les auteurs qui adaptent leur écriture à la vague folklorique imposé par le

---

<sup>224</sup> Christian Faure, *Le projet culturel de Vichy*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, Éditions du CNRS, 1989, p. 67.

<sup>225</sup> Edmond Egli, « Le régionalisme dans la littérature française contemporaine », *The French Quarterly*, IV, 1922, p. 21.

politique. L'auteur normand demeure campé dans ses valeurs, au demeurant régionalistes, et s'efforce de rester authentique dans sa démarche d'écrivain. Il réfute la mise en scène orchestrée autour du paysan, même s'il partage les valeurs régionalistes, mais politisées, véhiculées sous la Troisième République.

Incontestablement, Gaston Demongé a une prédilection pour la poésie, pourtant, même si le conteur cauchois s'est beaucoup exercé à la poésie en français tout au long de sa carrière, son parcours reste marqué par *Les Terreux*. Sous la pression de son lectorat<sup>227</sup>, il publie à nouveau un ouvrage qui reprend le titre de 1925. Depuis 1943, il n'avait rien publié même s'il continuait à écrire pour ses amis.

### 2.5 *Les Terreux, 1955*

Manifestement, Demongé choisit de conserver en 1955 le titre *Les Terreux* à cause du succès de son recueil de 1925. En 1955, l'auteur fécampois a réuni la majeure partie de sa création littéraire dans son recueil qu'il a divisé en quatre parties : « Panoramas cauchois », « Le patois normand à travers Poètes et conteurs », « Les Terreux », « Gestes et visages ». Dans ce recueil, il dresse pour la première fois la liste des ouvrages qu'il a consultés pour parfaire son savoir et par conséquent son écriture. Il ne fait nul doute qu'il a élargi ses connaissances puisqu'il a enrichi son livre de données scientifiques en comparaison aux versions originales.

Le « livre premier » sous le titre « Panoramas cauchois » (*LT*, 1955, p. 7) est une reprise de la préface des *Terreux* de 1925 intitulée « causerie sur le patois et quelques

---

<sup>226</sup> Fausta Garavini, « Province et rusticité : esquisse d'un malentendu », *Romantisme*, 1982, n° 35, p. 85.

<sup>227</sup> A. Martin, *op. cit.*, p. 58.

patoisants normands ». Demongé y présente la campagne normande et introduit quelques-uns de ses poèmes en français<sup>228</sup> pour illustrer le terroir normand.

Le « livre second » (*LT*, 1955, p. 61) présente, dans une version améliorée, l'ouvrage édité en 1932, *Le patois normand à travers poètes et conteurs*. Demongé démontre qu'il a effectué un travail de recherche important d'un point de vue historique sur la littérature normande.

Le « livre troisième » (*LT*, 1955, p. 117) reprend en grande partie des textes de *Les Terreux* de 1925 et en conserve du reste le titre. L'auteur a cependant scindé cette partie en deux : il présente d'abord sa poésie cauchoise, « Poèmes rustiques » (*LT*, 1955, p. 131) dont le premier texte est « Ma campagne » ; puis les « Histoires et farces » (*LT*, 1955, p. 151) s'ouvrent sur « La promié quête d'Sostrène » et se ferment sur le recueil de critiques positives qui concernent uniquement *Les Terreux* de 1925 (*LT*, 1955, p. 187).

Le livre quatrième, « Gestes et visages » (*LT*, 1955, p. 201), présente dix-neuf courtes histoires parues dans la revue *La feuille en 4* entre 1927 et 1931. Elles versent, soit dans le drame, soit dans les scènes de la vie quotidienne des paysans, et la narration est principalement en français soutenu. Tous les titres sont en français, mais les dialogues des paysans sont en patois, ce qui reprend le schéma des drames écrits en 1925. Certaines histoires laissent entendre les dialogues paysans dans un français régional parfaitement compréhensible comme en témoigne l'exemple suivant : « C'est-y pas un beau meuble ? Après tout : no a plus que ça pour se distraire » (*LT*, 1955, p. 219).

D'« un intérêt exceptionnel » selon le journal régional normand Paris-Normandie en 1980<sup>229</sup>, *les Terreux* de 1955 se vend à 3000 exemplaires. Malgré ce succès, Gaston

---

<sup>228</sup> Parus dans la revue *La feuille en 4* en 1929, sous le titre *Aspects*, ainsi que dans un recueil édité en 1953 *Les versets de la terre*.

Demongé se réfugie à nouveau dans le silence. L'édition de 1955 apparaît comme un résumé de sa carrière d'écrivain et un adieu au public. La place laissée au français est plus grande que dans *Les Terreux* de 1925 ou dans *Aux gars de Normandie*, puisque la poésie française y est intégrée. Du reste, les drames qui présentent la narration en français et les dialogues en patois sont plus nombreux (un en 1917, trois en 1925 et dix-neuf en 1955).

Le tableau I récapitule la bibliographie complète de Gaston Demongé. Nous remarquons que Demongé est fidèle aux éditions Durand implantées dans sa ville natale. Par contre, la réédition des *Terreux* de 1982 faite à titre posthume a lieu à Dieppe, dans une imprimerie qui se spécialise dans la littérature du terroir normand, l'imprimerie Durand n'ayant pas été approchée<sup>230</sup>. Par ailleurs, les derniers ouvrages édités par Demongé après 1955 sont des recueils de poèmes en français non commercialisés qu'il réserve à son entourage.

Les œuvres présentées dans le tableau de façon chronologique laissent percevoir qu'après 1925, Demongé cesse d'écrire des textes cauchois dans leur intégralité. Il abandonne ainsi l'écriture qui présente le paysan dans des textes comiques, même s'il accepte de les éditer à nouveau en 1955. C'est pourquoi le nombre de textes en français dans l'édition de 1955 est plus élevé. Ses innovations se résument à des poèmes en français, mais aussi à de courtes histoires dramatiques qui mettent en scène des paysans qui parlent cauchois, mais dont la narration demeure en français. L'introduction du français laisse percevoir la volonté de Demongé de partager ses idées régionalistes auprès d'un plus grand nombre de lecteurs, laissant ainsi la possibilité de faire découvrir les dialogues du paysan cauchois dans un contexte autre qu'humoristique.

---

<sup>229</sup> Anonyme, « Le pays cauchois et ses patoisants : Gaston Demongé, un terreux de Fécamp », p. 9.

<sup>230</sup> Communication personnelle avec les Imprimeries Durand, le 5 août 2012.

Tableau I : Bibliographie de Gaston Demongé

Titre	Édition	langue	Genre littéraire
<i>Des gens... des choses ...</i> ,	Rouen, Giriaud, 1914	français	poésie, contes
<i>Aux gars de Normandie</i>	Fécamp : L. Durand et Fils, 1917	majoritairement en patois	poésies, contes
<i>L'Âme qu'on crucifie</i>	Paris, La Maison française d'art et d'édition, 1919	français	poésie
<i>L'Apôtre maudit</i>	Paris : La Revue normande, 1924	français	poésie
<i>Les Terreux</i>	Fécamp, L. Durand et Fils, 1925	patois	poésies, contes
<i>Aspects</i>	Fécamp, La feuille en 4, 1929	français	poésies, contes
<i>Thomas Boqueron</i> André Chardine (co-auteur)	Rouen, Maugard, 1934	français	roman
<i>La Rose des nuits</i>	Fécamp, La feuille en 4, 1940	français	poésie
<i>Versets de la terre</i>	Fécamp, L. Durand et Fils, 1941	français	poésie
<i>La Faux</i>	Fécamp, L. Durand et Fils, 1943	prose en français, poésie en patois	théâtre
<i>Aphorismes</i>	Fécamp, L. Durand et Fils, 1953	français	poésie
<i>Les Terreux</i>	Fécamp, L. Durand et Fils, 1955	français et patois	poésies, contes
<i>Fais provision d'amour...</i>	Fécamp, L. Durand et Fils, hors commerce, 1962	français	poésie
<i>Esquisses &amp; réflexions</i>	Fécamp, L. Durand et Fils, hors commerce, 1968	français	poésie
<i>Les Terreux</i>	Luneray, Bertout, 1982	patois	Poésie et prose

### 3. Image publique de Gaston Demongé

Son implication dans le milieu littéraire a permis à Demongé de conserver ses lauriers d'écrivain surtout auprès de ses amis écrivains qui semblent l'avoir toujours soutenu y compris dans la dure épreuve de son inculpation d'après-guerre. Ce n'est qu'en 2011 que son arrestation de 1945 est mise à jour par les médias<sup>231</sup>. Nous constaterons qu'avant cette date, cet épisode de sa vie reste sous silence.

<sup>231</sup> Olivier Gradeau, « Les otages du 6 juin 1944 », *Paris-Normandie*, 5 juin 2011, <http://www.paris-normandie.fr/actu/les-otages-du-6-juin-44>, consulté le 31 juillet 2012.

### 3.1 Le réseau social de Gaston Demongé

Dès 1917, avec la parution de son ouvrage *Aux gars de Normandie*, Demongé s'assure du soutien d'un réseau social pour éditer ses créations littéraires. L'auteur s'appuie sur l'aide financière de souscripteurs pour la publication. Tous normands, à quelques exceptions près, et au nombre de 90, ils souscrivent en leur propre nom ou au nom d'un organisme. 500 exemplaires d'*Aux gars de Normandie* sont distribués gratuitement à des œuvres de charité : « le montant de la souscription a permis à l'auteur de faire un autre tirage de 500 exemplaires sur papier teinté, qui seront offerts gratuitement à différentes œuvres de bienfaisance<sup>232</sup> ».

Par ailleurs, les amis de Demongé n'ont que des louanges pour le poète. Auguste Martin, qui signe les illustrations de livres de Demongé, perçoit l'auteur normand comme « le grand frère<sup>233</sup> » des autres conteurs patoisants et fait de lui l'un des meilleurs patoisants qui ait été<sup>234</sup> ». Également, en 1919, Georges Normandy signe la préface du recueil de poèmes de Demongé, *L'Âme qu'on crucifie*<sup>235</sup>, ce qui laisse supposer une proximité entre les deux hommes. Normandy, né à Fécamp comme Demongé, est un des auteurs et critiques actifs dans le régionalisme, au-delà de la Normandie<sup>236</sup>. Il écrit dans la *Revue contemporaine* spécialisée dans la littérature, la politique et la philosophie et publiée à Paris mensuellement entre 1852 et 1885. Georges Normandy félicite Demongé « d'avoir fait du régionalisme ailleurs » qu'à Paris et ainsi d'être resté authentique en n'essayant pas d'imiter les auteurs régionalistes soucieux de percer dans la capitale. Normandy reconnaît que Demongé a séduit

---

<sup>232</sup> Gaston Demongé, *Aux gars de Normandie*, Fécamp, Durand, 1917, page titre.

<sup>233</sup> A. Martin, *op. cit.*, p. 57.

<sup>234</sup> *Ibid.*, p. 58.

<sup>235</sup> Gaston Demongé, *L'Âme qu'on crucifie, poèmes 1915-1918*, Paris, La Maison française d'art et d'édition, 1919, p. VII à XV.

« la foule cauchoise [et qu'] il a écrit en patois des œuvres inoubliables<sup>237</sup> ». Également, l'auteur régionaliste normand Julien Guillemard qui dirige la revue régionale *La Mouette*, apprécie l'œuvre du « normand de race [...] franc, généreux<sup>238</sup> » que représente pour lui le poète fécampois.

Le journaliste et conteur Jehan Le Povremoyne (1903-1970) témoigne lors de la sortie de la première édition des *Terreux* : « c'est tout le Pays de Caux qui revit, plantureux, abondant, cocasse, amoureux et chantant<sup>239</sup> ». Le Povremoyne est un des poètes qui ont marqué la littérature cauchoise normande. L'association *Le Puceux*, une maison d'édition de la Haute-Normandie (dont le Pays de Caux fait partie), a procédé à la réédition de quatre des œuvres de Le Povremoyne. De plus, son recueil d'histoires sur les croyances et superstitions des Cauchois, *Aux pieds des saints cauchois*, a fait l'objet de plusieurs éditions en Normandie<sup>240</sup>. D'ailleurs, ce recueil est dédié « à Gaston Demongé, poète de la terre de Caux en bonne amitié<sup>241</sup> ».

Richard Demongé confirme que « [le] cercle social [de son oncle] se composait de gens de lettres qui faisaient partie de la Société des Écrivains Normands, et ses amis les plus proches étaient André Chardine, Roger Bésus, Edmond Spalikowski et Jean Le Povremoyne entre autres<sup>242</sup> ». La Société des Écrivains Normands est créée en 1923 par Charles Théophile Féret. Elle a attiré de grands écrivains, tels André Maurois et Maurice Leblanc. Gaston Demongé a été le trésorier de la Société des Écrivains Normands au moins de 1923 à

---

<sup>236</sup> « Georges Normandy », Site *Jean Lorrain*, [http://www.jeanlorrain.net/index.php?option=com\\_content&task=view&id=457&Itemid=53](http://www.jeanlorrain.net/index.php?option=com_content&task=view&id=457&Itemid=53), consulté le 6 juin 2012.

<sup>237</sup> Georges Normandy, « Préface » dans Gaston Demongé, *L'Âme qu'on crucifie, poèmes 1915-1918*, p. IX.

<sup>238</sup> Julien Guillemard, « Inauguration du salon des poètes normands », *La Mouette*, Le Havre, 1922.

<sup>239</sup> Pierre Lefebvre, « Une réédition des *Terreux* de Gaston Demongé », 1982.

<sup>240</sup> 1936, 1982, 2001 et 2009.

<sup>241</sup> Jehan Le Povremoyne, *Aux pieds des saints cauchois*, Fontaine-le Bourg, Le Puceux, 2009 [1936], p. 8.

<sup>242</sup> Communication personnelle avec Richard Demongé, 16 mars 2012.

1928<sup>243</sup>. Edmond Spalikowski est un écrivain et historien normand qui a beaucoup écrit sur la Normandie, et Roger Bésus, également normand, est écrivain et sculpteur. André Chardine, poète qui est resté dans l'ombre, semble être un des plus proches amis de Demongé.

### 3.2 Fortune littéraire de l'œuvre de Demongé

Il est manifeste que Demongé a le soutien de ses pairs, mais son lectorat lui est aussi fidèle comme en témoignent nombre d'articles élogieux sur son travail d'écrivain et d'acteur que Gaston Demongé a retranscrit dans l'édition des *Terreux* de 1955. Des auteurs comme Jean Gaument ou Henri Pourrat écrivent à Demongé pour lui manifester leurs bons sentiments vis-à-vis des *Terreux* de 1925. Jean Gaument et Camille Cé sont les auteurs du livre des *Contes normands* écrit en français en 1935 et préfacé par André Maurois. Ils écrivent aussi régulièrement dans la revue *La feuille en 4*. Déjà en 1924, les deux auteurs avaient salué la prestation scénique de Maître Arsène<sup>244</sup> et en 1925, Gaument vante ses qualités de « vieux linguiste ». De plus, il reconnaît en lui la faculté de ne pas montrer les *Terreux* comme « des sortes de brutes simples qu'ont voulu en faire ceux qui ne les connaissent que du dehors<sup>245</sup> ». Henri Pourrat, écrivain et ethnologue qui a recueilli la littérature orale de l'Auvergne, pose un regard de poète sur Demongé : « Gaston Demongé promène sur les *Terreux* et sur les *Aspects*<sup>246</sup> de sa Normandie un exact rayon de soleil, à mille atomes irisés<sup>247</sup> ». Pourrat n'est pas le seul *horzain* à exprimer son admiration pour

<sup>243</sup> Archives personnelles de Gaston Demongé.

<sup>244</sup> Jean Gaument et Camille Cé, *La dépêche de Rouen*, 28 février 1924.

<sup>245</sup> Lettre personnelle de Jean Gaument adressée à Gaston Demongé, non datée (Gaument est décédé en 1931 et il mentionne *Les Terreux* écrit en 1925, par conséquent cette lettre est écrite entre 1925 et 1931), citée par Gaston Demongé (*LT*, 1955, p. 192).

<sup>246</sup> Poésie en français.

<sup>247</sup> Lettre d'Henri Pourrat à Gaston Demongé, 24 février 1925, citée par Gaston Demongé (*LT*, 1955, p. 193).

l'auteur cauchois : des lecteurs, la plupart des écrivains, de diverses régions de France, comme la Bretagne, la Picardie et l'Isère s'expriment très positivement auprès de Demongé au sujet des *Terreux*. Également, un membre de l'Académie française, Georges Lecomte, né en Bourgogne, souligne la « sincérité et [le] talent<sup>248</sup> » du conteur et poète cauchois. Déjà en 1917, un écrivain de l'Oise et un autre de l'Ain avaient manifesté leur engouement pour la plume de Demongé. La réputation de celui-ci va donc au-delà des frontières régionales.

Demongé a également répertorié les articles dans les journaux locaux qui illustrent son talent de comédien : on apprend que, dès 1916, « on n'en finissait pas de l'applaudir<sup>249</sup> et en 1918, il séduit « l'assistance avec *La promié quèyte d'Sostrène*<sup>250</sup> ». Joseph Lhopital, écrivain patoisant de l'Eure, reconnaît en Demongé « un grand artiste [et ne croit] qu'il y ait à l'heure actuelle [1925], un Normand patoisant aussi bien que lui<sup>251</sup> ».

Pour finir, il est important de souligner « les précieux encouragements » que Gaston Demongé a reçus de Charles-Brun à l'occasion de la parution de ses premiers contes et poèmes en patois (*LT*, 1925, p. XVIII).

Cependant, ce recueil de critiques toutes plus dithyrambiques les unes que les autres ont été triées sur le volet par Demongé lui-même. Nous constatons que nous retrouvons parmi les auteurs qui ont émis une critique citée par Demongé, certains des chroniqueurs et écrivains qui s'illustrent dans la *Revue La feuille en 4*. Sans remettre en cause la sincérité des avis louangeurs que Demongé rapporte, il est certain qu'un point de vue plus objectif s'impose.

Tout d'abord, nous remarquons et c'est encore le cas aujourd'hui, que lorsque Demongé est mentionné, ce n'est que pour signaler son œuvre en patois cauchois (plus

---

<sup>248</sup> Lettre de Georges Lecomte à Gaston Demongé, 16 février 1930, citée par Gaston Demongé, *LT*, 1955, p. 192.

<sup>249</sup> Anonyme, *L'impartial*, Elbeuf, 23 janvier 1916, cité par Gaston Demongé, (*LT*, 1955, p. 189).

<sup>250</sup> Anonyme, *Journal d'Yvetot*, 10 mars 1918, cité par Gaston Demongé (*LT*, 1955, p. 189).

particulièrement *Les Terreux*) et ses qualités d'orateur patoisant, alors que son œuvre en français est ignorée. En 1917, le premier ouvrage de Gaston Demongé *Aux gars de la Normandie* remporte un certain succès auprès du public et des médias, car l'auteur est déjà connu pour ses spectacles sous les traits de Maître Arsène. Et même si « certains [...] jugent la langue pauvre et le contenu élémentaire<sup>252</sup> » de l'ouvrage *Aux gars de Normandie*, Demongé est considéré « sans contredit [comme] le plus fin conteur normand [...] un acteur de talent<sup>253</sup> ».

Par contre, en 1920, Charles-Théophile Féret signale l'arrivée de Demongé sur la scène des patoisants en remettant en cause son talent d'écrivain patoisant alors qu'il commente *Aux gars de Normandie* de 1917<sup>254</sup>. De même, Gaston Le Révérend, auteur patoisant du Calvados, présenté comme « Normand, écrivain, athée, anticlérical, instituteur<sup>255</sup> », est aussi un de ceux qui accueillent avec scepticisme le premier ouvrage *Aux gars de Normandie*. Selon lui, les contes cauchois de Demongé auraient dû rester à l'état d'oralité<sup>256</sup>. La reconnaissance dont jouit Demongé de nos jours repose principalement sur *Les Terreux* de 1925. En 1994, il est choisi par Mauvoisin comme l'un des treize auteurs patoisants normands qui ont marqué sa génération<sup>257</sup>.

Assurément, Gaston Demongé est entré dans la mémoire collective, principalement par l'écriture de ses œuvres en normand. Pour cette raison, il convient de considérer les discours qui se dégagent de son œuvre en patois puisqu'elle a marqué l'imaginaire.

---

<sup>251</sup> Joseph Lhopital, *La Normandie*, Évreux, 28 mars 1925, cité par Gaston Demongé, (*LT*, 1955, p. 190).

<sup>252</sup> Anonyme, « Le pays cauchois et ses patoisants : Gaston Demongé, un terreux de Fécamp », p. 9.

<sup>253</sup> *Ibid.*

<sup>254</sup> Ch.-T. Féret, *op.cit.*, p. V.

<sup>255</sup> Gaston Le Révérend, *Le haut-parleur*, Paris, éditions de la fenêtre ouverte, 1927, 4<sup>e</sup> de couverture.

<sup>256</sup> Albert Nicollet, « Gaston Demongé, 1888-1973, un écrivain en Pays de Caux », *Cahiers havrais de recherche historique*, n° 62, 2004, p. 59.

**Chapitre III**  
**Les valeurs républicaines**  
**dans « La première quête de Sostrine »**

Nous avons vu que Demongé au fil de sa carrière professionnelle utilise différents genres (contes, poésie, chroniques) pour sensibiliser ses lecteurs à ses préoccupations sociales, politiques et philosophiques. L'analyse du conte « La première quête de Sostrine » va permettre de mesurer la portée de l'œuvre littéraire patoisante de Gaston Demongé.

C'est sur scène, avec le conte « La première quête de Sostrine » en 1907, que Demongé se fait connaître. L'histoire du conte semble être contemporaine à cette époque, puisque le narrateur dans l'incipit s'adresse directement au public comme si les héros fictifs faisaient partie du village :

Faut-y que j'vo'raconte cha qu'a arrivè à ma petite fille? Vo' la connaissez bien, j'veux crèrè : la tite Sostrène, la rouquine comme ils la surnomment dans la commeune. (*AGN*, 1917, p. 9)

Demongé, devant le succès remporté sur scène, choisit dès 1917 de publier ses créations cauchoises dont « La première quête de Sostrine ». Il reprend ce conte en 1925 et 1955 dans *Les Terreux* et l'utilise également pour illustrer son anthologie sur *Le patois normand* en 1932. Le texte est donné en référence par les critiques pour souligner la qualité du travail de Demongé dans *Les Terreux*. L'étude du conte « La première quête de Sostrine » présente d'autant plus d'intérêt qu'elle nous permet de mettre en parallèle la progression du discours idéologique et régionaliste de l'auteur avec le discours déployé dans son œuvre. Le chapitre

---

<sup>257</sup> *Ibid.*, p. 53

suisant s'attardera en particulier sur les modifications qu'il effectue dans la mise en scène du patois cauchois.

« La première quête de Sostrine », comme la majorité des contes en patois proposés par l'auteur, a la particularité de faire valoir un humour qui place le paysan dans des situations comiques. C'est en partie la présence du paysan et la personnalité que lui dessine l'auteur qui créent cette ambiance. Dans le conte, Sostrine, la fille de « Mait' Arsène <sup>258</sup> » est sollicitée par le curé du village pour passer la quête pendant la messe. En pleine quête, elle se penche pour remonter son bas, tombe et tout l'argent se répand. Elle le ramasse et en profite pour garder quelques pièces. Gaston Demongé effectue des changements déterminants dans l'établissement du discours qu'il impose et en particulier dans la description de Sostrine. À la lecture des différentes versions du conte, essentiellement trois thèmes se dégagent du discours sur le paysan. Nous proposons donc dans ce chapitre de les aborder tour à tour en commençant par l'éducation morale. Dans un deuxième temps, nous analyserons les références liées au patriotisme pour enfin nous attarder à l'importance de la relation entre le paysan et la nature.

Nous constatons d'emblée que l'écriture de Demongé s'adapte à l'évolution des valeurs morales de la société alors que la laïcité s'impose de plus en plus en France.

---

<sup>258</sup> Les paysans se faisaient appeler « Maître », et Lepovremoyne dit avec humour qu'il s'agit du titre de noblesse du paysan (A. Voisin, *op. cit.*)

### 1. *L'éducation morale*

Au XIX<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, « le Pays de Caux est certainement la région la plus catholique de la Haute-Normandie<sup>259</sup> ». D'ailleurs, les témoignages de l'époque confirment l'importance donnée à l'Église et à la religion :

Une fois l'an à peu près, il revient à presque toutes les familles de la paroisse d'offrir à tour de rôle le pain bénit à la messe dominicale. [...] l'enfant a revêtu des vêtements particulièrement beaux, [...] intimidé(e) par son rôle [...].<sup>260</sup>

Cependant, il n'est pas inutile de rappeler que la Troisième République a pris en charge l'éducation « obligatoire, laïque et gratuite ».

L'importance de la religion dans le conte « La première quête de Sostrine » se traduit d'abord par le fait que les quatre versions du conte soulignent un événement de l'Église, la quête pendant la messe, comme un moment extraordinaire dans la vie d'une enfant, de ses parents, mais aussi de la communauté villageoise; jusqu'au point où cela suscite la jalousie des voisins :

Quant à mè, j'avais assez qu'd'entendre les ricann'ments d'vèsins mal avisés, qui disaient qu'c'était bien fait, qu'ça nos apprendrait à fè d's épates, enfin tout c'que la jalous'té peut fair' dire à d'méchantes gens. (AGN, 1917, p. 18)

Du reste, l'anxiété que connaît la petite la veille du grand jour traduit l'honneur lié au rôle qui lui est assigné : elle « avait point fermé l'œil ed la nuit quand [sa mère] vint la réveiller » (AGN, 1917, p. 14). L'auteur décrit également l'intimidation de Sostrine lors de la cérémonie : « Sostrène osait point traverser tout çu monde » (AGN, 1917, p. 16) alors qu'elle n'est pas dépeinte autrement qu'intrépide dans d'autres temps comme nous le constaterons dans la section consacrée à l'importance de la nature.

<sup>259</sup> Anne-Marie Desdouts, *Le monde de l'enfance, Traditions du Pays de Caux et du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Paris, CNRS, 1990, p. 37.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 93.

De surcroît, la notoriété du curé est indiscutable : il est difficile pour Maître Arsène de refuser une faveur au curé, quand il propose que Sostrine passe la quête : « j’y répondis, sans puvé y dire que j’voulais point, par rapport qu’c’est un homme bin honnête » (*AGN*, 1917, p. 12). En outre, le narrateur indique que le curé a un « parlement distingué », ce qui confirme le statut hiérarchique de l’homme d’Église.

Par ailleurs, alors que l’école se donne pour mission d’inculquer les valeurs morales sociales et civiques<sup>261</sup> en Normandie comme partout en France, Anne-Marie Desdout confirme qu’il serait au début du XX<sup>e</sup> siècle « presque impensable [...] qu’un jeune n’aille pas au catéchisme<sup>262</sup> ». Effectivement, dans le conte, le curé insiste sur l’importance de suivre les cours religieux. Le prêtre choisit Sostrine pour la quête, car il veut la récompenser d’avoir été « bien sage au catésème » (*AGN*, 1917, p. 12). Il encourage la fillette à toujours bien apprendre son « catésème, pis, qu’ plus tard, à f’rait eun’ bonne fermière » (*AGN*, 1917, p. 17). En 1925, en tapotant la joue de la paysanne, après l’avoir félicitée d’être toujours bien gentille, le curé assure à Sostrine que « si alle apprenait toujou byen san catésème, a f’rait pus tard « eun’ bonne ménâgère » (*LT*, 1925, p. 13). Nous constatons alors que dans les versions de 1917 et 1925, l’Église s’octroie un rôle dans les domaines du travail et de la famille. En ce sens, elle supplée l’école de la Troisième République qui a sensiblement les mêmes objectifs pour ses citoyens : « [...] Les élèves doivent être dociles à l’école pour l’être plus tard vis-à-vis des notables [pour les hommes], et du mari [pour les femmes]<sup>263</sup> ».

En revanche, dans le conte, en 1932 et 1955, le rôle de l’Église devient plus flou : « Moucieu le’cuê [...] tapota su la jôe à ma petite fille en y disant qu’alle était jatille et qu’si a’ savait toujou par coeu san catésème, a n’n’erait du profit pus tard » (*LPN*, 1932, p. 84).

---

<sup>261</sup> *Ibid.*, p. 227.

<sup>262</sup> *Ibid.*, p. 93.

De 1917 à 1955, même si l'importance des textes religieux dans l'éducation continue de s'affirmer, le rôle de l'Église s'amenuise dans la vie courante. En somme, cela traduit la réalité de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle en France. L'école remplace peu à peu l'Église dans l'éducation morale des familles. L'éducation reste une priorité de la Troisième République, en particulier celle des paysans qui représentent une classe sociale importante qu'il convient d'éduquer afin qu'elles souscrivent aux grandes valeurs du gouvernement en place.

Le thème de la religion et de la moralité prend toute son importance dans la chute de l'histoire du conte. Du reste, les changements qui interviennent entre les différentes versions y sont manifestes. En premier lieu, dans la version de 1917, Sostrine profite de sa position pour garder quelques pièces de monnaie avec l'aval de ses parents. Le père de Sostrine lui pardonne son geste, il lui dit de garder l'argent de la quête parce que Dieu aura compris son geste d'enfant, il laisse ainsi Dieu être le dernier juge de la morale : « j'y en fis le r'proche en y disant de d'mander pardon au bon Dieu, mais d'les garder tout d'même, pa'c'qui sait bien que c'est qu'les éfans » (*AGN*, 1917, p. 20). De fait, la religion prend encore beaucoup de place dans les foyers en ce début de siècle. Rappelons que la première version du conte est datée de 1907 et que la loi qui impose la séparation de l'Église et de l'État dans les institutions en France date de 1905.

Dans les versions qui suivent, Sostrine rend l'argent à Saint Antoine, patron des objets perdus : en 1925, c'est son père qui encourage ce geste en humiliant la petite : « J'y fis d'la honte en i disant d'aller vite les mette dans l'tronc au bon saint Antouène pou qu'i les rende au bon Dieu » (*LT*, 1925). De fait, la version de 1925 ne propose plus le pardon divin envers l'enfant qu'est Sostrine. Bien au contraire, le geste de la petite est sanctionné par le père.

---

<sup>263</sup> *Ibid.*, p. 227.

Par contre, en 1932, la petite rend l'argent sans qu'il ne soit mentionné qu'un adulte lui ait recommandé de le faire et de surcroît, le narrateur souligne qu'elle n'avait pas l'intention de commettre une mauvaise action, car « alle est point vicieuse » (*LPN*, 1932, p. 86). Néanmoins, elle est consciente de l'amoralité de son geste, puisqu'elle rend l'argent de son propre chef. Signalons que les versions de 1932 et 1955 soulignent également la motivation de l'enfant à prendre deux sous de la quête : le narrateur s'attarde alors longuement sur les jeux que Sostrine et son frère inventent quand ils ont des bonbons qui changent de couleur. La description de cet échange fraternel et ludique détourne le lecteur de la teneur potentiellement amoralité du geste de l'enfant.

En 1955, c'est sa mère qui intervient : « Comme alle est point vicieuse, alle agalopa su la d'mande de sa mé au tronc du bon saint Antouène » (*LT*, 1955, p. 154). Cette dernière version tend à montrer que la petite ne réalise pas la portée amoralité de son geste; c'est sa mère qui impose son rôle de parent éducateur pour lui indiquer le bon geste à poser sans la juger, puisque la petite n'agit pas consciemment dans le vice. Le geste de la petite fille est relié à celui d'une enfant qui est guidée par son plaisir enfantin (les bonbons qui changent de couleur). La notion d'amoralité disparaît alors, le parent intervient pour assurer son rôle d'éducateur comme il se doit, sans sanctionner le geste de la petite, puisqu'il est innocent.

En résumé, la position de Gaston Demongé sur l'éducation morale évolue au fil des versions de « La première quête de Sostrine ». De 1917 à 1955, nous constatons que Dieu et l'Église laissent davantage de latitude aux parents en matière d'éducation. De fait, dans la dernière version du conte de Demongé, la famille prend toute son importance et assume son rôle d'éducation morale.

Outre l'éducation morale, le patriotisme revêt une grande importance dans le discours des autorités en place pendant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Or, ce thème ressort nettement dans le conte « La première quête de Sostrine ».

## 2. *Patrie et race*

Un des grands principes développés sous la Troisième République se fonde sur la patrie, mais aussi sur l'importance accordée à la race. Afin de la valoriser, il importe pour les dirigeants de l'époque de glorifier les qualités ancestrales des Français. En outre, les théories scientifiques sur le déterminisme biologique s'inscrivent jusque dans les livres scolaires, où la notion de la race chez les humains est très présente. Par exemple, l'ouvrage scolaire *Le tour de la France par deux enfants* précise que la race blanche est supérieure aux autres races du monde<sup>264</sup>. Patrie et race sont donc intimement liées dans les esprits. Dans cet esprit, les habitants de la petite patrie (les régions) sont mis à l'honneur dans leurs différences.

Par ailleurs, la Fédération Régionaliste Française encourage également le sentiment patriotique alors que Charles-Brun indique en 1910 « que vouloir la vie et la prospérité de chaque région de France est un dessein patriotique au premier chef<sup>265</sup> ». Or du même souffle, la Fédération Régionaliste Française soutient que « le XX<sup>e</sup> siècle doit être le siècle des races<sup>266</sup> ». En somme, la Troisième République et la Fédération Régionaliste Française se rejoignent par la valorisation de la patrie et de la race.

Fidèle à ses convictions et répondant aux principes régionalistes et à ceux de la Troisième République, dès 1917, Demongé construit le personnage principal de son conte en lui prêtant les caractéristiques stéréotypées de la « race » normande. Pour cela, il utilise

<sup>264</sup> G. Brunot, *op. cit.*, chapitre LXV.

<sup>265</sup> Jean Charles-Brun, *Le Régionalisme*, p. 72.

d'abord la couleur des cheveux comme signe distinctif : « Vo, la connaissez bien j'veux crère : la tite Sostrène, la Rouquine comme ils la surnomment dans la commeune » (*AGN*, 1917, p. 11). Or, dans l'imaginaire collectif, et au demeurant dans les ouvrages scolaires, les ancêtres des Français, les Gaulois ont le teint pâle, ils sont blonds ou roux, et les Vikings, ancêtres des Normands, sont franchement roux flamboyant. Comme ses confrères régionalistes, l'auteur normand prône la mise en valeur de la « petite patrie », c'est-à-dire les régions, pour mieux montrer la richesse diversifiée de la « grande patrie », la France. C'est pourquoi, il importe que l'apparence de Sostrine dévoile sa lignée ancestrale et que cette appartenance traduise à elle seule toutes les caractéristiques qui y sont associées, la plus marquante étant la couleur rousse des cheveux.

D'autre part, la force physique de la paysanne est aussi mise en valeur, ce qui n'est pas sans rappeler également ses origines, mais cela souligne aussi le stéréotype de la paysanne bien solide et bien bâtie, par conséquent résistante au travail. Demongé maintient cette description au cours des quatre versions.

Faut vos dire euq Sostrène est assez coséquente pou s'n' âge [...] j'crus bien faire en coseillant à la bourgeoise de fair' eun' fent' çu l'côté [de son corsage] pou' mett' è c'qui y avait en trop. [Les conseils de Maître Arsène sont ignorés] c'qui fait qu'en s'baissant, l'maoudit quersage craquit pa' l' milieu (*AGN*, 1917, p. 15-16).

On ne sait pas son âge, mais la petite fille est déjà scolarisée puisqu'elle va déjà au catéchisme. Cependant, son comportement enfantin nous laisse entendre qu'elle est encore assez jeune. Or, le narrateur précise qu'elle est « coséquente pou's'n' âge ». Nous pourrions aussi interpréter ce détail comme un signe supplémentaire de l'appartenance de Sostrine à une « race » d'hommes forts comme l'étaient ses ancêtres; qui plus est, puisque c'est son

---

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 106.

corsage qui craque, il est permis de croire que la jeune fille arbore le corps de la future mère nourricière. Demongé met alors en valeur l'importance de la famille en soulignant ce détail.

Non seulement Demongé octroie à Sostrine la puissance physique des ancêtres, mais aussi leur force de caractère alors que son père précise qu'elle est têtue comme son grand-père, « qu'allait toujou' à hue quand il fallait aller à dia » (*AGN*, 1917, p. 15). Le portrait général de Sostrine maintenu dans les quatre versions rend hommage à la race normande et par conséquent à la « petite patrie ».

En 1925, dans le conte, « La première quête de Sostrine », Demongé renforce l'idée de ferveur patriotique, alors que le narrateur signale que la photo du président est accrochée chez un villageois : « mêyme qu'il a chez li san diplôme qu'est accroché par en dsous du portrait à Casimir Perrier qui fut, dans son temps, Président de la République » (*LT*, 1925, p. 11).

En 1932, les souvenirs de la Grande Guerre se sont éloignés pour laisser la place au malaise occasionné par la crise de 1929. De ce fait, il n'est pas surprenant que, dans le conte qui met en scène Sostrine, Demongé enlève la référence au portrait du Président.

Par contre, en 1955, Demongé choisit le coq, emblème marquant de la France, pour traduire la réaction de Sostrine quand elle apprend qu'elle va passer la quête : « à' serdrécha d'tout sa hauteur comme un coq prêt à lancer san cocorico » (*LT*, 1955, p. 152). De fait, l'image du coq souligne la ferveur nationaliste comme le rappelle le site de l'Assemblée Nationale française : « [...] Le coq représente le courage et la fierté face à l'aigle prussien. Il figure dans certains monuments aux morts de la Grande Guerre. Même s'il n'est pas un symbole officiel, c'est un signe de reconnaissance nationale<sup>267</sup> ».

---

<sup>267</sup> « La République, ses symboles et ses emblèmes » [en ligne], <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/SYMBOLIS/sommaire.asp> [Assemblée Nationale française], consulté le 13 février 2012.

Alors que, devant la même situation, la petite paysanne « frétille comme un diable » en 1925 (*LT*, 1925, p. 8), et se « trémousse comme un diable dans un bénitier » en 1932 (*LPN*, 1932, p. 78), elle reprend possession de tout son être en 1955. L'image de la petite associée au diable des versions de 1925 et 1932 laissait davantage percevoir l'insouciance de l'enfant qui ne se contrôle pas dans sa joie, et entraine ainsi parfaitement dans le cadre de la farce paysanne. En 1955, au contraire, la jeune fille agit avec maturité et fierté.

Le choix du symbole associé au coq et à la fierté nationale est éloquent. Il traduit la flamme patriotique qui veillait encore chez Demongé en 1955.

En résumé, les quatre versions proposent une description quelque peu stéréotypée de Sostrine et de la race normande. La petite patrie est ainsi mise à l'honneur de 1917 à 1955 alors que la grande patrie l'est en 1925, et plus encore en 1955, puisqu'il est question de fierté nationale. Notons que ce sont les deux versions qui suivent les deux Guerres mondiales. Le paysan se trouve alors être le noyau central entre la petite patrie et la grande patrie, ne négligeant ni l'une ni l'autre. Conformément aux principes de la Troisième République, il est décrit comme le maillon fort de la société française.

### 3. *Le paysan, force de la nature*

La première qualité du paysan reconnue par les régionalistes est sa mise en relation avec la nature. C'est aussi la raison pour laquelle dans la littérature qui met en scène des paysans au XIX<sup>e</sup> et au XX<sup>e</sup> siècle, le paysan est la plupart du temps décrit comme un animal. Les écrivains comme Zola, Balzac et Maupassant ont appliqué les principes du zoomorphisme pour dessiner leurs personnages en leur donnant des caractéristiques animales afin de mieux les représenter sous un aspect sauvage, voire inhumain. Or, nous constatons en

analysant le personnage de Sostrine que de nombreuses références à l'environnement naturel de la jeune fille marquent son physique et son comportement.

Dans les trois premières versions du conte, la principale qualité de Sostrine demeure la simplicité : « Et pis, entre nous, alle est si simple » (*AGN*, 1917, p. 20; *LT*, 1925, p. 14; *LPN*, 1932, p. 86). Or, dès 1917, dans la préface du livre *Aux gars de Normandie*, Demongé insiste sur le fait que « la psychologie du paysan est simple parce qu'il est plus près de la nature » (*AGN*, 1917, p. XXIII).

De fait, la première image qui est donnée de la fillette montre Sostrine tellement proche de la nature qu'elle échappe régulièrement à la vigilance de ses parents pour clapoter dans la mare : « Sostrène rétait en train d'gargotter dans la mare où qu'à s'ra pas cotente d'avant que d's'êt' néieye » (*AGN*, 1917, p. 13), ce qui souligne son côté spontané et sauvage. Même si ses parents la préviennent du danger et lui infligent des punitions sévères, son instinct primaire semble constamment s'imposer.

Ses parents ne paraissent pas mieux contrôler la propreté de leur fille dans les trois premières versions du conte :

- (1) j'avais les gamb's sales (*AGN*, 1917, p. 19)
- (2) j'avais les gambes point trop propres (*LT*, 1925, p. 13)
- (3) j'avais les gambes point trop nettes (*LPN*, 1932, p. 86)

Pourtant, les mœurs religieuses imposent que le paysan et sa famille arrivent propres à l'église le dimanche :

C'est dans ce même baquet [celui de la lessive] que les enfants prendront plus tard leur bain, le samedi [...]. Bien sûr, c'est l'occasion de changer de vêtements pour qu'ils soient propres le lendemain, dimanche.<sup>268</sup>

---

<sup>268</sup> A.-M. Desdouits, *op.cit.*, p. 65.

De plus, l'école se charge depuis 1887 de propager un enseignement qui stipule entre autres que l'enfant a un devoir moral envers lui-même en respectant « son corps (propreté, sobriété) [...] ». La vérification de la propreté des élèves par le maître est faite<sup>269</sup> ».

Force est de constater que la rusticité de la jeune fille en lien direct avec la terre est soulignée d'autant plus qu'elle se situe au-delà des mœurs religieuses et de la morale sociale imposée par la société par le biais de l'école.

En revanche, en 1955, il n'est plus question des jambes sales de la petite, car Sostrine explique qu'elle voulait cacher ses jambes parce qu'elle avait froid (*LT*, 1955, p. 153). De toute évidence, Demongé cherche à atténuer le cliché du paysan boueux, voire bouseux. Et de fait, il atténue l'image de la petite fille qui ne peut contrôler ses instincts primaires alors qu'elle se doit de présenter une tenue impeccable à l'église dans le respect des bonnes mœurs.

Du reste, nous remarquons que dans la version d'après-guerre du conte, Demongé met davantage l'accent sur le naturel de la paysanne, en atténuant son côté animal sauvage :

(1) alle est entée, pis sauvâge. (*LPN*, 1932, p. 78)

(2) Et pis entre nous, alle est si naturelle. (*LT*, 1955)

La métaphore animale filée pour décrire Sostrine confirme la volonté de l'auteur de montrer la paysanne en lien fusionnel avec la nature. Cependant, l'attitude de la petite entre les versions de 1917 à 1955 laisse entrevoir une régression de l'animalité. Par exemple, après avoir fait tomber l'argent de la quête en 1917, Sostrine arbore un comportement qui s'apparente à celui d'un jeune animal fougueux et incontrôlable : elle se réfugie sur les genoux de sa mère après s'être mise « à galoper comme un "ieuvre"<sup>270</sup> » poursuivi par un

---

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 215.

<sup>270</sup> « Ieuvre : lièvre », F. Yard, *op.cit.*, p. 218.

quin<sup>271</sup> » (*AGN*, 1917, p. 19). À l'image du lièvre qui galope poursuivi par un chien en 1917 se substitue, dès 1925, celle de la poule qui divague sur la route : « a' s'mit à divaguer comme eun poule su la route » (*LT*, 1925, p. 13; *LPN*, 1932, p. 84, *LT*, 1955, p. 153). Dans ce changement effectué par l'auteur, Sostrine paraît moins irréfléchie et paniquée, mais plutôt sonnée et dépassée par les événements. En outre, même si la poule risque d'évoquer un animal sans cervelle, la mention du coq, le chef de la basse-cour, en 1955, confère à Sostrine un caractère définitivement plus posé.

En somme, en analysant la description de la jeune fille, nous constatons que l'image de Sostrine s'éloigne d'une version à l'autre de l'animal sauvage aux prises avec ses instincts naturels. Demongé ne souligne plus la simplicité, l'absence d'éducation et de civilité, mais au contraire, il met en valeur l'authenticité de la paysanne en 1955. Ainsi, l'image de la paysanne devient de plus en plus positive. En outre, dans la préface d'*Aux gars de Normandie*, Demongé manifeste son intention de se porter à la défense du paysan quand il dénonce les faux jugements qui lui sont rattachés :

En l'observant bien, on finit par voir clair en [le paysan] et tous les faux jugements que l'on pouvait porter sur lui tombent naturellement. (*AGN*, 1917, p. XXIII)

Effectivement, le rapport à la nature observé par l'auteur se transforme au fil des versions et éloigne le paysan de l'aspect brut, sauvage, voire carrément animal, que lui conféraient les auteurs réalistes du XIX<sup>e</sup> siècle, sans pour autant verser dans l'idéalisation de son image.

#### 4. *Patois, patrie et poésie.*

Les convictions profondément régionalistes de Demongé l'amènent à améliorer l'image du paysan non seulement en évitant de le ridiculiser dans une farce, mais aussi en l'associant

---

<sup>271</sup> Chien : expression encore régulièrement utilisée en Normandie.

aux valeurs véhiculées sous la Troisième République. Le patois s'avère un outil que l'auteur utilise pour renforcer ces valeurs. Demongé a souvent présenté la langue du paysan sous une forme poétique, et lui a conféré de ce fait des vertus qui se situent au-delà de la simple transcription de la langue orale.

Dès 1932, l'auteur insiste sur le lien entre patois et patrie : « On disait autrefois patois, du bas-latin patriensis, qui est du pays paternel » (*LPN*, 1932, p. 21). D'ailleurs, il associe les trouvères aux auteurs de chants patriotiques, accordant ainsi un rôle crucial aux poètes dans la bataille. L'auteur normand compare les combattants (probablement de la Première Guerre mondiale) aux « trouvères [car comme eux] ils entonnaient de vieilles et gaillardes chansons pour se donner du cœur au ventre » (*LPN*, 1932, p. 64). En 1932, il attribue donc au langage et plus particulièrement à la poésie des vertus guerrières qui permettent le rassemblement derrière un peuple. Dans la mesure où il considère que la langue française tient ses racines de la Normandie et de l'Anjou (*LPN*, 1932, p. 12), nous pouvons penser que le patois normand en particulier offre au poète l'accès à un outil noble.

En 1955, l'auteur normand se contente d'évoquer les trouvères qui contribuent à cultiver un sentiment patriotique (*LT*, 1955, p. 66), mais il ne fait plus état des vertus guerrières du patois. Nous comprenons que son appel à faire la paix avec l'ennemi pendant la Seconde Guerre mondiale entraine en contradiction avec les propos tenus en 1917 alors qu'il encourageait les jeunes soldats à combattre l'Allemand. Sa ferveur patriotique a été fortement remise en question lors de son arrestation en 1945, ce qui explique que ce thème est moins présent après-guerre dans le discours qu'il tient sur la langue patoise.

À la vertu patriotique du patois se lie l'importance de son rapport à la nature. Dès 1925, Demongé donne une définition poétique du patois pour développer cet aspect :

Le patois a la naïveté des maisonnettes qu'édifient dans leur temps perdu de persévérants ouvriers qui n'ont aucune donnée de l'architecture. Les roses trémières et la glycine cachent les méfaits de la construction et parfois il arrive qu'un passant jette sur ces riantes demeures un regard d'admiration. (*LT*, 1925, p. LVII)

Symboliquement, il octroie au patois le rôle protecteur de l'habitation, symbole de la cellule familiale au même titre que la patrie protège ses citoyens. Les maisonnettes telles que décrites, construites sans que la science n'intervienne, sont enjolivées par la nature sauvage. Le patois n'a pas besoin des scientifiques pour se bâtir, par contre, il se prête volontiers au regard des passants. En d'autres mots, le patois peut être étudié, à condition qu'on ne cherche pas à le transformer. Le scientifique doit se contenter comme l'Abbé Rousselot avec son alphabet phonétique d'agir comme témoin pour la postérité. Demongé met l'accent sur « la fidélité des paysans aux vieux mots, leur tendance à en créer » et sur la capacité du paysan à délivrer la « clef du patois » (*LPN*, 1932, p. 64).

La clé du patois permet de trouver la véritable nature qui symbolise le retour aux origines. Ainsi, selon Demongé, les érudits, qui ont oublié le rapport à la terre, ne comprennent plus rien au langage qui mène vers le bonheur :

Dévidons l'écheveau embrouillé à plaisir de leur esprit et comme aux pommiers dont les branches sont noueuses et enchevêtrées, nous cueillerons un fruit lisse et vif en couleurs. C'est là et rien de plus, la clef du patois. (*LPN*, 1932, p. 64)

Nous percevons nettement l'évolution de la portée philosophique que Demongé octroie au patois de 1917 à 1955. En 1917, il pose davantage son discours sur la langue dans l'esprit de la ferveur patriotique, alors que sa dernière création littéraire en patois (*La Faux*) et sa poésie en patois portent à croire que l'auteur alloue au parler du paysan des vertus poétiques voire mystiques. Sa volonté de traiter le patois comme une langue littéraire plutôt qu'en termes scientifiques n'a jamais été aussi manifeste.

L'étude linguistique du conte *La première quête de Sostrine* permettra de montrer comment l'auteur met en scène la langue cachoise quand il la transcrit et si cette mise à l'écrit de la parole suit la même tangente que dans son discours sur le patois.

## Chapitre IV

### Analyse linguistique de « La première quête de Sostrine »

Contrairement à de nombreux écrivains régionalistes qui ont choisi d'écrire uniquement en français, Demongé a octroyé une grande place au patois dans son travail d'écrivain, même si à plusieurs reprises les doutes l'ont assailli sur la nécessité d'écrire cette langue parlée, tant il était difficile d'en rendre toute la saveur. Demongé a régulièrement soulevé cette question de l'écriture du patois et pour cause, car le débat existe au-delà de quelques auteurs et engendre des divergences d'opinion sur la façon d'immortaliser ces langues qui s'éteignent doucement. Dans la première section de ce chapitre, nous nous pencherons donc sur les nombreuses observations que Gaston Demongé émet sur la transcription du patois, ce qui nous aidera à comprendre sa démarche d'écrivain patoisant dans le conte « La première quête de Sostrine ».

L'analyse linguistique du conte dans ses différentes versions nécessite des outils que nous présenterons dans la deuxième section de ce chapitre. Les glossaires et dictionnaires de l'époque de Demongé serviront de support à l'étude linguistique, mais aussi les récents ouvrages qui retracent le lexique et la morphosyntaxe normands. Ces outils nous aideront à dégager les principales caractéristiques du patois normand. Cela nous amènera à nous consacrer dans la troisième section à l'analyse formelle des versions du conte, tant dans l'orthographe adoptée pour rendre la prononciation du cauchois que dans l'analyse morphologique et lexicale.

En mettant en parallèle la représentation du monde paysan établie par Demongé dans la narration du conte « La première quête de Sostrine » et l'analyse linguistique des

différentes versions établies au fil des ans, nous serons à même de déterminer comment l'auteur utilise la langue pour servir son texte.

### 1. *Transcrire le patois normand*

Le patois normand est issu du dialecte normand du domaine d'oïl (le nord de la France). Au XIX<sup>e</sup> siècle, la définition du patois normand se résumait souvent à quelques lignes. L'écrivain journaliste picard, Émile Gigault de La Bédollière (1812-1883) en fournit un exemple :

L'idiome du peuple en Normandie n'est pas précisément un patois ; c'est de la *langue d'oui* mêlée de français corrompu, ou rendu méconnaissable par une prononciation vicieuse. [...] Le Cauchois substitue *os* à *ou* dans *fos*, *mos*, *cos*, etc.; *eu* à *u* dans *équeume*, *forteune*, *leune*, *pleumet* et, par une contradiction singulière, il dit *ju* pour *jeu*, et *adiu* pour adieu. Il bredouille et escamote les *r* dans la *mé*, un *éclé*, une *féhe* (foire), un *jou*, une *pédrix*, un *abre*, la *cuziositai*, une *coutuzière*.<sup>272</sup>

Le linguiste René Lepelley rappelle les origines du normand qui tire ses racines des langues latines, gauloises, germaniques et scandinaves<sup>273</sup>. Selon Fernand Lechanteur, la langue française supplante l'idiome local à Rouen, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle et à Caen dans les années 1870, mais n'atteint pas la campagne normande<sup>274</sup>.

En 1925, dans *Les Terreux*, en présentant les auteurs patoisants normands qui lui sont contemporains, Demongé développe la préface avec de nombreux extraits d'œuvres patoises afin de montrer au lecteur les variations du patois normand. De fait, Demongé détermine trois patois : « Le patois cauchois [Seine-Maritime, Haute-Normandie], le patois du Lieuvin [Eure, Haute-Normandie], et celui de la Hague [Manche, Basse-Normandie] » (*LT*, 1925, p. XLVI). S'il est difficile de délimiter parfaitement les régions des patois, la plupart des Normands s'entendent pour dire que le nord-est de la Normandie (Seine-Maritime, dont le

<sup>272</sup> Émile Gigault de La Bédollière, *Le Normand*, 1842 [en ligne], <http://www.bmlisieux.com/> [Bibliothèque municipale de Lisieux], consulté le 25 juin 2012.

<sup>273</sup> René Lepelley, « Origine des parlers normands » dans Collectif, *Normandie*, Paris, Bonneton, 1978, p. 69.

Pays de Caux fait partie) se distingue de l'ouest (la Manche, qui est plus proche des îles anglo-normandes). Il n'en reste pas moins que quelques kilomètres suffisent pour que la prononciation d'un mot diffère, ou bien encore qu'il soit inconnu dans le village voisin et Demongé est très conscient de la variation et des difficultés de la transcription du patois.

Le recoupement géographique que fait Demongé est approximativement le même que celui de Lepelley en 2010<sup>275</sup>. Lepelley, qui a dirigé le Centre d'Études Normandes de l'Université de Caen, distingue la Manche, le Calvados, l'Eure et l'Orne, puis la Seine-Maritime. Il est probable que les « gars de Normandie » auxquels s'adresse Demongé soient les Hauts-Normands.

Devant la complexité de la transcription, les dialectologues dès le début du XX<sup>e</sup> siècle se sont concentrés sur l'écriture d'une normalisation des patois, en procédant par régions, afin d'en sortir des caractéristiques communes. Ensuite, les auteurs ont réfléchi à l'élaboration d'un code de l'orthographe dans le but d'harmoniser la graphie des textes. Ce travail s'est aussi effectué en Normandie. Comme le rappelle Pascal Bouchard, auteur d'un des dictionnaires cauchois les plus récents, « il n'existe pas d'orthographe cauchoise, [puisqu'] il n'existe pas de tradition écrite ». Et effectivement, le patois cauchois a de tout temps été une langue orale par définition et les textes écrits ne demeurent que « des imitations d'une langue parlée<sup>276</sup> ».

Fernand Lechanteur est le premier à tenter de proposer une orthographe commune aux patois normands en 1953, tout en étant parfaitement conscient des multiples variations locales et des protestations que ça allait engendrer :

---

<sup>274</sup> Fernand Lechanteur, *La Normandie traditionnelle*, p. 128.

<sup>275</sup> René Lepelley, *Le parler de Normandie*, p. 6.

<sup>276</sup> P. Bouchard, *op.cit*, p. II.

Il ne s'agit pas de faire une langue. [...] Il s'agit purement et simplement de proposer une méthode pratique qui, sans viser à une perfection illusoire, facilite la lecture et l'écriture de ces parlers vivants.<sup>277</sup>

Lechanteur mentionne « les discours aigres-doux et plus rarement les outrages purs et simples<sup>278</sup> » qu'il a subis lorsqu'il a abordé pour la première fois la question de l'orthographe du patois normand. D'abord, de la part de ceux qui souhaitent l'anéantissement complet des patois, puis de la part des puristes de la langue qui se réclament davantage du dialecte normand plutôt que du patois normand parlé par les paysans. Déjà en 1898, plusieurs chroniques en dialecte normand soulèvent les protestations des puristes qui voient dans la tentative d'écriture du langage oral un « normand synthétique<sup>279</sup> ».

Nous verrons en étudiant les écrits de Demongé dans ce chapitre que l'auteur normand semble tâtonner dans son écriture du patois : d'une part, parce qu'il lui a fait subir des transformations au cours de sa carrière d'écrivain patoisant; et d'autre part, parce que son discours sur l'introduction du patois dans les œuvres littéraires évolue. Nous tenterons d'expliquer la raison de ces changements et l'incidence qu'elles ont sur la portée des écrits de l'auteur patoisant.

En 1917, dès la parution de son premier ouvrage en patois, *Aux gars de Normandie*, Demongé confie ses craintes de mettre à l'écrit ses contes, jusqu'alors acclamés par un public de scène. Si c'est bien « aux gars de Normandie » qu'il s'adresse, il espère seulement qu'ils le comprendront (*AGN*, 1917, p. XIII). Il précise qu'il a écrit ce premier recueil après avoir souvent parlé avec les paysans et pris des notes sur leur langage : « certains mots appartenant à notre vieille langue, et d'autres, composés de toutes pièces ou déformés par la prononciation et dont l'euphonie ne peut se rendre que par une orthographe appropriée »

---

<sup>277</sup> Fernand Lechanteur, *La Normandie traditionnelle*, p. 156.

<sup>278</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 156.

(AGN, 1917, p. XXI). Demongé soutient qu'on ne peut rendre le patois compréhensible de tous si l'on veut lui rester fidèle. Il insiste sur la transcription de la prononciation : « tout le charme, toute l'originalité, tout le pittoresque sont dans la prononciation ». Il pense que « rendre la prononciation écrite » ne va pas altérer la compréhension du texte, même s'il est conscient de la difficulté de déchiffrement que pourront éprouver ses lecteurs, qu'ils soient patoisants ou non (AGN, 1917, p. XX).

Pourtant l'écriture de Demongé en 1917 reste très timide dans la transcription du patois. Et de fait, dans « Aux gars de Normandie », c'est la pauvreté de son langage qui est reprochée à Demongé par Fernand Lechanteur et Gaston Le Révérend. Ce dernier s'étonne que Demongé ait transcrit les contes qu'il disait sur scène : « c'est un plaisir, dit-on d'entendre l'auteur parler ses œuvres. Pourquoi alors les a-t-il écrites ?<sup>280</sup> » La comparaison de l'écriture de Le Révérend et celle de Demongé montre que celui-ci reste proche du français régional en comparaison à son compatriote :

(1) Demongé	(2) Le Révérend
Son carillon, c'était sa fêyte,	J'ons passei bien des nuits tout's blanch's,
Il l'adorait par-dessus tout.	Pour l's uns, pour l's autr's. A c'tt' heur', [les vi'ux]
Sonnez mes vieulle's, perdez la tète,	L's effants ainm'raient censeiment mi'ux
Qu' no vous entende de partout.	Les veir tout d' sieut' entre quatr' planch's.
(AGN, 1917, p. 156)	(« L'Hu's entrebayei », 1919)

Fernand Lechanteur, en accord avec la critique de Le Révérend en ce qui concerne la pauvreté du patois dans *Aux gars de Normandie*, constate néanmoins, à la sortie du livre *Les Terreux* en 1925, une progression dans l'écriture chez Demongé<sup>281</sup>. Dans les versions du poème « Le berger » il est manifeste qu'en 1925, Demongé s'est efforcé de s'éloigner du français régional. Entre autres, il met en application les particularités de la prononciation notée par Joret alors qu'il change *chansons* pour *caanchon* :

<sup>280</sup> A. Nicollet, *op.cit.*, p. 55.

<sup>281</sup> *Ibid.*, p. 59.

(1) Demongé, « Le berquier »<sup>282</sup>

Le vent m'apporte des chansons  
En échange d'un peu de laine  
Qu'il laisse accrochée aux buissons,  
Pour les oyzès<sup>284</sup>, c'est eun' aubaine.

(2) Demongé, « Eul berquier »<sup>283</sup>

Eul vent m'échange ses caanchons  
Pou queuqu' brins d 'la douillette layne  
Qu'il accroche à tous les buissons :  
Pou les oyzès, c'est eune aubayne.

En 1925, Demongé, s'il prétend avoir recours à une orthographe phonographique, met en garde les écrivains ne pas rebuter le lecteur « en lui servant un véritable hachis de mots assaisonnés d'innombrables apostrophes » (*LT*, 1925, p. XLVII). La différence qu'il fait entre le patois et le français, c'est la « tournure des phrases, [la] consonance et [la] déformation des mots » (*LT*, 1925, p. XLVII). Dans l'édition de 1925, Demongé parle du caractère sauvage et sans règles du patois :

j'ai mis en honneur tant de mots vermoulus, de barbarismes ahurissants et de tournures de phrases à décourager les écrivains les plus originaux. (*LT*, 1925, p. IX)

En outre, il mentionne son admiration pour l'Abbé Rousselot, « fondateur de la phonétique expérimentale [qui] vit que la phonétique, c'est-à-dire l'étude scientifique des sons et du langage, devait s'appliquer, non sur des textes, mais sur le parler de l'homme vivant » (*LT*, 1925, p. XIV). Rousselot s'illustre avec l'appui de dialectologues réputés tels Albert Dauzat dans *La Revue des Parlers Populaires*<sup>285</sup>, publiée sous la direction de Charles Guerlin du Guer. La revue scientifique se donne pour mission l'étude des patois gallo-romans dans des textes littéraires patoisants. Les œuvres patoises sont traduites en français, avec la juxtaposition de la traduction phonétique établie par Gilliéron<sup>286</sup> et l'Abbé Rousselot. C'est ainsi que le texte « La chanson de Michel<sup>287</sup> » de Maurice Le Sieutre (1875-1974) est

<sup>282</sup> Gaston Demongé, « L'vieux sonneux », *Aux gars de Normandie*, 1917, p. 156.

<sup>283</sup> *Id.*, « Eul vieux Sonneu », *LT*, 1925, p. 81.

<sup>284</sup> « Oisel (forme primitive du français), oiy-zê, oiseau », Abbé Camille Maze, *Glossaire normand*, Brionne, Gérard Montfort, 1984 [1903], p. 183.

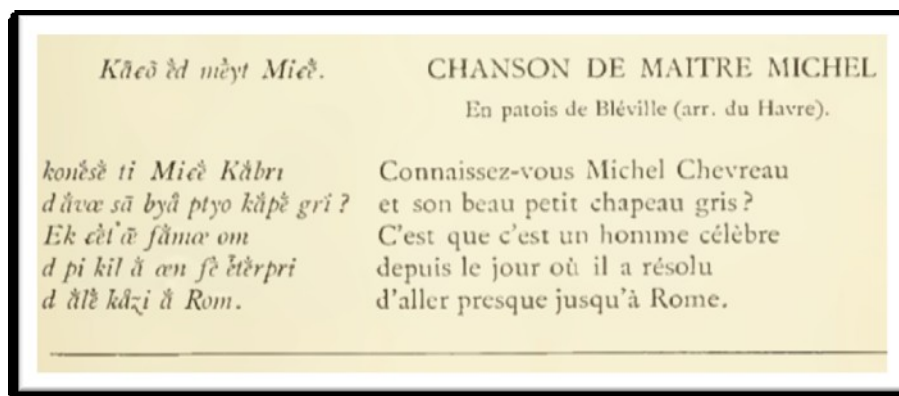
<sup>285</sup> Charles Guerlin du Guer, *La Revue des Parlers populaires*, Paris, Welter, 1902.

<sup>286</sup> *Ibid.*

<sup>287</sup> Maurice Le Sieutre, « La chanson de maître Michel », dans Charles Guerlin du Guer (dir.), *La Revue des Parlers populaires*, Paris, Welter, 1902, n° 1, p. 11.

publié, tel qu'illustré ci-dessous. Le Sieutre est un des rares auteurs normands qui publient dans une revue savante.

Figure 1 : Maurice Le Sieutre, « La chanson de maître Michel », dans Charles Guerlin du Guer, *La Revue des Parlers populaires*, Paris, Welter, 1902, n° 1, p. 11.



Néanmoins, dès ses premières remarques sur le patois, Demongé se dissocie des scientifiques, même s'il leur voue une grande admiration, car il revendique avant tout sa vocation de poète et d'écrivain, et jamais celle de dialectologue. Rappelons que de nombreuses critiques s'entendent pour saluer sa performance d'auteur patoisant en 1925 et que Fernand Lechanteur s'étonne du fait qu'alors que « Gaston Demongé semblait avoir mis au point son patois », il y renonce<sup>288</sup>. Néanmoins, malgré l'accueil favorable de la communauté, son écriture patoisante des *Terreux* de 1925 semble avoir subi les foudres de certains passionnés de la langue. Demongé consacre un article dans la revue *La feuille en 4* en décembre 1927<sup>289</sup> pour dénoncer la pression d'un groupe d'érudits qu'il ne désigne pas plus clairement. Il est opportun de préciser que la revue *La feuille en 4* s'adresse essentiellement aux érudits fécampois, et que Demongé précise s'exprimer « pour répondre au désir de quelques amis<sup>290</sup> ». Il mentionne les critiques négatives à l'égard de son écriture du patois normand dans *Les Terreux* de 1925 de la part des « érudits ès-langues patoisantes

<sup>288</sup> Fernand Lechanteur, « La littérature patoise en Normandie », *La littérature patoisante*, p. 56.

<sup>289</sup> Gaston Demongé, « Littérature et patois », *La feuille en 4*, n° 3, p. 18.

[ceux qui brandissent] d'indigestes glossaires où sont alignés des mots et encore des mots, pour la plupart morts ». Demongé fait remarquer qu'il a « *ouï* ce qu'ils ont *lu* dans les glossaires ». Il cible ces savants comme étant ancrés dans le mouvement régionaliste, « tout fiers de marquer une préférence parmi les patois normands sans en connaître aucun. Marotte régionaliste<sup>291</sup> ». Du reste, Gaston Demongé se dissocie des folkloristes, alors qu'il condamne le patois normand à une mort certaine : « Ne nous illusionnons pas : c'est un moribond. Puisse sa dépouille intéresser les folkloristes. J'ai l'impression qu'ils découvriront une âme dans un corps très frêle<sup>292</sup> ».

Demongé fait désormais le constat que le patois « ne peut être écrit », car « l'impression visuelle est pénible » et ni les paysans ni les citadins ne le lisent facilement. Il conclut que « l'entreprise littéraire est sans intérêt et réalisable seulement par le phonographe<sup>293</sup> ». De fait, son point de vue sur le patois a considérablement évolué et il « penche à croire que les patoisants devront se résigner à écrire comme l'ont fait Maupassant<sup>294</sup> et Barbey d'Aurevilly. Un mot ça et là, et pour le reste, un style calqué sur une traduction<sup>295</sup> ».

Étonnamment, le cheminement de pensée de Demongé sur le patois évolue entre 1925 et 1927 puisqu'il reproche en 1925 à son compatriote Gaston Le Révérend d'avoir renoncé à écrire des poèmes en patois après la parution de *L'Hu's entrebayei* (1919) : « est-ce de colère ou de regret d'avoir écrit une vingtaine de poèmes qu'il nous ferme la porte au nez ? » (*LT*, 1925, p. XXIX). Son ami Jehan Lepovremoyne offre une piste de réponse sur l'évolution de

---

<sup>290</sup> *Ibid.*

<sup>291</sup> *Ibid.*

<sup>292</sup> *Ibid.*

<sup>293</sup> *Ibid.*

<sup>294</sup> Demongé admire Maupassant qu'il présente comme « Le météore [qui] brille d'un éclat prodigieux sur le Pays de Caux » (*LT*, 1955, p. 84).

<sup>295</sup> Gaston Demongé, « Littérature et patois », *La feuille en 4*, n° 3, p. 18.

pensée rapide de Demongé. Dans le journal local *Le Petit-Havre* en 1941, Lepovremoyne mentionne que Demongé est « passé auprès de certains pour un amuseur folkloriste » après avoir écrit *Les Terreux* de 1925. Il ajoute que Demongé n'a jamais entrepris sa démarche de patoisant à des fins commerciales (*LT*, 1955, p. 197), ce qui pourrait signifier qu'il n'a pas répondu de façon délibérée aux attentes des régionalistes. Par ailleurs, nous savons que l'entreprise de Mistral, modèle des régionalistes patoisants, a consisté à essayer de retranscrire les langues d'oc dans leur structure originelle. Au contraire, Demongé a souhaité avant tout utiliser le patois dans l'exercice de son métier de poète et d'écrivain, dans un esprit de création artistique. Au demeurant, dans cet article écrit en 1927, Demongé revendique sa position de poète quand il transcrit la langue du paysan qui demeure avant tout à ses oreilles une « partition » musicale :

des mots m'arrivent, enfermés dans le mystère de leur naissance. Et ça chante, ça chante d'une voix lointaine, rude parfois, avec des soupirs et des pauses à vous faire perdre contenance.<sup>296</sup>

En somme, il semble donc que le public ait bien accueilli le livre *Les Terreux* en 1925, mais que les régionalistes en aient condamné l'écriture patoise, car elle ne répondait pas aux objectifs fixés. Demongé conclut qu'il lui faudra désormais « écrire en français en pensant en patois<sup>297</sup> ».

En 1931, alors qu'il se confie à un ami, non seulement exprime-t-il son pessimisme envers la vitalité de la langue, mais aussi sa désillusion de pérenniser la langue patoise dans la littérature :

Ces efforts [d'écriture du patois] exigent une telle foi en la dignité et en l'utilité du rôle de l'écrivain que parfois je défaille, je doute, je désespère.<sup>298</sup>

---

<sup>296</sup> *Ibid.*

<sup>297</sup> *Ibid.*

<sup>298</sup> R. Caillet, *loc.cit.*, p. 13.

De fait, *Les Terreux* de 1925 contient les dernières farces patoises créées par l'auteur. Il se consacrera dès lors à la poésie en français.

Pourtant, en 1932, Demongé écrit son ouvrage *Le patois normand à travers poètes et conteurs*. Il commente le travail d'écriture en patois normand de ses contemporains et affirme que « l'aspect du mot ne doit pas rebuter le lecteur, sans pour cela prêter à la moindre confusion phonétique [car] pour bien écrire le patois, on ne doit viser qu'à une chose : rendre à l'oreille ce qu'on a entendu » (*LPN*, 1932, p. 63). Il insiste donc sur l'authenticité de son écriture et sur sa volonté de rester fidèle à l'oral. Il insère deux de ses créations patoises dans l'anthologie qu'il propose dans *Le patois normand*, assorti d'une traduction en français. Fait intéressant, car il intègre plusieurs extraits de divers auteurs normands sans jamais offrir un support de traduction, ce qui ne serait pas superflu pour certains textes. Il explique dans la « note liminaire » qui précède la version de « La première quête de Sostrine » la juxtaposition du français face à son propre texte patois :

En guise de réponse à ceux qui voudraient que le patois ne soit pas écrit sous la forme populaire, voici, avec la traduction en regard, une pièce de mes *Terreux*, intitulée « La promiè quèyte eud Sostrène ». (*LPN*, 1932, p. 73)

Il ajoute que le patois, s'il possède son propre lexique, est composé de mots français déformés par la prononciation. Il conseille d'enregistrer le langage plutôt que de tenter de l'écrire. Du reste, Demongé répond aux puristes de la langue qui désirent, comme le fait Mistral pour les langues d'oc, « régénérer le patois » : « cela serait réalisable s'il s'agissait d'une langue complète comme celle de Mistral. » (*LPN*, 1932, p. 73)

En 1943, encouragé par l'élan redonné aux régionalistes et au patois sous le gouvernement de Pétain, il choisit d'écrire *La faux*. Dans la préface, il exprime sa motivation à retranscrire le patois du paysan :

*Les Terreux* m'a renseigné sur ce que l'on peut attendre du patois qui, à part de rares exceptions, n'a été, pour ceux qui l'ont employé, qu'un moyen de succès facile ou matière à grosses farces pimentées d'un esprit de café-concert. Le paysan méritait mieux<sup>299</sup>.

En 1955, il réitère son admiration pour les philologues, mais répète que l'orthographe doit s'adapter à la prononciation du patois. À nouveau, il mentionne les puristes de la langue en dénonçant leur volonté de transcrire un patois qui n'existe plus puisque le langage des paysans a évolué. Il met en opposition les patoisants qui transcrivent la langue telle qu'ils l'entendent et les érudits qui souhaitent consigner à l'écrit une langue qu'on ne parle plus en imposant des règles rigides de transcription :

le travail des érudits [...] qui se sont penchés sur des grimoires pour composer des glossaires que nous parcourons comme autant de cimetières abandonnés où le buis et l'églatine se disputent les tombes; des controverses se sont élevées entre les puristes, ceux qui entendent que le patois soit ramené à des règles immuables, et les patoisants qui tiennent compte, comme en musique, des accidents et des nuances. (*LT*, 1955, p. 73)

Demongé se plaint de la répugnance que les intellectuels nourrissent pour les ruraux. Le poète dénonce ces érudits qui prétendent écrire la langue des paysans, sans jamais en avoir rencontré un seul. Dans l'édition de 1955, il ne défend pas seulement le patois normand, mais il proteste contre la volonté des autorités à bannir les mots du peuple par pur snobisme. À cet égard, il remarque qu'il serait surprenant d'entendre aujourd'hui l'accent des gens de la cour au temps de Louis XIV tant il nous semblerait proche de celui des paysans. Selon Demongé, « les patois composent une profonde symphonie où toutes les provinces de France ont apporté leur accent. Fidèles à la langue originelle, les patois en prolongent la résonance » (*LT*, 1955, p. 76). D'emblée, nous observons que Demongé revendique la noblesse de la langue normande alors qu'il l'associe au roi Louis XIV et lui octroie la pureté des origines.

---

<sup>299</sup> Gaston Demongé, *La faux*, Fécamp, Durand, 1943, p. 6. Désormais, les références à cet ouvrage seront indiquées par le sigle *LF*, suivi du folio et placées entre parenthèses dans le texte.

Ainsi, Demongé dans ses écrits, même s'il subit l'influence des critiques des régionalistes, s'applique à déployer dans son écriture du patois une méthode de transcription qui lui est propre, et il l'a fait évoluer au fil du temps. Son avantage est de connaître le patois normand grâce aux paysans qu'il entend et côtoie depuis sa tendre enfance, langue qu'il va s'efforcer de retranscrire dans ses œuvres, notamment dans le conte « La première quête de Sostrine ». En étudiant la langue des quatre versions qui traversent la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, nous serons en mesure de constater si le cœur de poète de Gaston Demongé cède aux pressions des puristes de la langue.

## 2. Outils d'analyse de la langue dans « La première quête de Sostrine »

Il convient avant d'entreprendre l'analyse linguistique du conte de nous attarder à dresser les caractéristiques les plus évidentes du patois normand et plus particulièrement du cauchois. Plusieurs sources nous ont permis de parfaire l'étude linguistique du texte. Outre les glossaires, atlas et dictionnaires, nous nous sommes appuyée sur des enregistrements effectués auprès de patoisants cauchois rencontrés en septembre 2011.

Dans ses préfaces, Demongé apporte nombre de réflexions sur la langue, la culture et le paysage normands pour lesquels il n'a que des éloges. Dès 1925, il enrichit sa production littéraire d'une documentation sur la langue normande qui devient de plus en plus complète en 1955. Il cite Maze<sup>300</sup> dès 1925. En 1932 (*LPN*, p. 24), il ajoute dans ses références le « *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*<sup>301</sup> » et l'« introduction » du dictionnaire des frères Du Ménil. En 1955 (*LT*, 1955, p. 115-116), il établit pour la première fois une bibliographie longue de deux pages pour soutenir la

---

<sup>300</sup> C. Maze, *op. cit.*; Abbé Camille Maze, *Études sur le langage de la banlieue du Havre*, Librairie Normande, Paris, 1903.

première partie de son recueil qui porte sur les auteurs patoisants normands. En l'occurrence, il souligne le travail de de Fresnay<sup>302</sup> et précise qu'il a également consulté Moisy<sup>303</sup> et Louis du Bois<sup>304</sup>.

Nous avons utilisé ces ouvrages tout en prenant en considération les remarques établies par Charles Joret et Charles Guerlin de Guer qui sont les grands noms de la dialectologie normande du début du XX<sup>e</sup> siècle et sont à l'origine des principaux ouvrages scientifiques sur les patois normands<sup>305</sup>.

En outre, des ouvrages plus récents, comme ceux de Pascal Bouchard<sup>306</sup>, Francis Yard<sup>307</sup>, Roger Dubos<sup>308</sup>, René Lepelley<sup>309</sup> et Gérard Lozay<sup>310</sup> ont apporté des données plus modernes pour assurer un travail linguistique qui tienne compte de l'évolution du patois. Lozay, linguiste et ancien président de l'Université Rurale Cauchoise, a effectué un important travail de description de la langue cauchoise. D'origine cauchoise, il se réfère abondamment à sa propre expérience de patoisant, ainsi qu'aux travaux de Patrice Brasseur, auteur de l'*Atlas Linguistique Normand (ALN)*<sup>311</sup>. Patrice Brasseur rapporte que le Pays de Caux est un des rares endroits en Normandie à présenter encore des particularités dialectales. L'enquête pour l'*Atlas Linguistique Normand*<sup>312</sup> a été effectuée à partir de 43 endroits en Haute-Normandie auprès « de personnes âgées les moins "contaminées" par la ville et le monde moderne, il

---

<sup>301</sup> Eugène Robin, Auguste Lèprevoist, Antoine-François Passy, de Blossenville, *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, Charles Hérissey, Évreux, 1879.

<sup>302</sup> A.G. de Fresnay, *Mémento tiré du patois normand en usage au Pays de Caux*, Métairie, Rouen 1881.

<sup>303</sup> Henry Moisy, *Dictionnaire du patois normand*, Slaktine, Genève, 1969.

<sup>304</sup> Louis du Bois, *Glossaire du patois normand*, Hardel, Caen, 1856.

<sup>305</sup> René Lepelley, *La Normandie dialectale*, p. 34-36.

<sup>306</sup> P. Bouchard, *op.cit.*

<sup>307</sup> F. Yard, *op.cit.*

<sup>308</sup> Roger Dubos, *Dictionnaire du patois normand*, Charles Corlet, Calvados, 1994.

<sup>309</sup> René Lepelley, *Le parler de Normandie*.

<sup>310</sup> Gérard Lozay, *Analyse d'une situation linguistique en Pays de Caux. Le canton d'Yerville*, p. 69.

<sup>311</sup> Patrice Brasseur, *Atlas linguistique et ethnographique normand*, CNRS, Paris, 1980-2011.

s'agit d'une sorte d'archéologie linguistique [...] qui remonte [...] à deux ou trois générations<sup>313</sup> ». L'*ALN* s'est avéré pour notre étude un outil indispensable pour compléter le travail effectué par Gilliéron et Edmont<sup>314</sup>.

De surcroît, il importe aussi de vérifier le caractère régionaliste du vocabulaire utilisé par Demongé afin de mesurer si le texte prend une coloration plus populaire. Pour cela, le *Französisches Etymologisches Wörterbuch*<sup>315</sup> et *Le langage populaire* de Bauche<sup>316</sup> ont été consultés, ainsi que le Grand Robert et les dictionnaires en ligne du *Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales*<sup>317</sup>.

Outre les documents écrits, nous nous sommes appuyée sur des sources orales : Jean Hébert<sup>318</sup> de l'Université Rurale Cauchoise a effectué en 1984 des enregistrements audio de la langue cauchoise qu'il a enrichis d'un lexique.

Nous avons aussi utilisé un corpus d'enregistrements établi par nos soins en septembre 2011 auprès de trois groupes cauchois : des membres de l'Université Rurale Cauchoise, des personnes âgées d'une maison de retraite et trois femmes âgées entre 75 ans et 82 ans.

L'Université Rurale Cauchoise mise sur pied par Jean Hébert au début des années 1980, dirigé ensuite par Gérard Lozay jusqu'en 2004, est aujourd'hui sous la direction de Charles-Étienne Charamon. À l'issue d'une rencontre périodique, le quotidien *Le Courrier cauchois*, distribué en Normandie, retient une des histoires cauchoises et la publie. La dizaine d'auteurs

<sup>312</sup> L'*Atlas linguistique et ethnographique de la langue normande (ALN)* est sous la responsabilité de Charles Guerlin de Guer en 1945. Il fut ensuite laissé sous la direction de Lepelley qui confie l'enquête à Patrice Brasseur<sup>312</sup>.

<sup>313</sup> J.-B. Marcellesi, L.-F. Prudent, « Le cauchois... entre la dialectologie et la sociolinguistique » dans *Études Normandes*, n° 3, Rouen, Lecerf, 1982, p. 7.

<sup>314</sup> J. Gilliéron, E. Edmont, *op.cit.*

<sup>315</sup> Walther von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Bonn-Paris-Leipzig-Berlin-Bâle, 1922-, 25 volumes.

<sup>316</sup> Henri Bauche, *Le langage populaire*, Paris, Payot, 1946.

<sup>317</sup> *Centre National des Ressources Textuelles et Lexicales* [en ligne], <http://www.cnrtl.fr/definition/>, consulté le 31 janvier 2012.

<sup>318</sup> Jean Hébert, *Le dialecte cauchois*, Yvetot, Fédération des Foyers Ruraux de la Seine-Maritime, 1984.

sont des natifs cauchois âgés entre 40 et 94 ans originaires de la campagne en périphérie d'Yvetot. Nous avons eu l'occasion d'assister à une rencontre au cours de laquelle nous avons enregistré trois patoisants racontant une histoire de leur invention. Deux d'entre eux, parmi les plus patoisants, nous ont accordé des entrevues plus longues, au cours desquelles ils ont alterné le patois et le français : Michel Lecouteux a mérité un prix délivré pour ses prestations de conteur cauchois, alors que Michel Dessaint a pour langue maternelle le cauchois puisqu'il a appris le français à l'école.

Le deuxième groupe témoin sont des personnes âgées de la maison de retraite de Fauville-en-Caux, située à mi-chemin entre Yvetot et Fécamp. Âgées de plus de 90 ans, elles ont appris le français à l'école, à l'aide de quelques coups de règles sur les doigts, de sorte qu'elles n'ont pas un accent cauchois prononcé, même si elles l'ont parlé les premières années de leur vie.

Enfin, le troisième groupe de patoisants est formé de trois femmes âgées entre 75 ans et 82 ans. Élevées à la campagne autour de Fécamp (lieu de naissance de Demongé), elles ont gardé un accent tout à fait naturel, en particulier l'une d'entre elles. Étonnamment, elles précisent toutes les trois que les enseignants ne les ont jamais empêchées de parler leur français fortement patoisant à l'école. C'est probablement pour cette raison qu'elles ont conservé naturellement un parler aux caractéristiques cauchoises, au niveau lexical et morphosyntaxique.

Les enregistrements des dialogues effectués avec ces trois groupes de Cauchois nés entre 1920 et 1940, ainsi que les atlas, glossaires et dictionnaires permettent de mieux comparer la réalité linguistique de l'époque de Demongé à ce qu'il a écrit.

Grâce à ces sources, il est possible de dresser les principales caractéristiques des parlers régionaux reprises entre autres par Joret. En 1883, Charles Joret<sup>319</sup>, linguiste, a tracé des lignes (isoglosses) qui suivent la démarcation du domaine du Nord-Ouest. Il a ainsi dressé une frontière dialectale entre le nord et le sud de la Normandie qui répond à des règles phonétiques précises telles que :

(1) *Traitement du [k] et du [g] latin devant un [a] :*

[...] Alors que, dans la plus grande partie du domaine d'oïl, le [k] est devenu [ʃ] (cattu>chat) et le [g] est devenu [ʒ] (gamba>jambe), ces consonnes sont restées intactes dans le domaine normano-picard.<sup>320</sup>

(2) *Traitement du [k] latin devant un [e] ou un [i] :*

Alors que, dans la plus grande partie du domaine d'oïl, ce [k] est devenu [s] (centu>cent), il est passé à [ʃ] dans le domaine normano-picard.<sup>321</sup>

Le Pays de Caux est situé au nord de la Ligne Joret et en conséquence répond aux critères de ces isoglosses. Le cauchois appartient également au domaine du Grand Ouest qui voit intervenir d'autres éléments parmi lesquels le « traitement du [e] long et du [i] bref latins » :

Ces deux voyelles qui s'étaient confondues en bas-latin, et qui, après diptongaison, sont devenues [wa] dans le centre du domaine d'oïl (*me*>moi; *fide*>foi) se sont retrouvées sous la forme [e] dans le domaine d'oïl occidental.<sup>322</sup>

Un certain nombre de caractéristiques dialectales normandes sont reconnues comme des formations populaires comme la chute des consonnes à la fin des mots ou encore la chute du *r* devant une consonne (*paler* pour *parler*), particulièrement devant le *l* en Normandie. L'affaiblissement du *r* intervocalique est particulièrement constaté dans le Pays de Caux (*cu'é* pour *curé*), de même que l'ouverture devant une consonne nasale *vèsène* pour *voisine*; *eune* pour *une*<sup>323</sup>.

<sup>319</sup> Charles Joret, *Des caractères et de l'extension du patois normand*, Paris, Vieweg, 1883.

<sup>320</sup> René Lepelley, *La Normandie dialectale*, p. 59.

<sup>321</sup> *Ibid.*, p. 60.

<sup>322</sup> *Ibid.*, p. 63.

<sup>323</sup> *Ibid.*, p. 78-81.

La conservation de la diphtongue *ao* (*i fao*>*il faut*), la triphongue *jao* (*biao*>*beau*) et du son *we* pour *wa* (*boué*>*bois*) est un autre trait normand même s'il reste considéré comme archaïsant<sup>324</sup>.

L'*Atlas Linguistique Normand* permet de préciser davantage les spécificités des régions normandes, par exemple, dans le Pays de Caux, la terminaison en français *-ée* (*cheminée*) se décline en une diphtongaison *ève* ([ɛj]) (*queminève*)<sup>325</sup>. Brasseur souligne au même titre que Lepelley « les terminaisons féminines *-ée* [en] *ève* ». Puis il s'attarde sur le *r* intervocalique :

- Il tombe, même lorsqu'il est devenu final par suite de la chute d'un *e* sourd. [...] *pé* de *père*.
- Il s'assimile à la consonne précédente avec laquelle il entre en contact par suite de la chute du *e* sourd. [...] *pilli* (français régional *pilerie*)
- [pour les mots qui finissent en *-eur*] le *r*/intervocalique passe à *z*/ et l'on a *-euse* [...].<sup>326</sup>

D'un point de vue morphosyntaxique, Lepelley signale de nombreuses caractéristiques du normand entre autres l'utilisation du pronom indéfini *no* (*no dit*)<sup>327</sup> et « l'emploi du pronom personnel de la première personne du singulier devant un verbe à la première personne du pluriel, du type *j'irons*<sup>328</sup> ».

C'est en nous appuyant sur ces principales caractéristiques que nous avons observé les transformations opérées par Demongé sur la langue dans le conte « La première quête de Sostrine ».

---

<sup>324</sup> *Ibid.*, p. 81-83.

<sup>325</sup> *Ibid.*, p. 85.

<sup>326</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>327</sup> René Lepelley, « La Normandie traditionnelle », p. 88.

### 3. *Analyse linguistique de « La première quête de Sostrine »*

Dans le conte « La première quête de Sostrine », le narrateur, Maître Arsène, est autodiégétique et demeure le principal personnage. Très peu de dialogues sont introduits et Maître Arsène rapporte la plupart des propos des personnages et nous comprenons qu'il le fait dans son langage de paysan. Seuls deux passages sont en discours direct dans les différentes versions. Dans un premier passage, le curé prononce quelques mots au début du conte : « Croi'sez et multipliez, l' bon Dieu a dit cha. » Même si Maître Arsène précise que le curé a un beau « parlement », le langage du curé est patoisant.

La deuxième intervention en discours direct est celle de Sostrine à la fin de l'histoire qui intervient pour justifier sa chute : « Mais, qu'à m'répondit, j'avais les gamb's sales et pis c'était-y point impudiqu'ed vè çu pied sans rien? » (AGN, 1917, p. 19)

La comparaison de l'orthographe choisie pour transcrire la prononciation, de la morphosyntaxe et du lexique patois dans chaque version du conte (1917, 1925, 1932, 1955) permettra de vérifier les ajustements de l'écriture de Demongé au fil du temps et de vérifier dans quelle mesure l'auteur normand a laissé transparaître le langage oral du paysan cauchois à travers le personnage de Maître Arsène.

#### 3.1 *Orthographe/prononciation*

La transcription de la prononciation est pour Gaston Demongé l'aspect le plus important de l'écriture du patois. Le premier constat que l'on peut faire est que dans la version de 1917, l'orthographe proposée par Demongé s'éloigne parfois de l'orthographe normalisée, alors que ce n'est pas nécessaire, ce qui renforce, de prime abord, l'impression du manque d'éducation du paysan : *à* est écrit comme la préposition alors qu'il s'agit du pronom

---

<sup>328</sup> *Ibid.*, p. 91.

personnel sujet « elle », prononcé *a* : « à l'avait un bas en carcaillot ». Toutefois, il se peut aussi que l'accent sur le *à* permette de marquer la prononciation du [a] plus fermé. Les autres versions de 1925 à 1955 transcrivent *a*, et plus souvent « alle » : « alle avait un bas en carcaillot ». En adoptant la graphie « alle », Demongé met l'accent sur la prononciation qui diffère du français, et il s'accorde le droit d'écrire la langue orale patoisante en ayant recours à une graphie du pronom « elle » utilisée pour le français populaire.

Le recours à une graphie qui s'écarte de la graphie standard apparaît également avec l'emploi de la graphie *çu* en 1917 pour rendre la préposition *sur* : « à s'n'allit se n'asseoir çu son prie-Dieu » (*AGN*, 1917, p. 16); les versions de 1925, 1932 et 1955 proposent la graphie *su* beaucoup plus près de la graphie standard *sur* et plus près également des pratiques littéraires de représentation graphique du français populaire<sup>329</sup> : « Il était pas loin d'dix heu' quand ej nos treuvimes su l'pas d'l'église qu'était bondèye » (*LT*, 1925, p. 10; *LPN*, 1932, p. 80, *LT*, 1955, p. 152)<sup>330</sup>.

Entre la version de 1917 et les versions ultérieures, Demongé utilise de plus en plus systématiquement l'amuïssement du *r* dans son conte « La première quête de Sostrine », en position finale comme dans *av'ni* (avenir) ou médiane comme dans *cu'é* (curé)<sup>331</sup>. Dans le parler cachois, Maze, une des références de Demongé dès 1917, admet que l'*r* médial « entre deux voyelles, [...] est généralement muet. Toutefois, cette règle est [en 1903] loin d'être générale<sup>332</sup> ». Selon Gérard Lozay l'amuïssement du *r* en position finale « est un trait tenace qui persiste de nos jours, la majorité des enfants le possède, et pourtant il est très

<sup>329</sup> F. Gadet, *op.cit.*, p. 44-46.

<sup>330</sup> Nous remarquons que l'orthographe *çu* revient dans les versions de 1932, à une reprise seulement: « Du reste, çu l'coup d'dix heu' j'étions rendus su l'pas d'l'église qu'était bondèye » (*LPN*, 1932, p. 80).

<sup>331</sup> Les mots tels que *naître*, *sœur*, *couleur*, *faire*, *marier* de la version de 1917 se transcrivent dans les versions suivantes: *nait'*, *soeu*, *couleu*, *fé*, *maïer*.

<sup>332</sup> C. Maze, *Études sur le langage de la banlieue du Havre*, p. 20.

irrégulièrement utilisé chez nos conteurs » même s'ils connaissent bien la langue<sup>333</sup>. Du reste, le trait est également utilisé par les témoins cauchois interrogés en septembre 2011.

Dans sa première version du conte de 1917, Demongé s'applique moins dans la graphie du patois que dans les versions suivantes. Même s'il veut rendre au patois toute « l'euphonie » (*AGN*, 1917, p. XX) de sa prononciation, le fond de son texte lui importe davantage que la forme. Le titre du conte écrit entièrement en français en 1917 indique déjà l'intention de l'auteur. *La première quête de Sostrine* devient dans les versions suivantes *La promié quête eud Sostrène*.

La version de 1917 se distingue donc par une graphie qui s'écarte de la graphie conventionnelle du français populaire (*çu* pour *su*, *à* pour *alle*), mais aussi par un emploi encore timide d'un trait oral comme l'amuïssement de *r*.

Dès 1925, le poète cauchois adopte une position complètement contraire dans son écriture : peu de mots sont laissés avec une prononciation de français commun. Par exemple, Demongé va s'appliquer à respecter les particularités de la prononciation cauchoise comme la diphtongaison des terminaisons féminines *ée* en *eye* sur un adjectif ou un participe passé. Si en 1917 Demongé ne suit pas de façon systématique la diphtongaison puisqu'il écrit *bâtémée* (baptisée), il rectifie son cauchois dans les trois autres versions pour noter *batêmeye*. Par surcroît, Demongé, à partir de 1925, marque l'accord imposé par l'auxiliaire *être* : « Sa p'tit' figure était tirèye », mais il va également respecter la règle qui impose l'accord du complément d'objet direct placé avant l'auxiliaire *avoir*. Dans les versions de 1925 à 1955, dans la phrase suivante : « alle avait juqué san pied », *juqué* ne présente pas la diphtongue puisque sa terminaison est en *é* et que le complément d'objet suit l'auxiliaire *avoir*. Dans la

---

<sup>333</sup> Gérard Lozay, « De Maupassant aux conteurs cauchois patoisants : le passage à l'écrit d'un parler régional », dans *Études Normandes*, n° 3, Rouen, Lecerf, 1982, p. 33.

phrase : « Emprès l'avè juquèye su eun' quayse » qui apparaît également dans les versions de 1925 à 1955, *juqué* présente toutefois la diphtongue marquée par la graphie *ée*, puisqu'il y a lieu de marquer le féminin. En effet, le patoisant fait l'accord avec le pronom complément d'objet *l'* qui remplace Sostrine. En fait, Gérard Lozay remarque que peu d'écrivains respectent la transcription de cette prononciation<sup>334</sup>. Pourtant c'est un trait particulièrement marqué en cauchois, notamment par les trois groupes de témoins cauchois rencontrés.

Dans la version de 1932 de « La première quête de Sostrine », Demongé utilise la diphtongue *aô* pour le son *au*, ce qui est un autre des traits du cauchois, confirmée par nos témoins. Elle est attestée également par Maze<sup>335</sup>, qui la note *aw* : « enjôler = enjawler, tôle = tawl ». Lozay confirme lui aussi la présence de la diphtongue a(o) dans le cauchois, qu'il indique comme étant « issue du *a* latin entravé par un *l* qui s'est vocalisé : latin alter = a(o)t (autre)<sup>336</sup> ».

Demongé souhaite ainsi dès l'incipit de la version de 1932 évoquer la musique de la langue : « Faôt-y qu'ej vos raconte cha qu'est arrivé à ma tit' fille ». Par contre, il ne reste pas constant dans cette graphie ailleurs dans cette version du conte. Nous pouvons penser que Demongé se permet de marquer la prononciation puisqu'il y accote une version en français. Les autres versions du conte de 1917, 1925 et 1932 conservent la graphie française *faut*.

L'auteur intègre, également dans la version de 1932, la diphtongue a(o) dans le mot *autre*, sous la graphie *aôte*. Par contre, dans la version de 1955, qui reprend le mot *autre*, la diphtongaison n'est marquée qu'à une seule reprise comme le montre le tableau II.

<sup>334</sup> Gérard Lozay, « De Maupassant aux conteurs cauchois patoisants : le passage à l'écrit d'un parler régional », p. 34.

<sup>335</sup> C. Maze, *Études sur le langage de la banlieue du Havre*, p. 8.

<sup>336</sup> Gérard Lozay, *Analyse d'une situation linguistique en Pays de Caux. Le canton d'Yerville*, p. 77.

Tableau II : Diphtongues dans les quatre versions de « La première quête de Sostrine »

1917	1925	1932	1955
la tite Sostrène, la rouquine comme ils la surnomment	la tit' Sostrène, la rouquène piq' c'est pa çu surnom qu'alle est connue	Sostrène, la rouquène pi qu'alle a point d' <b>aôt</b> nom	Sostrène : La Rouquène piqu'alle a point d' <b>aut'</b> nom
no y avait r'tenu, c' qu'est du premier naturel pour eun' quêteuse. Pas vrai?	no i avait reutnu, c' qu'était tout naturel pou eun' quêteuse. Pas vrai?	no y avait mise d'côté pou qu' pièch' d' <b>aôte</b> en vienne s'y assièrè.	nô y avait r'tenue pou pièch' d' <b>aôte</b> n'viennè s'y assièrè.

En 1955, dans la phrase où la diphtongaison sur *autre* est marquée, Demongé fait allusion à l'église et à l'habitude qu'avaient certaines familles de réserver un banc pour être bien assis pendant la messe. Il est possible que Maître Arsène souhaite marquer ce privilège en accentuant la prononciation du patois. En effet, la diphtongue allonge le mot et a pour effet d'appeler l'attention de l'auditeur ou en l'occurrence du lecteur.

Par ailleurs, Demongé marque la triptongue *ya(o)*, pour la graphie *eau* en français dès 1925 comme l'indique le tableau ci-après :

Tableau III : Triptongues dans les quatre versions de « La première quête de Sostrine »

1917 (p. 16)	1925 (p. 10)	1932 (p. 80)	1955 (p. 152)
des belles dâmes avec d'biaux capets à pleumes	eud belles dames avec des <b>biâos</b> capets à pleumes	C'était eun' vraie <b>débaôch'</b> eud <b>biaôs</b> capets à pleumes	Eun' vraie <b>débâoche</b> d' <b>biâos</b> capets à pleumes

Toutes les sources orales consultées sans exception attestent aussi cette triptongue.

Dans l'exemple du tableau III, Demongé dénonce la richesse des bourgeois en marquant le contraste avec la petite Sostrine au corsage déchiré et raccommodé. *Biaôs* et *débaôch* (*beau* et *débauche*) sont alors mis en valeur dans leur triptongaison. Dès la version de 1932, en accentuant les mots *beau* et *débauche*, l'auteur invite le lecteur au rapprochement sémantique des deux mots. Demongé accorde plus d'importance au naturel et à la simplicité de la jeune fille, en opposition aux bourgeoises qui s'efforcent de se parer

d'ornements (les chapeaux à plumes) pour indiquer leur richesse. Pour cela, il choisit le langage du paysan qu'il associe à la simplicité.

En somme, les principaux traits de prononciation cauchoise sont respectés à partir de 1925 et servent à créer des effets de style. Par l'étude de la morphosyntaxe, nous allons vérifier si Demongé respecte aussi les traits grammaticaux du cauchois.

### 3.2 Morphosyntaxe

Notre étude morphosyntaxique comparative des différentes versions du conte « La première quête de Sostrène » portera une attention particulière à l'emploi de *J'avons* et de *no a* en considérant le sens défini ou indéfini qu'il leur est octroyé, puis à la forme pronominale *Oyou que* versus *où que*.

*No* est la forme utilisée en Normandie pour le pronom personnel *on* (*no dit/on dit*), alors que dans la forme *j'avons*, le pronom personnel *je* est employé pour la première personne du pluriel *nous* (*je disons/nous disons*). Le pronom personnel sujet sous la forme *no* est attesté dans la plupart des dictionnaires normands. Lepelley<sup>337</sup> présente la forme *no a* comme une particularité morphologique de la langue normande du pronom indéfini. Il renvoie d'ailleurs à la ligne de Joret<sup>338</sup> pour expliquer le phénomène : *on a* pour origine latine le mot *lon*, qui signifie « l'homme ». Sous influence nasale, *lon* devient *non*, puis *no* (alors désanalysé)<sup>339</sup>. C'est pourquoi il est employé dans une forme indéfinie puisqu'il désigne l'être humain. L'enquête de Brasseur pour l'*ALN* signale que *je* est utilisé à la première personne du pluriel avec la forme définie (c'est-à-dire qu'il désigne le locuteur et un groupe restreint dont les membres sont connus par le locuteur), alors que *no* s'emploie dans le cas du

<sup>337</sup> René Lepelley, *Le parler du Val de Saire*, Cahier des Annales de Normandie n° 7, Caen, 1974, p. 112.

<sup>338</sup> Source d'Yves Charles Morin, communication personnelle.

sens indéfini (qui renvoie à un groupe dont les membres ne sont pas tous connus, incluant ou non le locuteur).

Les chercheurs ne s'entendent pas sur l'extension de l'emploi de la forme *no* en Normandie. Nous avons choisi de fonder notre analyse sur les recherches les plus récentes réalisées auprès de témoins qui ont connu le cauchois du temps où Demongé écrivait. C'est pourquoi nos choix de références se portent sur les travaux des chercheurs suivants : Schortz a mené son étude à Senneville-sur-Fécamp (dans le Pays de Caux, en bord de mer), en 1998; les enquêtes de Brasseur pour l'*ALN* et de Jean Hébert pour le *Lexique cauchois* ont lieu au début des années 1980, tandis que Lepelley s'intéresse davantage à la Basse-Normandie et son étude date de 1974. Les recherches ainsi effectuées à différentes périodes nous renseignent sur l'évolution des formes *j'avons* et *no a* dans le langage parlé. Les témoins rencontrés en septembre 2011 sur le terrain cauchois nous permettent également d'attester l'usage de ces formes.

Schortz<sup>340</sup> constate que les habitants prononcent peu, voire pas, *no* pour *on*. Néanmoins, elle mentionne la présence importante de ce terme dans les contes cauchois publiés dans les journaux locaux. Les témoignages des Cauchois de Fécamp, d'Yvetot et de Fauville que nous avons interrogés sur le sujet en septembre 2011 le confirment. S'ils connaissent la forme normande du pronom et reconnaissent son usage en cauchois, ils ne l'utilisent pas spontanément en parlant. Brasseur<sup>341</sup> indique, suite à l'enquête pour l'*Atlas Linguistique Normand* que les cauchois situés sur la côte normande disent *on dit*, plutôt que

---

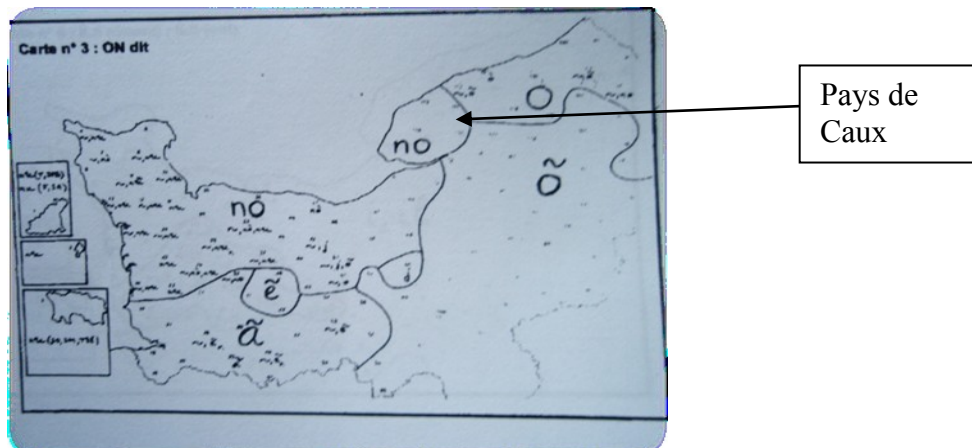
<sup>339</sup> René Lepelley, *Le parler du Val de Saire*, p. 72.

<sup>340</sup> Michèle Schortz, *Le parler de Senneville-sur-Fécamp*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, 1998, p. 92.

<sup>341</sup> Patrice Brasseur, « Les pronoms personnels dans l'*Atlas Linguistique Normand* », dans Simoni-Aurembou, Marie-Rose, *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental : lexique des plantes morphosyntaxe : actes du cinquième colloque tenu à Blois-Seillac, du 5 au 7 mai 1993*, France, Association bourguignonne de dialectologie et d'onomastique, p. 323-351.

*no dit*. L'*Atlas Linguistique Normand* montre que la forme *no a* se maintenait principalement en Basse-Normandie et à l'ouest du Pays de Caux (voir figure 2).

Figure 2 : Carte « on dit », Patrice Brasseur, « Les pronoms personnels dans l'*Atlas Linguistique Normand* », p. 355.

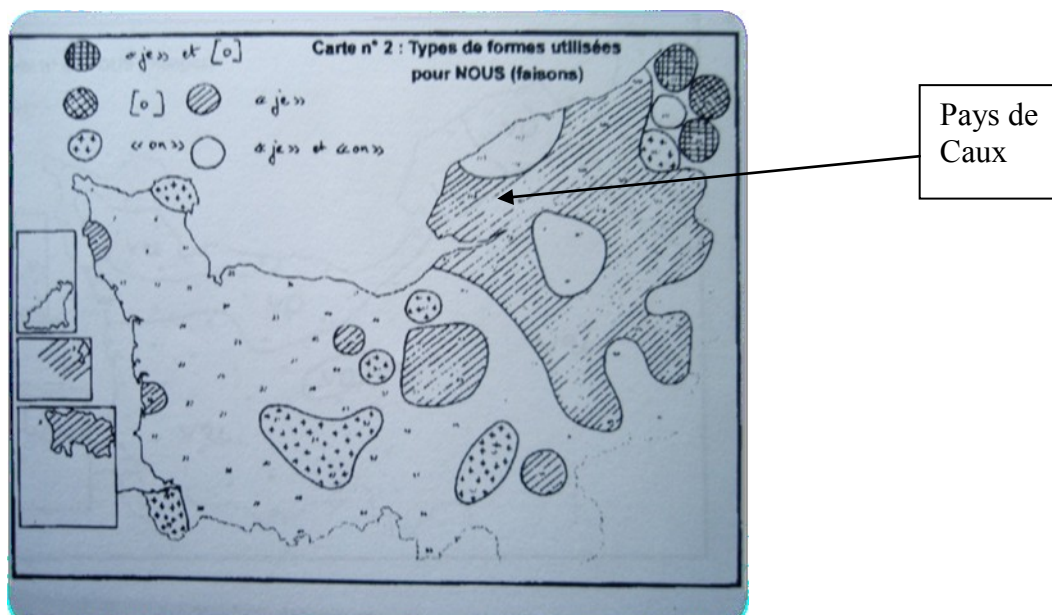


La carte des « types de formes utilisées pour nous (faisons) » (figure 3) indique que l'ensemble des Cauchois privilégie *je* pour remplacer *nous*. *Le dialecte cauchois* présenté par Jean Hébert<sup>342</sup> confirme également cette particularité sémantique.

Nous pouvons penser que la forme *no*, régulièrement utilisée par tous les écrivains patoisants normands, devient un signe de reconnaissance de la langue patoise normande alors que le *je* est employé dans d'autres régions comme en Picardie (voir figure n° 3). D'ailleurs, dans le texte purin cité par Demongé comme lui étant particulièrement cher, *La Muse Normande* de Louis Petit, l'emploi du *no* est régulier, alors que la forme *j'avons* apparaît plus rarement, même si les Normands l'utilisent comme le confirme la figure 3.

<sup>342</sup> J. Hébert, troisième fascicule, p. 90.

Figure 3 : Carte « NOUS (faisons) », Patrice Brasseur, « Les pronoms personnels dans l'Atlas Linguistique Normand », p. 327.



La fréquence de l'emploi de *no* par Demongé s'avère une bonne manière d'observer la volonté de l'auteur d'illustrer une particularité de la langue normande reconnue, mais pas nécessairement employée à l'oral. Au contraire, la forme *j'avons* est reconnue, mais n'appartient pas exclusivement au cauchois. Les tableaux ci-dessous détaillent le nombre d'occurrences trouvées dans chaque version, ainsi que sa représentation en pourcentage. Les quatre versions du conte présente la forme *j'avons* ou le pronom *no*, sans jamais que les formes standard *nous* ou *on* soient utilisés.

Tableau IVa : Nombre d'occurrences *no a* dans les quatre versions de « La première quête de Sostrine »

	1917	1925	1932	1955	Total
<i>No</i>	44 % [8]	28 % [5]	17 % [3]	11 % [2]	
« Je le prévins qu' no f'rait cha sans cérémonie » (1917)					

Tableau IVb : Nombre d'occurrences *j'avons* dans les quatre versions de « La première quête de Sostrine »

	1917	1925	1932	1955	Total
<i>je</i>	12 % [2]	23,5 % [4]	35 % [6]	29,5 % [5]	17
« Ej pourrions point nos mett'dans les frais » (autres versions)					

La version de 1917 se distingue des autres dans l'utilisation de *no a* et de *j'avons*. Nous constatons que la forme *no a* est de moins en moins employée au fil des versions (44 % à 11 %) alors que le nombre d'occurrences avec *j'avons* augmente (12 % à 29,5 %, avec un pic en 1932 de 35 %).

Il convient d'analyser maintenant l'emploi défini ou indéfini de ces formes afin de vérifier si Demongé les utilise tel qu'elles sont décrites par les chercheurs. Le tableau V présente l'utilisation de la forme *j'avons* dans son sens défini tel qu'il devrait l'être. Demongé ajoute une phrase en 1932 qui contient la forme *j'avons*, et en enlève une en 1955.

Tableau Va : Comparaison des formes *J'avons* dans les quatre versions du conte « La première quête de Sostrine », sens défini

1917	1925	1932	1955
		<b>J'èn n'avions</b> quâsiment l'kyeu lavè d'l'entend'.	<b>J'en' n'avions</b> quâsiment l'kyeu lavé d'l'entende.
Mait' Arsène, <b>j'avons</b> dimanche perchin la fête du pain bénit	Maite Arsène, <b>j'avons</b> dimanche perchin la fêyte du pain bénit	Mait' Arsène, <b>j'avons</b> dimanche preuchin la fêyte du pain bénit	Mait' Arsène, à l'occâsion d'la fêyte du pain bénit qu'éra lieu Dimanche
<b>J' nos ach'minâmes</b> d'vers l'église où que j'vimes en entrant	Il était pas loin d'dix heu' quand <b>ej nos treuvimes</b> su l'pas d' l'église qu'était bondèye	Çu l'coup d'dix heu' <b>j'étions</b> rendus su l'pas d'l'église qu'était bondèye.	çu l'coup dix heu', <b>j'étions</b> rendus su l'pas d'l'église qu'était bondèye.

Le tableau Vb présente les exemples dans lesquels l'utilisation de *no a* est dans le sens indéfini en conformité avec l'usage normand. Ces exemples montrent que dès 1932, Demongé supprime deux phrases qui contiennent *no a* et une troisième en 1955.

Tableau Vb : Comparaison de la forme *no a* dans les quatre versions du conte « La première quête de Sostrine », sens indéfini

1917	1925	1932	1955
Heureus'ment qu'grâce à d'z'épingles, <b>no</b> pu l'rafistoler!	Ça fut bénédiction euq grâce à dz'épingles <b>no</b> pu l'rafistoler.		Eune épingle à nourrice par chit, un point par là
L' prie-Dieu qu' <b>no</b> y avait r'tenu	l'prie-Dieu qu' <b>no</b> i avait reutnu	sa quée qu' <b>no</b> y avait mise d'côté	la quayse qu' <b>nô</b> y avait r'tenue
qu' <b>no</b> murmurait qui la suivrait d'pas loin...	qu' <b>no</b> murmurait qu'i la suivrait d'pas loin...		
c'que c'est d'point assez vérifier l's éfans quan' t' <b>no</b> l's envève queuqu'part	c'que c'est qu'eud point vérifier lz effants su tout' les coutües quand t' <b>no</b> lz envève queuqu'part	est tout c'qu'y ya à attend' eudz effants quand t' <b>no</b> l's envèy' queuqu' part no l's envèy' queuqu' part	
<b>No</b> dit queuqu' fès qu'l'orgueil des parents l's aveugle.	<b>No</b> dit qu'les parents n'ont qu'eudz yeux pou leuz effants.	<b>No</b> dit qu'les parents n'ont que d'z yeux pou leuz effants.	<b>Nô</b> dit qu'les parents n'ont d'z yeux qu' pou leux effants.

En somme, l'auteur dans ces exemples respecte le sens défini ou indéfini des formes présentement étudiées; néanmoins, au fil des versions, nous constatons que s'il conserve la forme *j'avons*, il réduit l'utilisation de la forme *no a*.

Au surplus, le tableau Vc confirme la volonté de Demongé en 1917 de marquer son texte de la forme normande *no a*. En effet, nous remarquons qu'à trois reprises, l'auteur utilise *no a* dans un sens défini, absent du normand, plutôt qu'indéfini. Il rectifie ensuite ses phrases en changeant le forme *no a* pour la forme *j'avions*, dès 1925.

Tableau Vc : Comparaison de la forme *no a/j'avons* dans les quatre versions du conte « La première quête de Sostrine », sens défini

1917	1925	1932	1955
et <b>no</b> pouvait point l'empêcher de s'dépenser à parler.	<b>ej pouvions</b> point l'empêcher d s'dépenser à jaspiner.	<b>ej pouvions</b> point en v'ni à bout.	<b>èj pouvions</b> point en v'ni à bout.
<b>no</b> f'rait cha sans cérémonie	<b>ej pourrions</b> point nos mett'dans les frais,	<b>ej pourrions</b> point nos mette' dans les frais,	<b>j'porrions</b> point nos mett' dans les frais,
<b>no</b> gagne des mille et des chents!	Les fermiers gâgnent des mille et des chents!	<b>ej gâgnons</b> des mille et des chents!	<b>j'gâgnons</b> des mille et des chents!

En résumé, il semble que Demongé opte pour une forme plus archaïsante en 1917, telle que celles employées dans les œuvres puriniques, comme pour en rappeler la filiation et ainsi justifier la place du patois normand dans la littérature. Il est manifeste que dès 1925, il

corrige son patois puisqu'il utilisait en 1917 la forme *no a* dans le sens défini contrairement à ce que faisaient les patoisants. De plus, dès 1932, il diminue le nombre d'occurrences de *no a*.

De la même manière que la forme les occurrences de *j'avons* agumentent entre 1917 et 1925, la forme *oyou que* remplace *où que*. *Oyou* est attesté par le *Französisches Etymologisches Wörterbuch*<sup>343</sup> comme mot normand du Havre (situé dans le Pays de Caux), Shortz<sup>344</sup> le confirme pour Senneville-sur-Fécamp et Maze<sup>345</sup> et Jean Hébert mettent la conjonction en contexte: « *Oyou que tu vas? D'où que tu viens?* »; « *ôyou k'il è?*<sup>346</sup> ». Lozay, quand il commente le vocabulaire de Maupassant, remarque que le romancier utilise la tournure populaire *ousque* pour le pronom *où* : « À la place des expressions régionales "où que" et "oyou que", on lit dans *Les sabots*, "oùsque"<sup>347</sup> ». Les trois groupes de témoins rencontrés en septembre 2011 attestent également l'emploi de la forme *oyou*.

Le tableau VI ci-dessous présente les différents emplois selon les versions du conte « La première quête de Sostrine ».

Tableau VI : Comparaison *Oyou/où* dans les quatre versions du conte « La première quête de Sostrine »

1917	1925	1932	1955
la mare <b>où qu'</b> à s'ra pas cotente d'avant que d's'êt' néieye.	la mare <b>où j'</b> l'erpêqurons quâsiment néyèye	la ma <b>oyou qu'a'</b> piqu'ra la tète la promié	la mare <b>oyou qu'</b> la tète emportera l'reste
	<b>oyou qu'</b> c'est qu'c'est qu'a' va trâcher ses répliques	<b>Oyou qu'a</b> va trâcher tout cha?	<b>Oyou qu'</b> à va trâcher tout cha?
<b>où qu'</b> la fâchon était tout	<b>où qu'</b> la fâchon était pou ainsi dire tout	<b>oyou qu'</b> la fâchon était pou ainsi di tout	<b>oyou qu'</b> la fâchon était pôr ainsi di tout

<sup>343</sup> Walther von Wartburg, *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Bonn-Paris-Leipzig-Berlin-Bâle, 1922, (XIV, 2a).

<sup>344</sup> Michèle Schortz, *Le parler de Senneville-sur-Fécamp*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, 1998, p. 109.

<sup>345</sup> C. Maze, *Études sur le langage de la banlieue du Havre*, p. 100.

<sup>346</sup> J. Hébert, *op. cit.*, quatrième fascicule, p. 6.

<sup>347</sup> Gérard Lozay, *Analyse d'une situation linguistique en Pays de Caux. Le canton d'Yerville*, p. 28.

Alors qu'en 1917, Demongé utilise uniquement *où que*, en 1925, l'auteur introduit la forme *oyou que* à une reprise. Dès 1932, l'utilisation systématique de *oyou que*, même si la locution, selon Lozay et Maze, est en variation avec *où que*, permet à Demongé de marquer le texte du sceau normand<sup>348</sup>.

À la lumière de l'analyse des formes *j'avons/no a* et *oyou que/où que*, nous pouvons dire que les versions ultérieures à 1917 tendent à présenter un patois qui s'éloigne du français régional. Demongé choisit de se diriger vers un patois dont la prononciation rappelle davantage le langage oral du paysan contemporain de l'auteur.

Dès 1925, Gaston Demongé utilise des formes attestées à l'oral à son époque. Il choisit de se conformer à la réalité de la langue orale des paysans qui lui sont contemporains. Cette démarche tendrait à prouver que l'auteur s'éloigne des conventions imposées pour écrire le patois et qu'il se réfère plutôt à ce qu'il entend, comme il se plaît souvent à le rappeler.

L'étude du lexique dans le conte « La première quête de Sostrine » va permettre de vérifier si le choix de Demongé de renforcer le langage parlé patoisant se confirme au fil de son écriture.

### 3.3 *Lexique/prononciation*

Nombre de mots font partie du lexique normand parce qu'ils ont adopté une prononciation typique de la Normandie. Ainsi, nous traiterons dans cette section du vocabulaire dont la prononciation respecte la ligne Joret, pour nous intéresser ensuite aux

---

<sup>348</sup> En revanche, le texte de Louis Petit, qui a déjà servi d'élément de comparaison pour la forme *J'avons* vs la forme *no*, ne présente à priori pas « *oyou* ».

variations lexicales proposées dans les différentes versions du conte « La première quête de Sostrine ».

Rappelons que selon la ligne Joret, le son *k* est maintenu dans le Pays de Caux, alors que le son *ch* est appliqué au sud (*cat* au nord et *chat* au sud de la ligne Joret). D'ailleurs, l'enquête effectuée par Brasseur pour l'*Atlas Linguistique Normand* le confirme puisqu'il atteste *ké* et *kèze* pour *chaise*<sup>349</sup>. En 1917, si Demongé respecte généralement la caractéristique définie par la ligne Joret, il en fait abstraction pour le mot *chaise* : « Emprès l'avè installèye çu eun' **chaise** », alors que dès 1925, il renforce la langue patoise et par conséquent, il respecte la prononciation qui correspond à la ligne Joret en notant *quayse* : « Emprès l'avè juquèye su eun' **quayse** ».

Dans le même esprit, Demongé substitue des verbes appartenant au vocabulaire français (*installer*, *monter* et *mettre*) de la version de 1917 pour le verbe *juquer* (voir Tableau VI) dans les versions qui suivent. Cela permet à l'auteur d'appliquer le principe de la ligne Joret en remplaçant le *ch* français par le son *k* : *jucher* devient *juquer*, prononcé parfois *jouquer*, terme d'ailleurs employé fréquemment en Haute-Normandie encore aujourd'hui.

Tableau VII : Comparaison de l'emploi de *Juquer* dans les quatre versions du conte « La première quête de Sostrine »

1917	1925	1932	1955
Emprès l'avè <b>installèye</b> çu eun' chaise pour ête plus à s'n' amain,	Emprès l'avè <b>juquèye</b> su eun' quayse pou êt' mieux à sn' amain,	Emprès l'avè <b>juquèye</b> su eun' quayse pou r'êt' mieux à s'n' aise,	Emprès l'avè <b>juquèye</b> su eun' quayse pou l'avè à sa portèye,
j'y fis r'marquer qu'elle avait eu tort d' <b>monter si haut</b> sa gamb,	j'y fis l'ermarku qu'a mn' idèye alle avait <b>juqué</b> san pied trop haut	j'y disis qu'à m'n idèye alle avait <b>juqué</b> san pied trop haut	j'y disis qu'à m'n idèye alle avait <b>juqué</b> san pied trop haut
et j'la vis <b>mett'</b> tranquill' ment son pied çu l'prie-Dieu d'eun' grand'dame	la vis <b>mette</b> à ses posettes san pied su l' prie-Dieu d'eun grand'dame,	ej vis Sostrène <b>juquer</b> san pies su l'prie-Diu d'eun' grand'dame	j'vis Sostrène <b>juquer</b> san pied su l'prie-Diu d'eun' grand dame

<sup>349</sup> Patrice Brasseur, *Atlas linguistique et ethnographique normand*, t. 3, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1997, carte 988.

Dès 1917, Demongé utilise systématiquement une autre caractéristique de la Haute-Normandie, soit les mots qui changent le son *s* en *ch*, comme *chent* (cent), *ching* (cinq), etc. En vérifiant le texte de Louis Petit, il s'avère que l'auteur de *La Muse Normande* observe de la même façon la ligne Joret. Le glossaire de *La Muse Normande*<sup>350</sup> nous permet de constater que Petit utilise beaucoup de mots qui respectent le changement du son *s* vers *ch* (*ainchin* pour *ainsi*).

De la même façon que Demongé évite de marquer la palatalisation, il utilise peu de normandismes en 1917 : *carcaillot*, *dédisant*, *guigne* sont les rares exemples de mots normands qu'il emploie.

Dès l'édition de 1925, Demongé enrichit particulièrement son texte de termes normands, comme *cagnarde*<sup>351</sup>, *étrivogner*, *engayner*, *cul-battant*, *cache-quien*, etc. Il remplace du vocabulaire français ou populaire pour introduire des mots normands. Ainsi, il change la forme « les ceuzes » qui apparaît en 1917 pour introduire *bagoueux*<sup>352</sup> en 1925 : « ceuzes qui crèyent [...] » devient « en d'sous de c'qu'annonçaient un tâs d'bagoueux ». Même si Maze atteste « ceuzes » et les « ceux<sup>353</sup> » dans le parler normand, il n'en reste pas moins que cette forme de démonstratifs est signalée par Bauche dans *Le langage populaire*<sup>354</sup>. Par conséquent, nous pouvons affirmer que la forme populaire archaïsante « les ceuzes » est remplacée pas un mot patois dans les versions ultérieures à 1917.

Dans le même esprit, Demongé introduit en 1925 *byen* en marquant la prononciation patoise, pour remplacer *toujours*. En 1932, il renforce le terme en le remplaçant par une

<sup>350</sup> Louis Petit, « Glossaire », *La Muse normande*, Rouen, Brument, 1853 [1658], p. 35.

<sup>351</sup> Il semble cependant que Demongé commette une erreur sur ce mot confirmé par nos sources orales et écrites comme *cagnâ*.

<sup>352</sup> Un terme reconnu par Maze, C. Maze, *Glossaire normand*, p. 116.

forme morphologiquement proche, mais au demeurant cauchoise : *Byien-hasard* est attesté pas Maze<sup>353</sup> et signifie « probablement ». Le tableau VII qui suit met en contexte la présence de *bagoureux* et *byin-hasard* dans les différentes versions du conte.

Tableau VIII : Comparaison de l'emploi de *bagoureux* et *byin-hasard* dans les quatre versions du conte « La première quête de Sostrine »

1917	1925	1932	1955
pis du rend'ment qu'est <b>toujours</b> en d'sous de c'qu'annoncent <b>les ceuzes</b> qui crèyent effrontément qu'no gagne des mille et des chents!	et nos laissait présâger un rendement <b>byen</b> en dsous de c'qu'annonçaient un tâs d' <b>bagoureux</b>	et que l'rend'ment s'rait <b>byin-hasard</b> moins él've que c'qu'annonçaient un tâs d' <b>bagoureux</b>	et que l'rendement s'rait <b>byin-hasard</b> moins élevé que c'qu'annonçaient un tas d' <b>bagoureux</b>

Par contre, en 1925, dans cet esprit de bien marquer l'aspect oral de la langue, l'auteur introduit également des mots déformés par la prononciation qui vont ensuite disparaître dans les versions suivantes, comme *Effâorferluchèye* (effarouchée), *naturâblement* (naturellement), *monlieu* (milieu). Or aucune de nos sources, qu'il s'agisse des sources écrites ou des témoignages, n'attestent ces trois mots. Nous concluons donc que Demongé a volontairement teinté *Les Terreux* de 1925 d'un langage coloré afin d'en accentuer l'exotisme et faire du patois une langue davantage poétique.

En somme, il apparaît qu'en 1917, Demongé introduit peu de mots patoisants normands. Par contre la version de 1925 se démarque par la richesse de son lexique normand, mais aussi par une certaine inventivité lexicale du poète. En fait, Demongé dans la préface du même ouvrage promet au lecteur « des barbarismes ahurissants ». Les versions de 1932 et 1955 fixent la langue patoise cauchoise sans l'aspect plus exotique que proposait Demongé en 1925.

<sup>353</sup> C. Maze, *Études sur le langage de la banlieue du Havre*, p. 64.

<sup>354</sup> H. Bauche, *op.cit.*, p. 91.

#### 4. Conclusion de l'analyse linguistique

Dès 1917, Demongé défend le patois comme la langue « murmurique » et vivante qui a su passer les années en s'enrichissant et la met en opposition avec la « sécheresse » de la langue prônée par l'Académie. Pour lui, le patois cauchois, c'est « certains mots appartenant à notre vieille langue, et d'autres, composés de toutes pièces ou déformés par la prononciation (AGN, 1917, p. XX). Or, nous constatons que la première version écrite de « La première quête de Sostrine » offre une écriture qui se rapproche du français rehaussé de quelques traits normands. Pourtant, le premier recueil *Aux gars de Normandie* subit les critiques reliées à la langue qu'il illustre, alors qu'il présente la version la plus proche du français parlé. Au demeurant, si en 1925, alors qu'il enrichit son écriture patoise, Demongé réussit à combler les attentes d'une partie de son public, nous savons qu'il déçoit les régionalistes plus exigeants.

Dans la préface de *Les Terreux* de 1925, Demongé se prononce contre les auteurs qui désirent retranscrire de façon littérale le patois, en faisant un « hachis de mots ». Mais au demeurant, dans la première page de son livre, il informe son lecteur qu'il va mettre à l'« honneur [des] mots vermoulus, [des] barbarismes ahurissants et [des] tournures de phrases à décourager les écrivains les plus originaux » (LT, 1925, p. IX). Ainsi souhaite-t-il se détacher du modèle des œuvres françaises à caractère dialectal et effectuer un travail important sur la langue pour en retranscrire l'oralité selon ses principes poétiques. À cette fin, il impose une prononciation davantage marquée de la langue patoise. Il accentue aussi ses efforts en enrichissant le texte de certains mots normands, mais également de mots français volontairement déformés.

---

<sup>355</sup> C. Maze, *Glossaire normand*, p. 119.

La version de 1932 renforce encore le patois cauchois dans les domaines de la morphosyntaxe et du lexique. Il est vrai que la traduction en français lui permet cette liberté. Demongé abandonne cependant la touche exotique apportée par les mots inventés.

Demongé conserve ces changements en 1955 et continue d'assumer la langue cauchoise. En plus, dans un long chapitre consacré au patois, il confirme son désaccord avec ceux qu'il désigne comme les puristes de la langue (*LT*, 1955, p. 73-80). De fait, Demongé s'adresse en particulier à ceux qui ont souhaité enfermer le paysan dans un musée afin de servir une idéologie politique, or, le mouvement régionaliste s'est considérablement affaibli à ce moment d'écriture, et la Troisième République n'est plus. Demongé n'a alors aucun intérêt à modifier la version de l'édition de 1955 pour plaire à l'élite. Rappelons du reste qu'il écrit ce livre sur la demande de son lectorat. S'il publie *Les Terreux*, ce n'est pas dans l'expectative de relancer sa carrière puisqu'il s'est imposé un mutisme après la guerre.

Manifestement, le patois est pour Gaston Demongé un outil littéraire qu'il utilise comme un écrivain et non comme un scientifique. En ce sens, il entre en conflit avec le régionalisme qui encourage les textes à consigner une réalité paysanne qui est en train de disparaître, tout en imposant un aspect folklorique à des fins politiques. Peu à peu, au fil de son écriture, Demongé renonce à suivre l'idéologie des régionalistes qui ont tendance à folkloriser le monde paysan, y compris sa langue, même s'il demeure au fond de son âme un régionaliste des plus convaincus.

Également, au fil des versions de « La première quête de Sostrine », le discours s'éloigne volontairement des clichés négatifs associés au paysan. Demongé tente de rejoindre une réalité dans son écriture plutôt que de nourrir l'imagination des lecteurs. En ce sens, il veut échapper aux discours imposés et rester fidèle à ses principes et convictions, sa première motivation restant l'écriture et la poésie.

### 5. *La relève de Demongé*

Demongé laisse sa marque dans la littérature cauchoise et il est un de ceux qui ont tracé le chemin pour les écrivains patoisants d'aujourd'hui.

Un regard rapide posé sur les productions contemporaines permet de mesurer l'évolution qu'ont connue les écrits cauchois du XX<sup>e</sup> siècle et du XXI<sup>e</sup> siècle. L'Université Rurale Cauchoise (URC) est créée en 1984. L'URC s'efforce de réunir les derniers écrivains cauchois depuis les années 1990, et de susciter des vocations chez les plus jeunes. Le groupe se réunit chaque mois et contribue à la diffusion de textes cauchois : l'hebdomadaire le *Courrier cauchois*<sup>356</sup> publie chaque semaine une histoire concoctée par les participants de l'Université Rurale Cauchoise. Depuis 1984, l'Université Rurale Cauchoise a fait paraître plus de 800 textes dans le *Courrier cauchois*, mais aussi dans plusieurs ouvrages (de D.D. du Trait, Paul Noël, Thierry Côté, Lucien Malot, et bientôt Michel Lecouteux). L'organisme répond régulièrement aux invitations qui lui sont lancées : « animations diverses, participations à des études consacrées à la langue normande<sup>357</sup> ». Aussi, *Le Vézillant*, diffusé tous les deux mois et réalisé en collaboration avec l'Université Rurale Cauchoise, recueille des informations sur la vie d'autrefois, des histoires et des jeux en cauchois, et se donne pour mission depuis 2004 de « promouvoir et communiquer la culture normande, son patrimoine, ses dialectes régionaux et ses traditions populaires afin de témoigner sur la vie rurale d'autrefois<sup>358</sup> ».

Pour cela, l'Université Rurale Cauchoise, en collaboration avec l'association *Le Pucheux*, a établi une orthographe normalisée du cauchois, tout en n'ignorant pas celle

---

<sup>356</sup> Journal hebdomadaire régional diffusé en Haute-Normandie

<sup>357</sup> Étienne-Henri Charamon, « Avant-propos », dans Lucien Malot, *Eul taiseux de Boulbé, paroles d'un cauchois*, Fontaine-le Bourg, Le Pucheux, 2008, p. 10.

établie au préalable par Fernand Lechanteur<sup>359</sup>. Les écrivains de l'Université Rurale Cauchoise s'en inspirent, comme bon nombre d'auteurs de la Normandie occidentale<sup>360</sup>.

Les membres de l'Université rurale cauchoise se sont assurés en suivant les principales directives de Lechanteur de faciliter « une meilleure lecture de [leur] parler régional, mais souhaitent rester fidèles à sa prononciation, qui diffère de la prononciation de la Basse-Normandie de Lepelley<sup>361</sup> ».

Le dernier livre publié par l'Université Rurale Cauchoise et les éditions Le Puceux, *Fables et textes en cauchois, La Fontaine, Maupassant, Molière, Hugo et les autres*, confère des lettres de noblesse à la littérature cauchoise. Ce recueil présente systématiquement chaque texte littéraire dans sa version originale suivie de sa version cauchoise. La préface signée du président de l'association, Charles-Étienne Charamon, présente l'ouvrage comme « le juste retour des choses, cette fois ce sont les patoisants qui vont transmettre en cauchois les grands auteurs français ».

---

<sup>358</sup> *Annuaire des associations*, <http://www.net1901.org/association/LE-VEZILLANT,514254.html>, consulté le 13 juin 2012.

<sup>359</sup> Collectif, *Fables et textes en cauchois*, Le Puceux, Fontaine-le-Bourg, 2011, p. 13.

<sup>360</sup> *Ibid.*

<sup>361</sup> *Ibid.*

## Conclusion

La volonté d'imposer une langue unique en France après la Révolution de 1789 sous un principe d'universalité et d'égalité mène à l'éradication des patois, ce qui va transformer le paysage langagier de la France, mais aussi contribuer à transformer le regard de la société sur le paysan. Effectivement, après avoir été longtemps dévalorisés par les classes supérieures, les paysans sont bientôt perçus comme les gardiens de la langue originelle bientôt perdue. La valorisation du patois dans la littérature prouve que « c'est au langage prêté au paysan qu'on pourra juger [...] du mythe qui le recouvre<sup>362</sup> ». En somme, quand le langage du paysan passe par le filtre de l'écrivain, il perd son statut de simple langue pour devenir métalangage.

Le mouvement du Félibrige amorce la vague littéraire régionaliste. Or, l'intention avouée des Félibres est de retrouver la pureté de la langue d'oc, ce qui entre en contradiction avec le travail des dialectologues qui assurent un travail de mémoire des patois tels qu'ils sont parlés à l'époque. Impulsé par le mouvement du Félibrige, le « réveil des provinces » fait naître une littérature patoisante florissante qui s'inscrit dans le prolongement du mouvement romantique. Le paysan mis à l'honneur dans la littérature régionale suscite l'intérêt des instances en pouvoir qui vont saisir l'occasion d'utiliser l'engouement régionaliste à des fins politiques : la petite patrie (la région) est alors honorée au même titre que la grande patrie (la France) et elle sert d'exemple à suivre. Du reste, le paysan, représentant de la région, devient le porte-parole des valeurs véhiculées sous la Troisième République, « travail, famille, patrie », qui vont perdurer jusqu'à la Deuxième Guerre

mondiale. Témoin d'un passé révolu, loin de l'industrialisation et des crises qu'elle occasionne au début du XX<sup>e</sup> siècle, le paysan (et ce qu'il représente) devient rapidement un objet idéalisé et folklorisé, sa langue y comprise. Le mouvement régionaliste, dont la doctrine est reprise au profit de la Révolution Nationale entreprise par Pétain, s'affaiblit considérablement avec la chute du gouvernement Vichy.

Gaston Demongé demeure un témoin important de cette période et son parcours d'écrivain qui traverse la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle est le reflet de la réflexion d'un membre de l'élite, position qu'il revendique. Il prend cependant une distance avec les penseurs qui n'ont jamais expérimenté le terrain rural, puisqu'il a vécu en contact direct avec les paysans cauchois depuis son enfance. Écrivain patoisant cauchois, il choisit, au début de sa carrière, d'abandonner la création d'œuvres écrites en cauchois pour se consacrer plutôt à la poésie française et à sa carrière de chroniqueur. Il dénonce la volonté manifeste des régionalistes de folkloriser la classe rurale afin de servir la cause politique, même si son œuvre et son engagement politique laissent percevoir en lui un régionaliste convaincu.

L'œuvre de Demongé, comme bien d'autres œuvres régionalistes françaises, s'inscrit dans la mouvance des littératures minoritaires issues des micro-cultures, telles que les décrit François Paré : « Les *petites* littératures vacillent [...] entre une gloire un peu surfaite et le désespoir de n'arriver à engendrer que de l'indifférence<sup>363</sup> ». Demongé a tenté de contrer cette image de « petite littérature ». S'il tient un discours désillusionné sur l'introduction du patois dans la littérature, il affine son écriture dans les rééditions de son œuvre et confirme sa volonté de dépasser le discours dominant.

---

<sup>362</sup> B. Hongre, P. Lidsky, *op. cit.*, p. 170.

<sup>363</sup> François Paré, *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 2001, p. 21.

Le conte, « La première quête de Sostrine » présente quatre versions retravaillées par Demongé entre 1917 et 1955 montrant ainsi l'évolution de l'écriture de l'auteur cauchois pendant la période régionaliste. Du conte, se dégagent des thèmes chers aux valeurs prônées sous la Troisième République, à savoir, l'éducation morale, la famille et la patrie, ainsi que l'importance accordée à la nature.

Dans la version du conte « La première quête de Sostrine » paru dans *Aux gars de Normandie* en 1917, Demongé manifeste son désir de faire valoir la petite patrie, mais il reste proche des stéréotypes habituellement associés au paysan. Le conte est marqué par la transcription d'un patois qui se rapproche du français parlé. Demongé dans cette version se montre timide dans son approche régionaliste patoisante, comme dans l'ensemble de l'ouvrage *Aux gars de Normandie*. Par contre, le contexte social suscite, dans le recueil de l'auteur, des discours engagés sur le soutien aux soldats de la Première Guerre mondiale et sur les méfaits de l'exode rural lié à l'industrialisation. C'est généralement en français que Demongé va exprimer un point de vue patriotique.

S'il se montre timide dans la transcription de son patois en 1917, dans la version du conte en 1925 présentée dans *Les Terreux*, il affirme son écriture et fait preuve de créativité dans la transcription du patois cauchois. *Les Terreux* de 1925 est l'œuvre phare qui a permis à Demongé d'acquérir une reconnaissance auprès de ses pairs, mais aussi de son lectorat, puisqu'il est encore en 2012 dans la mémoire collective des Normands. Outre les farces du type du conte « La première quête de Sostrine », Demongé aborde les thèmes du danger lié au modernisme et à l'industrialisation. Il dégage un discours ultra protectionniste envers la région normande en mettant en garde les Normands contre l'influence des Parisiens. Il choisit pour cela d'utiliser davantage le patois. Cependant, nous percevons la volonté de l'auteur dans le conte « La première quête de Sostrine » de confirmer le sentiment patriotique

à l'égard de la Normandie, mais aussi de la France. Cela tend à prouver que la perspective régionaliste de l'auteur s'étend jusqu'à la grande patrie à condition d'en exclure Paris, symbole de la modernité, de l'industrialisation et du pouvoir centralisateur. En résumé, Demongé s'efforce d'illustrer la petite patrie et la grande patrie, alors que sous la Troisième République, le patriotisme français résonne par les voix des auteurs régionalistes jusque sur les bancs d'école. Les petits Français honorent la grande patrie en apprenant à aimer leur petite patrie. Demongé se conforme donc à l'idéologie régionaliste telle qu'entreprise sous la Troisième République.

Pourtant, en 1932, alors qu'il présente la troisième version de « La première quête de Sostrine » dans son ouvrage *Le patois normand*, nous savons que Demongé est en réaction contre les régionalistes. Il a dénoncé en 1927 le mouvement de folklorisation qui cantonne le paysan au musée. La version du conte s'éloigne alors des clichés et de la farce associée au paysan. Demongé intègre la version du conte « La première quête de Sostrine » de 1932 dans une anthologie et grâce à la traduction qu'il offre en français, il affirme encore davantage la langue parlée cauchoise tout en omettant l'aspect particulièrement coloré qu'il lui avait conféré en 1925. Il soutient ainsi son engagement régionaliste en ôtant toute marque qui pourrait être interprétée comme du folklore, puisque c'est ce qu'il reproche aux tenants du mouvement régionaliste. Il profite d'une tribune plus large pour marquer à nouveau son désaccord avec les érudits de transcrire un patois qui n'existe plus.

Si en 1955, il confirme le patois tel que mis en scène en 1932, il renforce encore sa volonté de se distancer de la farce paysanne et des clichés liés au paysan pour tendre vers un texte qui met en valeur la morale du paysan et qui souligne son authenticité. Cette dernière version de « La première quête de Sostrine » s'insère dans un ouvrage très complet qui présente l'ensemble de l'œuvre de l'auteur, et qui reprend le titre *Les Terreux*. C'est

l'occasion pour Demongé de présenter son œuvre en français. Il affirme sa volonté de s'éloigner de l'écriture du patois cauchois en choisissant d'inscrire un français régional dans le discours paysan. Cela lui permet rendre le langage paysan plus accessible à tous lecteurs, et ce dans un contexte autrement qu'humoristique. Il assure dans son dernier livre un travail de documentation complet sur le patois et la littérature en patois. Cet ouvrage le représente dans ce qu'il a été toute sa vie, c'est-à-dire un poète désireux de partager son idéal et ses sentiments, ainsi que son amour pour la terre et son pays.

Ces qualités sont perçues dans le travail des membres de l'Université Rurale Cauchoise. L'esprit de conservation de la langue est clair dans la démarche des membres de l'URC. Ils s'efforcent de répondre à une nécessité d'inscrire à des fins philologiques la langue cauchoise du XXI<sup>e</sup> siècle, plus de deux cents ans après l'enquête de l'Abbé Grégoire. Tout en effectuant cette démarche, ils aspirent à mettre en valeur le patois sous une forme littéraire. Pour cela, ils combinent l'écriture et la voix. Tout au long de sa carrière, Demongé a vanté les mérites de procéder à l'archivage du patois en profitant de l'extraordinaire invention du « phonographe ». Aujourd'hui, ces dignes successeurs honorent sa mémoire en réalisant son souhait : d'une part, effectuer un travail de dialectologues avec un support qui reste fidèle à la vérité qu'il transmet; d'autre part, laisser vivre le patois à travers l'écriture.

## Bibliographie

### Corpus :

DEMONGÉ, Gaston, *Aux gars de Normandie*, Fécamp, Durand et fils, 1917.

DEMONGÉ, Gaston, *L'âme qu'on crucifie*, Paris, La Maison française d'art et d'édition, 1919.

DEMONGÉ, Gaston, *L'apôtre maudit*, Paris, La Revue Normande, 1924.

DEMONGÉ, Gaston, *Les Terreux*, Fécamp, Durand et fils, 1925.

DEMONGÉ, Gaston, *Le patois normand à travers poètes et conteurs*, Fécamp, Éditions de La feuille en 4, 1932.

DEMONGÉ, Gaston, *La Faux, Deux actes en Pays de Caux*, Fécamp, L. Durand et Fils, 1943.

DEMONGÉ, Gaston, *Les Terreux*, Fécamp, Durand et fils, 1955.

### Corpus secondaire

ANONYME, *La Friquassée crotestyllonnée* commentée par Epiphane Sidredoux avec une préface de Prosper Blanchemain, Paris, Librairie des Bibliophiles, 1878.

ANONYME, *Lettres de deux paysans normands sur la Guerre de la Succession d'Espagne* : pièces inédites en langage purin, publiées par J. Félix, Rouen, Société des Bibliophiles normands, 1881.

COLLECTIF (Université Rurale Cauchoise), *Fables et textes en cauchois*, Le Puceux, Fontaine-le-Bourg, 2011.

FERRAND, David, *Inventaire général de la Muse normande*, Rouen, Cagnard et Lestringant, 1891[1655].

LE POVREMOYNE, Jehan, *Aux pieds des saints cauchois*, Fontaine-le Bourg, Le Puceux, 2009.

LE RÉVÉREND, Gaston, *L'Hu's entrebayei, Lisieux, Delisle, 1919*, disponible en ligne, <http://www.bmlisieux.com/> [Bibliothèque de Lisieux], consulté le 10 juin 2012.

LE RÉVÉREND, Gaston, *Le haut-parleur*, Paris, Éditions de la fenêtre ouverte, 1927.

LE RÉVÉREND, Gaston (1885-1962) : *L'Hus Bâyi : Poèmes Rustiques*, Cherbourg, Viking, 1955.

LEPOVREMOYNE, Jehan, *Aux pieds des saints cauchois*, Fontaine-le Bourg, Le Puceux, 2009 [1939].

LEPOVREMOYNE, Jehan, *Les noces diaboliques*, Sotteville-lès-Rouen, A. Allais, 1974 [1929].

MAUPASSANT, Guy de, *Contes normands*, Paris, Librairie générale française, 2004 [1878-1889].

MAUPASSANT, Guy de, « Coco », *Boule de suif, La maison Tellier*, Paris, Gallimard, collection « Folio », 1973 [revue *Le Gaulois*, 21 janvier 1884], p. 311-312.

MAUPASSANT, Guy de, « Le vieux », *Contes du jour et de la nuit*, Paris, Ollendorf, 1903.

PETIT Louis, *La Muse normande*, Rouen, Le Brument, 1853[1658].

SAND, George, *La Mare au diable*, Paris, Livre de poche, 1995 [1846].

SAND, George, *Les Maîtres Sonneurs*, Paris, Gallimard, 1979 [1853].

### **Les ouvrages et les articles théoriques**

ALEXANDRE, Bernard, *Le Horsain, vivre et survivre en Pays de Caux*, Paris, Plon, 1988.

AMADE, Jean, *L'idée régionaliste*, Perpignan, Éditions de la bibliothèque catalane, 1912.

ANONYME, « Le pays cauchois et ses patoisants : Gaston Demongé, un terreux de Fécamp », *Paris-Normandie*, Rouen, 29 novembre 1980, p. 9.

BARTHES, Roland, *Mythologie*, Paris, Seuil, 1957.

BELMONT, Nicole et Jean-Marie Privat (dir.), *Le livre parle. L'écrit dans la tradition orale, Cahiers de littérature orale*, n° 62, Paris, Inalco, 2009.

BOUCHARD, Chantal, *La langue et le nombril*, Québec, Fides, 2002.

BOUCHET, Hubert, « La terre agricole et son exploitation », *Avis et Rapports du conseil économique, social et environnemental*, République française, 2010, p. 7-8.

BOURDIEU, Pierre, « Une classe objet », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17-18, novembre 1977, p. 2-5.

BOUGY, Catherine « La littérature dialectale en Normandie au XIX<sup>e</sup> siècle : un renouveau venu des îles », *Bibliothèque de l'école des chartes*, tome 159, 2001, p. 129-152.

BOURDIEU, Pierre, *Ce que parler veut dire : l'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard, 1982.

BULOT, Thierry, COURARD, Séverine, « Patrimoine et langue : modernité dialectale et identité linguistique (Pays de Caux) », *Europa Ethnica*, 1-2, 2001, p. 58-63.

BRASSEUR, Patrice, « Limites dialectales en Haute-Normandie », *Études Normandes*, n° 3, Rouen, Lecerf, 1982, p. 11-23.

BRASSEUR, Patrice, « La langue de deux récits enregistrés dans le Pays de Caux », *Études Normandes*, n° 4, Rouen, Lecerf, 1983, p. 53-62.

BRASSEUR, Patrice, « Les pronoms personnels dans l'Atlas linguistique normand », dans SIMONI-AUREMBOU Marie-Rose (dir.), *Dialectologie et littérature du domaine d'oïl occidental : actes du cinquième colloque tenu à Blois-Seillac, du 5 au 7 mai 1993*, France, Association Bourguignonne de dialectologie et d'onomastique, 1993, p. 323-351.

BRUNOT, Ferdinand, « La langue française au XIX<sup>e</sup> siècle » dans *Histoire de la langue française des origines à 1900*, t. VIII : *Dix-neuvième siècle. Périodes contemporaines*, Paris, Colin, 1899, p. 704-884.

BRUNOT, G., *Le tour de la France par deux enfants. Devoir et patrie*, Librairie classique d'Eugène Belin, Paris, 1877.

BUTLER, Anthony, *Les parlers dialectaux et populaires dans l'œuvre de Guy de Maupassant*, Droz, Genève, 1962.

CARON Jean-Claude, STORA-LAMARRE, Annie et YVOREL, Jean-Jacques, *Les années mal nées, jeunesse et délinquance urbaine en France et en Europe, XIX<sup>e</sup>-XXI<sup>e</sup> siècles : actes du Colloque international Besançon, 15, 16 et 17 novembre 2006*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 2008.

CERTEAU, Michel de, JULIA, Dominique et REVEL, Charles, *Une politique de la langue, La révolution française et les patois*, Paris, Gallimard, 1975.

CHARLES-BRUN, Jean, *Les littératures provinciales*, Paris, Bloud & cie, 1907.

CHARLES-BRUN, Jean, *Le Régionalisme*, Paris, Bloud et Cie, 1911.

CHARLES-BRUN, Jean, *Olivier de Serres, gentilhomme de la Terre*, Paris, Jean Renard, 1943.

CHAURAND, Jacques (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 1999.

CHAURAND, Jacques, « Les français régionaux » dans ANTOINE, Gérald et Raymond MARTIN (dir.), *Histoire de la langue française (1880-1914)*, Paris, CNRS édition, 1999.

CLÉDAT, Léon, *Revue des Patois*, Paris, Vieweg, 1887.

COHEN, Paul, « Langues et pouvoir politique en France sous l'Ancien Régime », dans LUSIGNAN Serge, France MARTINEAU, Yves Charles MORIN et Paul COHEN, *L'introuvable unité du français, contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XIX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, collection « Les voies du français », 2012, p. 109-143.

COQUEBERT, Eugène de, *Mélanges sur les langues, dialectes et patois, renfermant, entre autres, une collection de versions de la parabole de l'enfant prodigue en cent idioms ou patois différents, presque tous de France ; précédés d'un essai d'un travail sur la géographie de la langue française*, Delaunay, Paris, 1831.

COURARD, Séverine, « Le statut d'une langue minorée dans l'espace médiatique : le cas du cauchois », *Médias et identité collective*, Praesens Verlag, Vienne, 2004, p. 80-96.

COUSIN, Marie, ABOULIAN, Baptiste et HAGET, Henri, « Nos meilleurs ennemis », Paris, *L'Express*, 19 juillet 2004 [en ligne], [http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/nos-meilleurs-ennemis\\_489021.html?p=3](http://www.lexpress.fr/actualite/monde/europe/nos-meilleurs-ennemis_489021.html?p=3), consulté le 8 juin 2012.

DAUZAT, Albert, *Les patois*, Paris, Delagrave, 1946.

DELSEMME, Paul, « La querelle du cosmopolitisme en France (1885-1905) » dans François JOST, *Actes du IV<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale de Littérature Comparée*, Paris, Mouton et co, 1966, p. 43-49.

DESDOITS, Anne-Marie, *Le monde de l'enfance. Traditions du Pays de Caux et du Québec*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Paris, CNRS, 1990.

DESMET, Piet, LAUWERS, Peter et SWIGGERS, Pierre, « Le transfert du "modèle allemand" et les débuts de la dialectologie française », *Actes du XXII<sup>e</sup> Congrès International de Linguistique de Philologie Romanes, I : L'Histoire de la linguistique médiatrice de théories*, vol. 1, janvier 2000.

EGGLI, Edmond, « Le régionalisme dans la littérature française contemporaine », *The French Quaterly*, IV, 1922.

FAURE, Christian, *Le projet culturel de Vichy*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, Éditions du CNRS, 1989.

FÉRET, Charles-Théophile, *Anthologie critique des poètes normands de 1900 à 1920*, Paris, Garnier, 1920.

FRANÇOIS, Denise, « Le langage populaire » dans Gérald ANTOINE et Raymond MARTIN (dir.), *Histoire de la langue française (1880-1914)*, Paris, CNRS édition, 1999.

FRÉMONT, Armand, « Normandie : des Celtes aux Normands », *Encyclopaedia Universalis*, <http://www.universalis-edu.com/encyclopedie/normandie/#2>, site consulté le 12 décembre 2011.

GADET, Françoise, *Le français populaire*, Paris, Presses Universitaires de France, collection « Que sais-je? », 1992.

GARAVINI, Fausta, « Province et rusticité : esquisse d'un malentendu », *Romantisme*, n° 35, 1982, p. 73-90.

GINOUX, Charles, « Le sculpteur Chardigny (1788-1789) », *Revue de l'art français ancien et moderne*, vol. 4, Paris, Société de l'Art français, 1887.

GUICHARD, Paul, « À la recherche de l'identité régionale : la contribution de la littérature » *Folklore de France*, n° 223, janv. 1990, p. 23-29.

GUIEU, Jean-Michel, « Régionalisme et idée européenne dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle : le cas de Jean Charles-Brun (1870-1946) », dans BITSCH Marie-Thérèse (dir.), *Le fait régional et la construction européenne*, Bruxelles, Bruylant, 2003.

GUILLEMIN, Alain, « Maupassant, les paysans cauchois et la République. De la situation de l'anthropologie politique devant les accidents de la création littéraire », *Politix*, vol. 4, n° 15, 1991, p. 25-31.

GRÉGOIRE, Henri, *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*, Convention nationale, comité d'instruction publique, séance du 4 juin 1794, Paris, Delarocque, 1867.

HAMON, Bernard, *George Sand et la politique, « cette vilaine chose... »*, Paris, L'Harmattan, 2001.

HOBBSAWM, Eric, *Nations et nationalisme depuis 1780*, Paris, Gallimard, 2001.

HONGRE Bruno et LIDSKY, Paul, *Le paysan dans la littérature française : réalité ou mythe?*, Sèvres, Centre international d'études pédagogiques, mai-juin 1970.

KIERNAN, Ben, « Hitler, Pol Pot et le Pouvoir hutu : Thèmes distinctifs de l'idéologie génocidaire », dossier *L'holocauste et les Nations Unies, programme de communication*, <http://www.un.org/french/holocaustremembrance/article3.shtml> [Les Nations Unies], consulté le 19 juin 2012.

LA BÉDOLLIÈRE, Émile Gigault de, *Le Normand*, 1842 [en ligne], <http://www.bmlisieux.com> [la bibliothèque de Lisieux], consulté le 25 juin 2012.

LABOULAIS, Isabelle, « Mise en ligne de la collection des cartes de géographie de Charles-Étienne Coquebert de Montbret (1780-1830) », dossier *HistMap : réseau européen pour l'histoire des cartes géologiques*, avril 2005 [en ligne], [http://www.hstl.crhst.cnrs.fr/icorpus/histmap/pres\\_coquebert.php?lang=fr](http://www.hstl.crhst.cnrs.fr/icorpus/histmap/pres_coquebert.php?lang=fr) [Centre national de recherche scientifique], consulté le 6 juin 2012.

LAUWERS, Peter, et SIMONI-AUREMBOU, Marie-Rose, *Géographie linguistique et biologie du langage : autour de Jules Gilliéron*, Louvain-Paris, Peeters, 2002.

LECHANTEUR, Fernand, *La Normandie traditionnelle*, Coutances, OCEP, 1983 [1953 - 1961].

LECHANTEUR, Fernand, « La littérature patoise en Normandie » dans GUERLIN DE GUER, Charles et Fernand LECHANTEUR, *La littérature patoisante*, Brionne, Montfort, 1984 [1955], p. 7-62.

LEPELLEY, René, « Le parler du Val de Saire », *Cahier des Annales de Normandie*, Caen, n° 7, 1974.

LEPELLEY, René, *Parlers normands et pédagogie du français*, CRDP, Caen, 1977.

LEPELLEY, René, « Origine des parlers normands » dans *Normandie*, Paris, Bonneton, 1978.

LEPELLEY, René, « Les écrivains normands de l'âge classique et le goût de leur temps : Actes du colloque organisé par le Groupe de recherches sur la littérature française des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles », Caen, Presses Universitaires de Caen, *Cahier des Annales de Normandie*, n° 14, 1982 [1980].

LEPELLEY, René, *Paroles de Normands : textes dialectaux du XII<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Caen, Presses Universitaires de Caen, Éditions Corlet, 1995.

LEPELLEY, René, *La Normandie dialectale*, France, Université de Caen, 1999.

LEPELLEY, René, *Le parler de Normandie*, Paris, Bonneton, 2010.

LODGE, Anthony, *Le français. Histoire d'un dialecte devenu langue*, Fayard, Paris, 1997.

LODGE, Anthony, « La sociolinguistique historique et l'histoire de la langue française » *Modéliser le changement, les voies du français* [en ligne], [http://www.voies.uottawa.ca/Lodge\\_socio.pdf](http://www.voies.uottawa.ca/Lodge_socio.pdf), consulté le 10 novembre 2011.

LOZAY, Gérard, *Analyse d'une situation linguistique en Pays de Caux. Le canton d'Yerville*, Thèse universitaire, Rouen, 1982.

LOZAY, Gérard, « De Maupassant aux conteurs cauchois patoisants : le passage à l'écrit d'un parler régional », *Études Normandes*, n° 3, Rouen, Lecerf, 1982, p. 25-36.

MARCELLESI, Jean-Baptiste et PRUDENT, Lambert-Félix, « Le cauchois... entre la dialectologie et la sociolinguistique », *Études Normandes*, n° 3, Rouen, Lecerf, 1982, p. 5-10.

MARIE, Alain, *Les auteurs patoisants du Calvados*, France, Charles Corlet, 2005.

MARIE, Alain, « Préface », dossier *Les Joyeux Bocains, contes drolatiques en patois bas-normand*, par Charles Lemaître, *le chansonnier de bocage* [en ligne], <http://www.bmlisieux.com/normandie/lemetr03.htm> [Bibliothèque municipale de Lisieux], consulté le 15 juin 2012.

MARTEL, Philippe, « Les Félibriges, leur langue et les linguistes, ou le grand malentendu », *Lengas*, vol. 1, n° 42, 1997, p. 105-122.

MARTINEAU, France, « Normes et usages dans l'espace francophone atlantique » dans Serge LUSIGNAN, France MARTINEAU, Yves Charles MORIN et Paul COHEN, *L'introuvable unité du français, contacts et variations linguistiques en Europe et en Amérique (XIX<sup>e</sup>-XVIII<sup>e</sup> siècle)*, Québec, Presses de l'Université Laval, collection « Les voies du français », 2012, p. 227-315.

MICHELET, Jules, *Le peuple*, Bruxelles, Mélines, Cans, 1846.

NOIREL, Gérard, *À quoi sert l'identité « nationale »*, Marseille, Agone, 2007.

ORR, John, *Essais d'étymologie et de philologie française*, Paris, Klincksieck, 1963.

PARÉ, François, *Les littératures de l'exiguïté*, Ottawa, Le Nordir, 2001.

PILLET, Élisabeth, « Gaston Couté, ou la parole aux paysans sur les scènes parisiennes », *Le mouvement social*, n° 60, Paris, Province 1900, juil.-sept. 1992, p. 125-146.

PONTEON, Rémy, « Les images de la paysannerie dans le roman rural à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 17-18, nov. 1977, p. 62-71.

POURRAT, Henri, *Trésor de contes*, Gallimard, 1983 [1948].

PRAVIEL, Armand, *Provinciaux*, Paris, La Renaissance du Livre, 1915.

REBÉRIOUX, Madeleine, « La capitale et "le réveil des provinces" : Paris-Province en 1900 », *Le Mouvement social*, n° 160, 1992.

ROUPNEL, Gaston, *Histoire de la campagne française*, Paris, Grasset, 1932.

SCHORTZ, Michèle, *Le parler de Senneville-sur-Fécamp*, Acta Universitatis Upsaliensis, Uppsala, 1998.

SIMONI AUREMBOU, Marie-Rose « Le français et ses patois », dans CHAURAND, Jacques (dir.), *Nouvelle histoire de la langue française*, Paris, Seuil, 1999, p. 547-580.

TAMIZEY DE LARROQUE Philippe, « Livre de raison de la famille Fontainemarie », *Revue de l'Agenais, Société des sciences, lettres et arts d'Agen, Société académique d'Agen*, tome 16, Agen, Noubel, 1889, p. 322- 360.

THIESSE, Anne-Marie, « Le mouvement littéraire régionaliste (1900-1945) », *Ethnologie française*, t. 18, n° 3, Paris, Presses Universitaires de France, (juil.-sept.1988), p. 220-232.

THIESSE, Anne-Marie, *Écrire la France. Le mouvement littéraire régionaliste entre la Belle Époque et la libération*, Thèse de doctorat, Université de Lyon, 1989.

THIESSE, Anne-Marie, « L'invention du régionalisme à la Belle Époque », *Le mouvement social*, n° 160, Juil-sept 1992, p.11-32.

THIESSE, Anne-Marie, « La littérature régionaliste en France (1900-1940) », dans *Tangence*, n° 40, 1993, p. 49-64.

THIESSE, Anne-Marie, *Ils apprenaient la France. L'exaltation des régions dans le discours patriotique*, Paris, Éditions de la Maison de sciences de l'Homme, 1997.

TRUDEAU, Danielle, *Les inventeurs du bon usage*, Paris, Les éditions de Minuit, 1992.

VAN BEVER, Adolphe, *Les poètes du terroir*, Paris, Delagrave, 1919.

VICTORIEN, Sophie, *Jeunesses malheureuses, jeunesses dangereuses*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2011.

VERNOIS, Paul, *Le roman rustique de George Sand à Ramuz. Ses tendances et son évolution (1860-1925)*, Paris, Librairie Nizet, 1962.

VOSSLER, Charles, *Langue et culture de la France, histoire du français littéraire des origines à nos jours*, Paris, Payot, 1953.

ZELLWEGER, Rudolf, *Les débuts du roman rustique. Suisse, Allemagne, France. 1836-1856*, Paris, Librairie E. Droz, 1941.

ZOLA, Émile, *Les romanciers naturalistes*, Paris, Charpentier éditeur, 1881.

**Ouvrages et articles sur le corpus :**

BLONDEL, Pierre, « Gaston Demongé, poète patoisant-*Les Terreux* », *Bulletin de l'Association des amis du Vieux-Fécamp et du Pays de Caux*, Fécamp, Durand et fils, 1995, p. 73-77.

CAILLET, René, « Demongé, cauchois, poète et prosateur », *La feuille en 4*, 1931, p. 13.

CHARDINE, André et DEMONGÉ, Gaston, *La feuille en 4*, Fécamp, Durand et fils, 1927-1931.

CONSTANTIN, André, « Préface », dans Gaston Demongé, *Aux gars de Normandie*, Fécamp, Durand et fils, 1917.

COUTURIER, G., *Lettre*, Archives de Fécamp, Maison du Patrimoine, 14 décembre 1950.

CHARAMON, Étienne-Henri, « La production littéraire cauchoise : vitalité et modernité » dans BULOT, Thierry et JONES, Mari C. (dir.), *Sociolinguistique de la langue normande : pluralité, normes, représentations*, Paris, L'Harmattan, 2009, p. 105-125.

CHARAMON, Étienne-Henri, « Avant-propos », Lucien Malot, *Eul taiseux de Boulbé, paroles d'un cauchois*, Fontaine-le Bourg, Le Puceux, 2008.

COUR DE JUSTICE DU HAVRE, *Acte du 24 mai 1945*, Archives de Rouen.

DEMONGÉ, Gaston, « Littérature et patois », *La feuille en 4*, Fécamp, Durand et fils, n° 3, décembre 1927, p. 18.

DEMONGÉ, Gaston, « Lettre », *La feuille en 4*, Fécamp, Durand et fils, n° 5, 1928, p. 28.

DEMONGÉ Gaston, *Terre et paysan*, Fécamp, Durand et fils, 1942.

DEMONGÉ Gaston, « Réflexions et glanes pour un florilège fécaminois » [conférence du 25 mars 1943], *Bulletin des amis du Vieux-Fécamp*, Fécamp, Durand et fils, 1944, p. 151-174.

DEMONGÉ, Gaston, « Fidélité, honneur et patrie », *Lettre*, Fécamp, 24 août 1944, Archives de Fécamp, Maison du Patrimoine.

DEMONGÉ Richard, Archives personnelles de Gaston Demongé, Fécamp.

GAUMENT, Jean et CÉ Camille, *La dépêche de Rouen*, 28 février 1924.

GUILLEMARD, Julien, « Inauguration du salon des poètes normands », *La Mouette*, Le Havre, 1922.

GRADEAU, Olivier, « Les otages du 6 juin 1944 », *Paris-Normandie*, 5 juin 2011 [en ligne], <http://www.paris-normandie.fr/actu/les-otages-du-6-juin-44>, consulté le 31 juillet 2012.

*Journal de Fécamp*, Fécamp, Durand, 1942-1944.

LEFEBVRE, Pierre, « Il est mort un poète ... Gaston Demongé », *Le Progrès*, Fécamp, 25 août 1973.

LEFEBVRE, Pierre, « Une réédition des *Terreux* de Gaston Demongé », Fécamp, *Le Progrès*, 1982.

LEFEBVRE, Michel, « Gaston Demongé, un des meilleurs chantres du pays de Caux », *Le Puceux*, n° 72, Fécamp, Durant et fils, 2000.

MARTIN, Auguste, « Gaston Demongé (Mait' Arsène), Conteur et patoisant », *Association des amis du Vieux Fécamp et du pays de Caux, Bulletin 1972-1973*, Fécamp, Durand et fils, 1974.

Musée de Fécamp, Programme de Février-Décembre 2010 [en ligne], [http://www.ville-fecamp.fr/IMG/programme\\_musee2010.pdf](http://www.ville-fecamp.fr/IMG/programme_musee2010.pdf), consulté le 10 décembre 2011.

NICOLLET, Albert, « Gaston Demongé, 1888-1973, un écrivain en pays de Caux », *Cahiers havrais de recherche historique*, n° 62, 2004.

NORMANDY, Georges, « Préface » dans Gaston Demongé, *L'Âme qu'on crucifie, poèmes 1915-1918*, Paris, La Maison française d'Art et d'édition, 1919, p. IX.

*Salon des Poètes Normands*, « Programme », Le Havre, samedi 28 janvier 1922.

*Salon des Poètes Normands*, « Programme », Le Havre, samedi 13 mai 1922.

VOISIN, André, *Album de famille partie 1 : les conteurs*, France, Office Nationale de Radiodiffusion de la Télévision Française, 18 mars 1967, <http://www.ina.fr/art-et-culture/litterature/video/CPF86627080/album-de-famille-1ere-partie.fr.html>, site consulté le 8 juin 2012.

### Dictionnaires et ouvrages dialectologiques

BARBE Lucien, *Dictionnaire du patois normand, à Louviers et dans les environs*, Izambert, Louviers, 1907.

BAUCHE, Henri, *Le langage populaire*, Paris, Payot, 1946.

BLOCH, Oscar et WARTBURG Walther von, *Dictionnaire étymologique de langue française*, Wartburg, Presses Universitaires de France, 1960.

BOUCHARD Pascal, *Nouveau dictionnaire cauchois à vacations encyclopédique, étymologique, analogique*, Seine-Maritime, Bertout, 1979.

BRASSEUR Patrice, *Le parler normand*, Rivages, Marseille, 1990.

BRASSEUR, Patrice, *Atlas linguistique et ethnographique normand*, t. 1, cartes 1-373, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1980.

BRASSEUR, Patrice, *Atlas linguistique et ethnographique normand*, t. 2, cartes 374-779, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1984.

BRASSEUR, Patrice, *Atlas linguistique et ethnographique normand*, t. 3, cartes 780-1068, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1997.

BRASSEUR, Patrice, *Atlas linguistique et ethnographique normand*, t. 4, cartes 1069-1400 et suppléments, Caen, Presses universitaires de Caen, 2011.

« *Dictionnaire du Moyen Français (1330-1500)* », *Centre national de ressources textuelles et lexicales* [en ligne], <http://www.cnrtl.fr/definition/dmf>, consulté le 18 juillet 2012.

« *Lexicologie* », *Centre de ressources textuelles et lexicales* [en ligne], <http://www.cnrtl.fr/definition>, consulté le 31 mai 2012.

DECORDE, Jean-Eugène, *Dictionnaire du patois en pays de Bray*, Paris, 1852. Aussi en ligne, [http://www.lexilogos.com/normand\\_langue\\_dictionnaires.htm](http://www.lexilogos.com/normand_langue_dictionnaires.htm), consulté le 12 juin 2012.

« *Langues d'oïl* », la *Délégation Générale à la Langue Française et aux Langues de France* [en ligne], <http://www.dglflf.culture.gouv.fr/lang-reg/methodes-apprentissage/Oil.htm>, consulté le 3 juin 2012.

DUBOIS, Louis, *Glossaire du patois normand*, Caen, Hardel, 1856.

DUBOS Roger, *Dictionnaire du patois normand*, Charles Corlet, Calvados, 1994.

DU MÉRIL, Alfred et DU MÉRIL, Édélestand, *Dictionnaire du patois normand*, Caen, Mancel, 1849.

FRESNAY, A.G. de, *Memento tiré du patois normand en usage au pays de Caux*, Rouen Métairie, 1881.

GILLIÉRON, Jules et EDMONT Edmond, *Atlas linguistique de la France*, Bologna, Forni, 1968 [1903].

GUERLIN DE GUER, Charles, *Le patois normand*, Paris, Champion, 1896.

JORET, Charles, *Des caractères et de l'extension du patois normand*, Paris, Vieweg, 1883.

HÉBERT, Jean, *Le dialecte cauchois* [6 fascicules et 7 cassettes], Yvetot, Fédération des Foyers Ruraux de la Seine-Maritime, 1983-1990.

LEPELLEY, René, *Dictionnaire du français régional de Normandie*, Bonneton, Paris, 1993.

MAZE, Abbé Camille, *Études sur le langage de la banlieue du Havre*, Librairie Normande, Paris, 1903.

MAZE, Abbé Camille, *Glossaire normand*, Brionne, Gérard Montfort, 1984 [1903].

MÉNAGE, Gilles, *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, Briasson, 1750 [1694].

MENSIRE, Raymond, *Le patois cauchois*, Yvetot, Société cauchoise de Presse et de Publicité, 1939-1976.

MOISY, Henry, *Dictionnaire du patois normand*, Genève, Slaktine, 1969 [1886].

REY, Alain (dir.), *Dictionnaire historique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2010.

RÉZEAU, Pierre, *Dictionnaire des régionalismes de France*, Bruxelles, Duculot, 2001.

ROBERT, Paul, *Le Grand Robert de la langue française. Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française*, Paris, Le Robert, 2001.

ROBERT, Paul, *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, 2012, <http://pr.bvdep.com/version-1/pr1.asp>, logiciel consulté le 14 février 2012.

ROBIN, Eugène, LE PRÉVOST Auguste et PASSY, Antoine-François, *Dictionnaire du patois normand en usage dans le département de l'Eure*, Marseille, Laffitte Reprints, 1978 [1879].

*Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle (1789-1960)*, Paris, C.N.R.S., 1971-1994.

*Trésor de la langue française informatisé [en ligne]*, <http://www.cnrtl.fr/definition/terreux> [Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales], site consulté le 15 juin 2012.

YARD, Francis, *Le parler normand entre Caux, Bray et Vexin*, Fontaine-le Bourg, Le Puchoux, 2009 [1939-1947].

VAN GORP, Hendrik, DELABASTITA, Dirk, D'HULST, Lieven, GHESQUIERE, Rita, GRUTMAN, Rainier et LEGROS, Georges, *Dictionnaire des termes classiques*, Paris, Champion Classiques, 2005.

WARTBURG, Walther von, *Französisches etymologisches Wörterbuch*. Bonn-Paris-Leipzig-Berlin-Bâle, 1922-.

### **Divers**

*Annuaire des associations [en ligne]*, <http://www.net1901.org/association/LE-VEZILLANT,514254.html>, consulté le 12 décembre 2011.

Assemblée Nationale Française, « La République, ses symboles et ses emblèmes » [en ligne], <http://www.assemblee-nationale.fr/histoire/SYMBOLS/sommaire.asp>, consulté le 13 février 2012.

« Texte intégral de la Constitution du 4 octobre 1958 en vigueur », *Conseil Constitutionnel [en ligne]*, <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/la-constitution-du-4-octobre-1958/texte-integral-de-la-constitution-de-1958.5074.html#titre1>, consulté le 24 novembre 2011.

« Constitution de 1791 », *Conseil Constitutionnel [en ligne]*, <http://www.conseil-constitutionnel.fr/conseil-constitutionnel/francais/la-constitution/les-constitutions-de-la-france/constitution-de-1791.5082.html>, consulté le 24 novembre 2011.

« Georges Normandy », *Jean Lorrain [en ligne]*, [http://www.jeanlorrain.net/index.php?option=com\\_content&task=view&id=457&Itemid=53](http://www.jeanlorrain.net/index.php?option=com_content&task=view&id=457&Itemid=53), consulté le 6 juin 2012.

Le Sénat, « Loi constitutionnelle n<sup>o</sup> 92-554 du 25 juin 1992 ajoutant à la Constitution un titre : "Des Communautés européennes et de l'Union européenne" » [en ligne], <http://www.senat.fr/evenement/revision/92-554.html>, consulté le 24 novembre 2011.

## Table des matières

Résumé	ii
Remerciements	iv
Liste des tableaux et figures	v
Introduction	1
Chapitre premier : La montée du régionalisme	5
1. L'émergence de la langue française au détriment des dialectes	6
1.1 La langue française s'impose	7
1.2 Les patois à la guillotine	10
2. Au secours des langues régionales	13
2.1 La nation garante des particularismes régionaux	13
2.2 Le régionalisme de Charles-Brun	16
3. La littérature et le paysan	19
3.1 L'image du paysan dans la littérature du XIX <sup>e</sup> siècle	20
3.2 La révolte félibre et le réveil littéraire des provinces	23
4. La production littéraire normande	29
4.1 Les œuvres puriniques	29
4.2 Le réveil de la province normande	33
Chapitre II : Gaston Demongé, écrivain cauchois	37
1. Biographie de Demongé	37
1.1 Généalogie	37
1.2 Occupations professionnelles	39
2. Demongé, l'écrivain	49
2.1 <i>Aux gars de Normandie</i> , 1917	50
2.2 <i>Les Terreux</i> , 1925	57
2.3 La poésie française	61
2.4 <i>La faux</i> , 1943	62
2.5 <i>Les Terreux</i> , 1955	64
3. Image publique de Gaston Demongé	67
3.1 Le réseau social de Gaston Demongé	67
3.2 La fortune littéraire de l'œuvre de Gaston Demongé	70

Chapitre III : Les valeurs républicaines dans « La première quête de Sostrine »	73
1. L'éducation morale	75
2. Patrie et race	79
3. Le paysan, force de la nature	82
4. Patois, patrie et poésie	85
Chapitre IV : Analyse linguistique de « La première quête de Sostrine »	88
1. Transcrire le patois normand	90
2. Outils d'analyse de la langue dans La première quête de Sostrine	100
3. Analyse linguistique de la première quête de Sostrine	106
3.1 Orthographe/prononciation	106
3.2 Morphosyntaxe	111
3.3 Lexique/prononciation	118
4. Conclusion de l'analyse linguistique	122
5. La relève de Demongé	124
Conclusion	126
Bibliographie	131